This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
358

Digitized by Google

Digitized by Google

AD289/39

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA

FLANDRE WALLONNE

Digitized by Google

DOUAI, IMP. L. CRÉPIN.

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA

FLANDRE WALLONNE

RECHERCHES HISTORIQUES

ET CHOIX DE DOCUMENTS

RELATIFS A DOUAI ET AUX ANCIENNES PROVINCES

DU NORD DE LA FRANCE

PUBLIÉS

Sous les auspices de la *Société d'agriculture, des sciences et arts de Douai,*

PAR

UN COMITÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME

DOUAI
L. CRÉPIN, ÉDITEUR
rue de la Madeleine, 23.

PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13.

GAND
CAMILLE VYT, LIBRAIRE
Rue des Régnesses, 1.

1878.

REPRODUCTION ET TRADUCTION RÉSERVÉES.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

BLASON DE LALAING

PUBLIÉ

Avec des notes généalogiques et héraldiques

SUR

L'ANCIENNE & ILLUSTRE MAISON

DE

LALAING

D'APRÈS

LES CHARTES ET LES SCEAUX.

(*Suite.*)

(Voir le tome XVII)

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA

FLANDRE WALLONNE

VI

CATALOGUE DES NOBLES DU NOM

de Lalaing.

Une foule d'imprimés et de manuscrits contiennent d'anciens essais généalogiques plus ou moins heureux sur la maison de Lalaing. De nos jours, feu M. Goethals, le généalogiste bruxellois, a publié dans son *Miroir* (Bruxelles, 1862, in-4°, II, pages 491-520), ainsi que dans son *Dictionnaire* (Bruxelles, 1850, in-4°, III, sans pagination : Hornes et Lalaing), une généalogie dressée d'après des titres, dont un grand nombre avaient été inconnus à ses prédécesseurs.

M. Brassart père, secrétaire des hospices de Douai et archiviste de la Société d'agriculture, des sciences et arts, trouva, dans les archives communales de Lalaing, dont il dressa l'inventaire en 1847, ainsi que dans les archives seigneuriales reposant alors au château, des documents anciens où figuraient plusieurs membres de la maison de Lalaing. Combinés avec une généalogie transcrite dans le volumineux recueil généalogique de Malotau de Villerode (1), ces

(1) Bibl. publique de Douai, Ms. 891, XVIIe siècle, vol. 10, f°s 167 à 199.

Digitized by Google

documents servirent à composer la *Notice historique* imprimée dans les *Mémoires* de notre société académique (Douai, 1847, in-8°, 1re série, XII, pages 251-377) et tirée à part, ainsi que la seconde édition parue en 1854.

De nouvelles recherches ont été poursuivies depuis lors, en vue d'une troisième édition, qui serait l' « Histoire généalogique de la maison de Lalaing », œuvre de longue haleine, qui devrait comprendre aussi des notices biographiques sur les nombreux personnages de cette race antique, qui se sont distingués surtout depuis le XVe siècle ; des renseignements sur les principaux fiefs et seigneuries possédés par cette famille ; un épitaphier ; une iconographie etc., etc.

Comme base fondamentale de ce nouvel édifice, nous avons dressé le catalogue méthodique de tous les personnages que nous savons appartenir à la maison de Lalaing. Afin de ne pas grossir inutilement notre œuvre, nous éviterons de répéter tout ce qui se trouve un peu partout ; aussi ne sera-ce qu'une courte nomenclature pour les degrés très-connus, tandis qu'au contraire, pour les autres, nous donnerons quelques développements. La part de l'inédit ne sera pas sans valeur, attendu que nous ferons surgir jusqu'à *une centaine de nouveaux noms* qui n'ont pas figuré jusqu'ici dans les généalogies imprimées de cette illustre maison ; quant aux rectifications, elles seront beaucoup plus nombreuses encore.

Nous avons prouvé précédemment que le berceau de cette famille est à Forest, près de Lille, dans la partie wallonne ou française du comté de Flandre.

Digitized by Google

En 1095, vivait le chevalier *Gossuin* de Forest, qui eut le malheur de tuer, à Tournai, le comte Henri de Bruxelles, beau-frère de son seigneur le comte de Flandre : c'est le plus ancien membre connu de cette vaillante race.

La généalogie doit, dans l'état actuel de nos recherches, commencer par les degrés suivants.

Branche aînée.

I. N..... .. (peut-être GOSSUIN, le chevalier de l'an 1095) de Forest, époux de N... DE N... Dont :

1° Gérard, qui suit.

2° *Hugues.* En 1128 ou 1129, la princesse Clémence de Bourgogne, comtesse douairière de Flandre et duchesse douairière de Lothier (*ego Clementia, comitissa Flandrie et ducissa Lotharingie*), du consentement du comte Thierry (*assensu venerabilis Theoderici, comitis Flandrie*), fit une donation à une chapelle de Notre-Dame, située près de Courtrai et dépendant de l'abbaye de Saint-Amand ; voici comment sont indiqués les témoins de cette charte : « *S. Rogeri castellani. S. Balduini* de Odengem. *S. Radulphi* de *Rumbeca. S. Roberti Veineti. S. Herimanni Clave. S. Thome. S.* Gerardi de Forest. *S.* Hugonis, *fratris ejus. S. Theobaldi* de *Vatinis. S. Ursderi* de *Lonna* » (1).

(1) Archives départ., *Liber albus* de St-Amand, XIIIe siècle, fo iiij xx xix, pièce cotée cxviij et 130.—Cf. Sanderus, *Flandria illustrata*, La Haye, 1732, in-folio, III, pp. 14-15.

Digitized by Google

II. Gérard I de Forest, en 1128 vassal du comte de Flandre, époux de dame N..... de N.... Dont :

1° Gérard, qui suit.

2° *N*.....de Forest, épouse de N..... de Saint-Amand, fils d'*Almannus*, prévôt de Saint-Amand en 1116. D'où Etienne, prévôt de Saint-Amand en 1154.

III. Gérard II de Forest et de Lalaing, époux d'Adhelide. Il vivait en 1154, 1173. Peut-être était-ce sa mère qui avait apporté la seigneurie de Lalaing, assise au comté d'Ostrevant, avec un château-fort sur la Scarpe, mentionné en 1184 et qui remontait probablement à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe, de même que les châteaux de Rache et de Warlaing, élevés aussi pour la défense de cette rivière.

Après *Gérard* II, les fiefs de Forest et de Lalaing ne restèrent plus dans les mêmes mains : Lalaing, le plus important sans doute, échut au fils aîné, et Forest au second.

On connaît les noms de ses fils :

1° Simon, qui suit.

2° *Ansel* de Forest. En 1173, il est témoin d'une charte d'Hugues *d'Oisy*, châtelain de Cambrai, concernant la cession faite à l'abbaye d'Anchin, par le seigneur de Montigny, d'une partie de son bois. En 1178, il est témoin d'une charte du comte de Hainaut autorisant un échange entre la même abbaye et *Simon* de Lalaing, son frère. En 1180 (vieux style), le 1er avril, à Valenciennes, son frère et lui sont témoins d'une charte du comte de Hainaut, en

Digitized by Google

faveur de l'abbaye de Marchiennes, qui avait obtenu la restitution de la dîme d'Aniche.

Il paraît avoir eu un fils, *Hugues* de Forest, chevalier, en 1197 témoin d'une charte de Mahaut, dite *Regina*, comtesse douairière de Flandre, au sujet d'une contestation entre Urson *de Fretin* et l'abbaye de Loos, sur leurs sujets de « Formestraus ». Voici les noms des témoins, tous lillois : « *Johannes*, *Insulensis castellanus*, *Petrus* de *Mennilio*, *Robertus* de Sengin, *Gerardus* de Avelin, Hugo de Forest, *Rogerus* de *Pla..*, *Theodericus* de Martinsart, *milites*. *Johannes* F...lart, *Balduinus*, *filius Roberti* de Anstain, *Henricus* Troleit, *burgenses Insulenses*. »

3° *Etienne*.

4° *Nicolas*.

5° *Gérard*.

Avant d'abandonner la seigneurie de Forest, berceau des Lalaing, nous ferons remarquer que, dans des chartes de l'abbaye du Château-lez-Mortagne (reposant aux archives départementales), émanant des sires de Mortagne, châtelains de Tournai, il est souvent question, entre 1190 et 1271, de seigneurs du nom de Forest, vassaux du sire de Mortagne. Ainsi, de 1190 à 1199, apparaissent Wautier de Forest *dit* Mauclerc, chevalier, et son fils Evrard *dit* Rihart (*dominus Galterus* de Forest ou *dominus Walterus* Malclerc et *Evrardus*, *filius ejus*, *cognomento* Rihars). En 1207, Wautier Mausclers, chevalier de Forest, du consentement de sa femme *Heluidis*, de son fils Bauduin et de ses autres fils et filles, fait à l'abbaye une donation de dîmes situées à « Bruile » et à « Felines ». En 1217,

Digitized by Google

le sire de Mortagne assure à l'abbaye la possession d'une dîme à elle restituée par Wautier Caboce de Forest (*Galterus* Caboce del Forest) et *Heluidis*, sa mère, étant également nommés les frères dudit Wautier, savoir : Bauduin et *Autbertus*. En 1221, le seigneur de Mortagne confirme, comme sire, une acquisition de terres que venait de faire l'abbaye de dame *M.*, mère de *W.* et de *Th.*, fils du chevalier Richard de Forest (*filii Richardi militis* de *Foresto*), qui, partant pour la croisade de Constantinople (*peregre ad partes Constantinopol. profecturi*), avaient abandonné à leur mère la gérance de tous leurs biens (*constituerunt procuratricem omnium bonorum suorum*). En 1250, nouvelle confirmation au profit de l'abbaye qui avait acheté des terres situées « deseure le Pontoit », « en le parroche de Dons dales... », la vente ayant été faite par Watier de Forest, sa femme Wibours et leur fils Jean, y ayant également consenti « Hediars, li suer Watier devant dit, et Bauduins *de Reng* .., ses serourges. » En 1251, l'évêque d'Arras approuva l'acquisition, faite par l'abbaye, de terres dépendant du fief de Forest, vendues par Watier de Forest et *Wibordis*, sa femme. Enfin en 1271 Marie A le Take (*honesta mulier et devota Maria dicta* de Aldenarde, *civis Tornacensis filia condam Henrici* A le Take) donne à l'abbaye une rente qu'elle avait achetée de Jacques de Forest, fils de feu Wautier, chevalier, seigneur de Forest (*a Jacobo dicto* de Forest, *filio condam d^ni Walteri*, *militis*, *domini* de Forest).

Dans le fonds de Saint-Pierre de Lille, aux Archives départementales, il y a une charte du mois d'oc-

Digitized by Google

tobre 1267, émanée de Gilles *de Ghamecines*, chevalier, et de sa femme Isabeau (*Yzabella*), par laquelle ils vendent au chapitre la dîme de Quesnoy-sur-Deule que ce chevalier tenait en fief de Gille de Forest, chevalier (*a d^no^ Egidio* de *Foresta*, *milite*), et en arrière-fief de la comtesse Marguerite (1).

En 1416, Thierry de « Foriest », vassal de la cour de Mortagne, portait : De..... à la croix de..... (2).

IV. Simon I de Lalaing, époux de Richesent. Cette dame nous paraît être de la maison de Landas : vers 1180, elle avait l'hommage d'une partie de la dîme de « Cerenz » (Chéreng, entre Lille et Tournai), que le possesseur, Jean *de Fretin*, chevalier, vendit à l'abbaye de Cysoing, et cet hommage, elle le tenait en fief d'Amaury *de Landas* ; le comte de Flandre, le sire de Landas et *Simon* de Lalaing, au nom de sa femme, étant à Lille, approuvèrent la vente de la dîme en qualité de seigneurs suzerains (3).

En 1178, *Simon* de Lalaing, du consentement de sa femme et de ses fils, et avec l'autorisation du comte de Hainaut, céda en échange à l'abbaye d'Anchin un bois et un chemin situés entre Lalaing et Anchin (*Preuves*, n° IV).

En 1184, «*Symon* de Lalen » est témoin d'une charte du comte de Hainaut, constatant la vente faite à la même abbaye, par Arnoul *d'Escaillon*, d'une rente à Auberchicourt.

Il laissa au moins deux fils :

(1) Cf. Demay, *Sceaux de la Flandre*, n°s 915 et 916.
(2) Id., no 897.
(3) Bibl. nation., collection des 182 Colbert-Flandres, vol. 73, f° 83; titres de Cysoing.

Digitized by Google

1° Nicolas, qui suit.

2° *Gossuin* de Lalaing, cité dans des chartes, avec son frère, en 1201 et 1211 (*Preuves*, n^os V à VII).

C'est probablement le même qui, sous les noms de *Goslenus* ou *Gossart* (*Gossardus*) de Lalaing, chevalier, apparaît dans plusieurs actes, de 1214 à 1243.

En 1231 et 1243, il était seigneur à Fresnes, près de Condé; en 1272, Jean, sire *de Wasnes*, chevalier, également seigneur à Fresnes, portait comme les Lalaing. « Monseigneur Jehan *Bouni de Fresnes* » est appelé, en 1269, cousin de *Nicolas* II, sire de Lalaing (1). Vers 1331, un certain *Jean* de Lalaing possédait des biens à « Frasnes », dont le seigneur était alors Thomas *de Lille*, écuyer (Hautcœur, *Cartulaire de Flines*, page 553).

En novembre 1232, il vendait au chapitre de Saint-Amé de Douai des pièces de terre situées entre « Anterueles et Anetieres et Avelin et Has », qu'il tenait en fief du chevalier Ansel *d'Aigremont*; l'acte fut passé à Templeuve, « en le cort monseigneur, present ses hommes : seg^r Ernoul *de Landast*, s^gr Jean *de Canfaing*, s^gr Estevenon *del Mareskel*, cevaliers. Gillon *d'Anterueles*, Gillon *de Le Planke* et Werin *del Mes.* » Il parle de sa femme, sans la désigner par son

(1) *Souvenirs de la Flandre wallonne*, XIII, pp. 84 et 89. Jean, sire de Wasnes, et Jean de Fresnes *dit* Bouni nous semblent n'être qu'un seul personnage.

Digitized by Google

nom. Son sceau manque malheureusement au bas de la charte (1).

V. NICOLAS I, sire de de Lalaing, chevalier, est cité en 1197, parmi les vassaux de l'abbé de Saint-Amand (*Nicolaus* de Lalen), dans une charte du comte de Flandre et de Hainaut confirmant un échange fait entre l'abbé et son prévôt héréditaire Gérard (2).

Vers 1200, du consentement de son frère *Gossuin* et en présence du comte Bauduin, il confirme l'échange conclu entre l'abbaye d'Anchin et son père (en 1178), ainsi que le don du ruisseau de Lalaing fait à l'abbaye par ses ancêtres. En 1201, à Douai, devant le comte et la comtesse, il conclut un autre traité avec l'abbaye. (*Preuves*, nos V et VI.)

Le jeudi 14 avril 1211, à Ath, en présence de Philippe *de Flandre*, marquis de Namur, régent de Flandre et de Hainaut, *Nicolas* de Lalaing, du consentement de *Gossuin*, son frère, renonce à sa dîme de Lalaing, au profit de l'abbaye d'Anchin. En annonçant cette cession à l'évêque d'Arras, le même prince Philippe, frère germain de Bauduin, empereur de Constantinople, comte de Flandre et de Hainaut, appelle le seigneur de Lalaing MON COUSIN : c'est un titre des plus honorables pour cet illustre maison (*Preuves*, n° VII).

En 1219, *Nicolas*, sire de Lalaing, affranchit l'abbaye de Marchiennes de tout droit de transit dans sa

(1) Archives départ., fonds de St-Amé.

(2) *Liber albus*, fo 24, pièce 16.

Digitized by Google

seigneurie, soit par eau, soit par terre (*Preuves*, n° VIII).

Vers la même époque et à propos de ce droit seigneurial de transit, appelé « vinage », il fut menacé d'excommunication, pour avoir usé de violence contre l'abbaye d'Hasnon ; le prévôt de Douai, qui levait aussi un « vinage » en sa seigneurie d'Escarpel, était compromis dans la même affaire (*Preuves*, n° IX).

Il eut au moins deux fils :

1° Simon, qui suit.

2° *Jean* de Lalaing, bientaiteur des pauvres du village, cité dans la fondation faite par son frère en 1243.

Peut-être y a-t-il lieu d'ajouter ici :

3° d^elle^ *N.* .. de Lalaing, épouse de N.... DE LANDAS dit DE LESPAISCE. En 1269, Amaury *de Lespaisce*, leur héritier, tenait en fief du sire de Lalaing une part du « vinage » de ce lieu (*Preuves*, n° XIV).

Les généalogies de Lalaing lui attribuent pour fille « Aleyde, » mentionnée, disent-elles, avec son époux Gérard *de Landas*, sire d'Eyne, « ber » ou baron de Flandre, dans l'obituaire de l'église d'Eyne, ainsi que dans une charte de l'abbaye d'Eename, de l'an 1268 ; mais c'est une erreur : le chevalier Gérard *de Landas*, sire d'Eyne et comme tel « ber » de Flandre, et aussi sire d'Esne ou « Aisne » et comme tel pair de Cambrésis, a épousé, en premières noces, Alix *de Beauvois* (*Aelidis* de *Bello Visu*), décédée avant 1260, et en secondes noces, une dame appelée Marguerite, qui portait une bande ou un bandé. Cela

Digitized by Google

résulte de plusieurs chartes reposant aux Archives départementales, dans le fonds des guillemites ou guillemins de Walincourt. (Cf. Demay, *Sceaux de la Flandre*, nos 1179 et 1180.)

VI. Simon II, sire de Lalaing, chevalier, époux d'Alexandra de Lesdaing, fille du chevalier N.... *de Lesdaing* et de Marguerite *de N....* (1) ; la dame de Lalaing était veuve en 1252 et administrait la seigneurie pour ses enfants mineurs (*Preuves*, n° XIII).

Il améliora sa « ville » au point de vue de la défense (*Preuves*, n° XI).

En 1242, il céda à l'abbaye d'Anchin son moulin à eau banal de Lalaing, en se réservant sur lui une rente en blé, qu'il reprit en fief de l'abbé (*Preuves*, nos X et XI).

Il fit, en 1243, une fondation au profit des pauvres de sa terre (*Preuves*, n° XII).

Dans un acte du mois de janvier 1256 (vieux style), il est question des hoirs (*liberi*) de Lalaing, qui avaient une seigneurie à Roucourt (2).

(1) En avril 1244, *domina Margarita de Lesdaing*, c'est-à-dire : dame Marguerite de N....., veuve de N.... de Lesdaing, chevalier, détenait, à titre précaire, douze muids de terre au terroir d'« Hasencourt » (Azincourt, à Emerchicourt) ; comme Gilles, sire de Denaing, chevalier, vendait six muids de terre, au même terroir, il assigna en échange, à *Gila*, sa femme, pour garantie de sa dot, sept muids de terre à lui appartenant, à prendre dans les douze « que tient à présent dame Marguerite de Lesdaing » (Arch. départ., fonds d'Anchin).

En 1270, Nicolas II évoque le souvenir de feu « medame Margeritain de Lesdaing, me tharien, » la mère de sa mère (Hautcœur, *Cartul. de Flines*, I, p. 182, Lille, 1873, in-3°).

(2) Archives départ., fonds de l'abbaye des Prés de Douai.

Digitized by Google

C'était le 19 octobre qu'on chantait, en l'église de Lalaing, « l'obit de Mgr *Simon* de Lalaing, jadis seigneur dudit Lalaing et de Sepmeries (1), et de dame Alexandre, son espeuze, lequel seigneur gist en l'abbaye de Flines (2), et ladite dame, devant le crucefix, soubz ung viel marbre , en l'église dudit Lalaing » (3).

L'auteur de l'armorial auquel a été donné le titre mensonger de « Grand Tournoy de Compiègne de l'an 1238, au mois de février », a mis notre *Simon II* en compagnie de «Jehan *d'Avesnes*,comte de Hainaut » (1280-1304) ! D'après le Ms. de cet armorial qui a servi à la publication de M. E. de Barthélemy (*Le Tournoi de Compiègne*, Saint-Quentin, 1873, in-8°, page 16),le sire de Lalaing figurerait le 141e et serait ainsi désigné : « *Simon*, sr de Salaincg : De gueule à 10 losanges d'argent accolées et posées en fasce 3, 3, 3, 1. »

Simon II laissa au moins deux fils :

1° Nicolas, qui suit.

2° Simon de Lalaing, auteur de la branche de Semeries, qui suivra.

VII. Nicolas II, sire de Lalaing, chevalier, bienfaiteur de l'abbaye de Flines, époux d'Agnès de

(1) Simon II ne fut pas sire de Sepmeries, mais bien son fils ca det Simon, à cause de sa femme.

(2) Peu probable, vu la date de la mort de Simon II, vers 1250, quand l'abbaye était encore à Orchies. On aura confondu ce seigneur avec son petit-fils Simon III.

(3) Compte de l' « aulmosne » de Lalaing, 1545-1546, fo 7. Archives du parlement de Flandres, fonds de la gouvernance de Douai, liasse d'anciens comptes.

Digitized by Google

WILLERVAL (« Agnes, damme de Huillerval »), avec avec laquelle il confirme, en octobre 1274 (1), le don d'une rente à une chapelle à Izel-lez-Esquerchin (Ysier ou Isel).

Au mois de juillet 1265, il ratifia la fondation de son père au profit des pauvres de Lalaing (*Preuves*, n° XII).

En mars 1269 (vieux style), il renouvela la donation faite par son aïeul, en 1219, à l'abbaye de Marchiennes (*Preuves*, n° XIV). A cette époque, une partie du « vinage » de Lalaing, qui, en 1219, appartenait tout entier à *Nicolas* I, était à un certain « Amourris *de Lespaisce* », qui la tenait en fief du seigneur de Lalaing ; ce devait être un membre de l'illustre maison *de Landas* et un descendant des Lalaing par les femmes (2).

C'est lui qui, d'après la tradition, fonda, vers 1280, l'hôpital Saint-Antoine de Lalaing. Cette fondation, qui avait son chapelain, subsistait encore à la Révolution.

Le sire de Lalaing suivit le roi saint Louis à la

(1) Communication due à l'obligeance de M. l'archiviste Demay ; l'acte original, muni des sceaux des deux époux, repose aux Archives départ. d'Arras, fonds de Saint-Vaast. Quoique femme d'un chevalier et par conséquent *dame*, Agnès usait alors d'un sceau sur lequel elle est encore qualifiée *demisiele*. — Cf. Demay, *Sceaux de l'Artois*, nos 390 et 391.

(2) Le fief de Lespesse, à Landas, mouvait de la motte d'Orchies ; le prénom d'*Amourris* était affectionné par les Landas.

Cette part du « vinage » aura été détachée, probablement sous Simon II (122.-125.), pour quelque fille de Lalaing, dont l'héritier était, en 1269, Amaury de Lespaisce.

Digitized by Google

croisade de 1270, étant « adonques encores joennes » chevalier (1).

Depuis 1263 jusqu'en 1285, il figure dans beaucoup de chartes du Hainaut, notamment dans celles du comte Jean *d'Avesnes*, dont il fut le familier.

Il fit cadeau, à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, d'une bible française en deux volumes, qui tenta le comte Jean *d'Avesnes* et la comtesse Philippa, sa femme, et dont l'abbaye ne put rentrer en possession qu'après leur mort, en 1311 (2).

Le 8 mars, on chantait, en l'église de Lalaing, « l'obit de messire *Nicole* de Lalaing, lequel gist au cœur de ladite église » (3).

Il eut :

1° Simon, qui suit.

Nous croyons pouvoir ajouter :

2° *Marguerite* de Lalaing, femme de Jean de Waziers, chevalier ; celui-ci vivait en 1310. Etant veuve, elle fit une fondation en l'abbaye de Flines, et mourut vers 1344 (4).

3° *Gille* Ier de Lalaing, abbesse de Flines en 1323, morte en 1356 (5).

VIII. Simon III, sire de Lalaing, chevalier, (vers

(1) « Comment un seigneur de Lalaing fut guéri par l'intercession de saint Louis; 1275. » Page 83 du t. XIII des *Souv. de la Fl. wallonne.*

(2) *Mémoires de la Société de Lille*, 1839, in-8o, 2e partie, p. 457.

(3) Compte de l' « aulmosne » de Lalaing, 1545-1546, fo 13.

(4) Hautcœur, *Cartul. de Flines*. II, p. 590. Sur Jean de Waziers, voir p. 77 de nos recherches intitulées : *Une vieille généalogie de la maison de Wavrin*, Douai, 1877, in-8o.

(5) Id., *Hist. de l'abbaye de Flines*, Lille, 1874, in-8o, p. 384.

Digitized by Google

1310) époux de Mahaut D'ASPREMONT, mourut en 1333 ; gît à Flines.

Il figure, en 1290, à la suite du prince Florent *de Hainaut*, fils du comte Jean, au tournoi de Chauvency, dont le héros et l'héroïne furent « Joifrois, » sire *d'Aspremont*, et Isabeau, dame *de Quiévrain*, sa femme, alors « dame de jovene aage », père et mère de celle que *Simon* prit pour épouse, vers 1310. Le héraut Jacques Bretex le désigne ainsi :

« *Simars* de Lalain, qui d'amors
Seit les amors et les clamors
Et quanque au mestier afiert. » (1)

En 1296, le 23 septembre, n'étant encore qu' « escuyers», ce seigneur de Lalaing fit hommage à l'abbé d'Anchin pour un fief (probablement situé dans la châtellenie d'Oisy) qu'il avait acquis de Jean *d'Aubigny*, et se soumit, ainsi que l'abbaye elle-même, à un arbitrage, au sujet de difficultés existant entre eux. Les arbitres étaient : « mon seigneur Perron *de Senghin*, chevalier, et Symon *de Chaudardée*, escuier », avec « Jehans *de Sarris*, li baillius d'Oysi », comme tiers arbitre (2).

Il était chevalier, quand il fit rédiger, le 26 avril 1300, la coutume de sa seigneurie, étant assisté, selon l'usage, de ses plus proches parents majeurs et non empêchés, savoir : ses « chiers et foiables amys, monseigneur *Symon* de Lalaing, seigneur de Sepmeries (voir branche de Semeries, VII), et mon-

(1) *Les Tournois de Chauvanci ;* vers 4081-3.

(2) Arch. départ., fonds d'Anchin, original scellé.

Plus tard, devenu chevalier, Simon III eut un autre sceau relatant sa haute dignité.

Digitized by Google

seigneur Druon, seigneur *de Wargny.* » La charte originale, munie des sceaux de ces trois personnages, fut « mise et enclose, par maniere de garde et de lieu sauf et sceur, » en l'abbaye de Marchiennes.

C'est probablement lui qui figure dans la liste des comtes, des « banerech » et des chevaliers ayant assisté au tournoi de Mons en 1310 ; on l'y appelle « *Sausonneg* de Lalaing » ; là se trouvaient, avec le comte de Hainaut et les princes Jean *de Hainaut*, Henri *de Flandre* et Guy *de Namur*, les seigneurs de Ligne, de Bousies, de Gavre, ainsi que les chevaliers Hugues *d'Antoing*, Michel *de Ligne*, « Sausier » (Sanse ou Sanche ?) *d'Antoing*, le borgne *de Mauny* (père du fameux Wautier *de Mauny*, l'un des héros de Froissart), « Alars *de Robais* », « Nico *de Wasiers* » etc. (1).

En 1326, fut terminé à l'amiable un long procès qu'il avait contre l'abbaye d'Anchin, et qui dérivait des droits considérables que ses ancêtres avaient abandonnés à l'abbaye dans leur propre village. Dans l'un des nombreux articles du débat, les arbitres décident que, par convenance « et pour oster le horreur desdits religieux et de toutes personnes qui passeroient en celui liu », il sera interdit au seigneur de Lalaing de « lever fourques pour pendre hommes, ne lever roees, ne ardoir hommes ne femmes », dans la partie de sa seigneurie avoisinant celle de l'abbaye (*Preuves*, no XVII).

(1) *Compte rendu des séances de la Com. roy. d'hist.*, Bruxelles, 1863, in-8o, 3e série, V, pp. 254-255. D'après un Ms. hérald. de l'an 1405, reposant à la Bibl. impér. de Vienne.

Digitized by Google

Le 31 mai 1332, étaient choisis comme arbitres entre l'abbesse de Flines, « suer Gille », et le châtelain de Rache : « nobles hommes monsingueur *Symon* (1), singneur de Lallaing, et monsingneur Jehan, singneur *de Wendin*, chevaliers. »

Entre 1307 et 1329, *Simon* III figure dans plusieurs chartes du Hainaut.

Mort le 3 mai 1333, il fut enterré dans l'église abbatiale de Flines, par un privilége spécial et sans doute en considération de sa sœur l'abbesse : d'après la règle, en effet, on n'aurait dû inhumer dans les églises de l'ordre de Citeaux que les rois, les reines et les évêques (Hautcœur, *Hist. de l'abbaye de Flines*, page 81). Sa veuve se fit religieuse au couvent de Beaumont à Valenciennes, où elle décéda en 1373.

C'est cette génération qui a presque toujours été un écueil pour les généalogistes, en donnant pour père à *Simon* III un certain Otton de Lalaing et une certaine Isabeau de Saarbruck. La preuve de la prétendue alliance de Lalaing et de Saarbruck ne repose que sur des monuments funèbres : or ils sont susceptibles de bien des modifications. A Flines, le tombeau de l'abbesse *Gille* II, fille de *Simon* III, était orné de huit quartiers, parmi lesquels figurait celui de Saarbruck, paraissant appartenir à sa grand'mère pater-

(1) Vérification faite sur l'original, c'est par erreur que, dans le *Cartul de Flines*, II. p. 555, le sire de Lalaing est prénommé *Jehan* au lieu de *Symon*.

Chose bizarre, Gramaye, dans ses *Antiquitates Belgicæ, Flandria*, p. 214, col. 1 (Louvain, 1708, in-fo), en parlant du beau tombeau de ce seigneur, qu'il avait remarqué à Flines, l'appelle *Jean Simon*.

Digitized by Google

nelle (1); mais on sait que les tombes de Flines avaient été refaites (2); et d'un autre côté, ce quartier ne se trouvait pas au nombre des douze blasons qui décoraient la tombe de *Simon* III lui-même (3). Sur le tombeau du Bon Chevalier *Jacques* de Lalaing, tué en 1453, se trouvait aussi le quartier de «Sarrebruche» : « D'azur au lyon d'argent, semé de croisettes fichées recroisettées de mesmes, couronné d'or » ; ce serait le second de ses trente-six quartiers, si on les rangeait dans l'ordre méthodique ; mais sur le monument, il occupait le cinquième rang, d'après la description contenue dans le Ms. héraldique, analysé plus haut, de la Bibliothèque nationale, n° 5229, 11°, et datant de 1525 environ. Le monument du Bon Chevalier, de même que ceux de ses père et mère, aïeul et aïeule, a été détruit à la Révolution, mais les cinq statues mutilées, conservées dans notre Musée, nous semblent appartenir à une seule époque, quoique l'un des personnages soit mort en 1434 et un autre en 1495. Il est d'ailleurs certain que les troupes de Louis XI, en 1477, ont « ars et brullé la ville de Lalaing » (4), et il est peu probable qu'elles aient épargné l'église, contrairement aux agissements habituels de la soldatesque. Aussi concluons-nous que l'épitaphe de *Jacques* de Lalaing a

(1) Bibl. publ. de Douai, Ms. 888, écriture du XVIIIe siècle; Epitaphier de Malotau, I, p. 38.

(2) C'est l'abbesse Jeanne de Boubais (1507-1533) qui fit « renouveler » les tombes (*Cartul.*, II, p. 927).

(3) Epitaphier de Malotau, I, p. 38.

(4) Acte du 31 décembre 1493; n° 101 de l'inventaire des archives communales de Lalaing.

Digitized by Google

été refaite, probablement au commencement du XVIe siècle et par *Charles* Ier (2e branche, XIII), qui affectionnait beaucoup sa seigneurie, berceau d'une longue suite d'aïeux : car il avait le culte de la famille (1) et le Bon Chevalier en était la plus grande illustration ; aussi donnait-il le prénom de *Jacques* à l'un de ses fils. Ces deux monuments ne prouvent donc qu'une chose, c'est qu'on croyait, vers 1500, à l'alliance de Lalaing et de Saarbruck, qui aurait précédé immédiatement celle *d'Aspremont*. A cette époque, il n'était pas facile de fouiller les archives ecclésiastiques, qui seules auraient pu éclairer les hérauts d'armes dans leurs recherches généalogiques sur les Lalaing ; ces dépôts précieux s'étant ouverts pour nous, nous n'hésitons point à supprimer le quartier de Saarbruck et à le remplacer par celui *de Willerval* (2).

Un acte en chirographe reçu par les gens de loi du village de Quiévrechain, en 1346, « le jour saint Thumas lappostele devant Noel », 21 décembre, reposant aux Archives départementales, dans le fonds de la cathédrale de Cambrai, et contenant une vente de terres faite par le seigneur *Nicolas* III (voir ci-après, IX), renferme des renseignements précieux sur la famille et les enfants de Mahaut *d'Aspremont*.

« Comme par le succession et le trespas de haut homme et noble monsigneur Joffroit *d'Aspremont*,

(1) Voir dans Molinet, V, p. 240, comment il défendit la mémoire de son père contre certaines allégations d'Olivier de La Marche.

(2) Simon III ne paraît pas avoir épousé Mahaut d'Aspremont avant 1310 : or il était d'un âge mûr à cette époque-là. Se serait-il marié auparavant à Isabeau de Saarbruck ?

Digitized by Google

chevalier, signeur de Kieurechin, à qui Dieus fache mierchy, il fust et soit eskeut à ses hoirs, tant freres et soers, comme eskanchiers, chi apries nommés, toute li tiere de Kieurechin..... Cest assavoir : à reverent personne noble et poissant monsr Henri, par la grasce de Dieu, eveske de Vredun, medame Mehaut de Lalaing, se sereur, medame Alliennor *d'Aspre-ment*, dame de Fontaines, leur soer, et monsigneur Joffroit *de Saint Disier*, chevalier, à loyal parchon, à ces iiij hoirs et escanchiers dessᵉ dis.

» Et puis celle eskance, si comme dit est, li devant ditte medame Mehaus, dame de Lalaing, soit entrée en religion et euwist renonchiet à se ditte parchon, liquelle est et doit yestre eskeuwe de li à monsigneur *Nicollon*, signeur de Lalaing, sen aisnet fil, chevalier.

» Et depuis, li dis messᵉ *Nicolles* euwist vendut... une chiertaine somme de florins al escut de rente à vie à rakat... Et comme de rekief li dis... ait vendut... à discret homme noble et poissant monsigneur Robiert *de Couchi*, canonne et chantre de l'église de Cambray et signeur du Chasteller sur Oyse, pluiseurs parties de celle deuant ditte terre, appartenans à le parchon ledit monsigneur *Nicollon*.... Par lequel vendaige se fist li rakat de le rente à vie vendue.... Et ait encore.... fait, sour celi parchon, telle que venue et eskeuwe li est de par se mere, vendaige de trente livrées de tiere à hiretaige à noble dame medame Margherite *de Wingles*, dame de Roisin. » Afin de régulariser ces ventes, le seigneur *Nicolas* « requist as autres parchouiers dessus nommés à avoir loyal parchon », et le partage fait, il réalisa

Digitized by Google

l'aliénation qu'il avait consentie au profit du noble chantre.

Ce qui fut conclu « par le gret.... de medame Mehaut de Lalaing, se mere, qui, pour tant que à se viaige [sur la terre de Lalaing] pooit toukier, renoncha de rekief bien et souffisamnt à toutes les parties dou vendaige deseure dit. Et par le gret de medame Ysabiel, dame de Lalaing, compaingne et espeuse audit monsr *Nicollon*, de monsr *Symon* de Lalaing (1), monsigneur *Jehan* dit *Sanson* de Lalaing, chlrs, freres audit monsr de Lalaing, Gillion *de Reumont* et demisielle *Florence*, sa femme, demisielle *Margherite* de Lalaing, canoinnesse, de Malboege, demisielle *Marie* de Lalaing, canoinnesse de Niuielle, et demisielle *Gille* de Lalaing, sereurs audit signeur de Lalaing »; les échevins étant pleinement apaisés « de endroit de le greance de le mere audit monsigneur de Lalaing et de tous ses enfans dessus nommés. »

Voici la longue liste des enfants du seigneur *Simon* III et de Mahaut *d'Aspremont*.

1° Nicolas, qui suit.

2° Simon de Lalaing, auteur de la branche de Quiévrain, qui suivra.

3° *Jean* dit *Sanson* de Lalaing, chevalier, vivant en 1346.

4° *Florence* de Lalaing, mineure en 1338 et

(1) On trouve dans le compte du grand bailliage de Hainaut, du 15 septembre 1350 au 15 mai 1351, fo 4 vo, qu'à la requête de « monsr Simon de Lalaing », le bailli « fist arriester, sour monsr Joffroit de Saindizier, aucuns biens appartenant au tiestament monsr le evesque de Vredun ».

Digitized by Google

citée avec deux de ses sœurs, *Marie* et *Jeanne*, dans une quittance que leur frère aîné délivra, en leur nom, à la dame d'Aspremont (leur aïeule maternelle), à Quiévrain, le dimanche après le jour de Noël (27 décembre) 1338, pour les arrérages d'une rente de 200 livres que ladite dame devait à cause du mariage de feu le seigneur et de la dame de Lalaing, laquelle rente avait été assignée dans la part de ces trois demoiselles (1).

En 1346, elle était l'épouse de « Gilliön » DE REUMONT, de la maison de Roisin ; dont il y eut postérité. C'est lui qui devint « messire Gilles, sire de Rumont et de Berelle, chevalier, » figurant comme homme de fief de Hainaut dans un acte passé à Mons, « ou castiel », le 2 mai 1362 (archives départementales, fonds de l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes).

En 1385, dans l'« avis» du sire et de la dame de Quiévrain, figure parmi les parents, du côté de l'« avisant » (voir branche de Quiévrain, IX) : le chevalier Jean, seigneur de « Ruymont et Berelle », qui est un fils de *Florence* de Lalaing.

Ces *Reumont* étaient des cadets de *Roisin* et portaient : Bandé de gueules et d'argent de six pièces (et pour brisure) au lambel de trois pendants de gueules.

La dame de Reumont, morte le 13 août 1380,

(1) Saint-Genois, *Monum. anciens*, Paris, 1783, in-fo, I, p. 235.

Digitized by Google

gît auprès de son époux, en l'église de Berelles (1).

5° *Marguerite* de Lalaing, chanoinesse de Maubeuge en 1346.

6° *Marie* de Lalaing, mineure en 1338, chanoinesse de Nivelle en 1346.

7° *Jeanne* de Lalaing, mineure en 1338, étant morte ou entrée en religion à la date de 1346.

8° *Gille* II de Lalaing, abbesse de Flines en 1363, morte le 16 mars 1387 (vieux style), inhumée en son église, devant l'autel de saint Jérôme. Elle avait laissé à l'abbaye certaines terres dont devait jouir viagèrement sa nièce *Jeanne* de « Kievraing », en 1392 religieuse de Flines (2) ; cette *Jeanne* de Lalaing *dite* de Quiévrain, fille de *Simon*, devint aussi abbesse (voir branche de Quiévrain, IX 7°).

Le blason qui ornait la tombe de *Gille* II était parti de Lalaing et *d'Aspremont* (3), armes de ses père et mère.

Nous croyons pouvoir encore ajouter aux enfants du seigneur *Simon* III :

9° *Isabeau* de Lalaing, « cordelière en Verdun », nommée dans le testament d'Isabeau,

(1) Bibl. publique de Douai, Ms. 886, épitaphier de Malotau, de l'an 1740, IV, p. 390.

(2) Hautcœur, *Hist. de l'abbaye de Flines*, pp. 388 et 486 ; et *Cartul.*, II, p. 704.

(3) Epitaphier de Malotau, précité. — Epitaphier ms. de la Bibl. d'Arras, n° 738 (ancien 754), f° 17 v° : communication due à l'obligeance de M. Preux.

Digitized by Google

dame d'Aspremont et de Quiévrain, passé le « mercredi après la feste du saint Sacrement » 1326, en présence de religieux de Verdun ; elle lui lègue 20 livres; elle en lègue 60 « à nre chiere fille Felicitas » (1).

10° *Béatrix* de Lalaing, religieuse au couvent de Beaumont à Valenciennes, nommée dans un codicile de la dame d'Aspremont, en date à Quiévrain, du 4 avril 1336, par lequel elle choisit pour sa sépulture l'église des sœurs « preeceresses de Biaumont en Valenc^e », et fait des legs : « à suer Julliane et suer Jehane *d'Aspremont*, mes filles, suers de lede eglise de Biaumont, à suer *Beatrix* de Lallaing, à suer Katherine *dou Wés*, à Marie et à Ysabiel, suers as enfans *de Wargni* » (2).

IX. *Nicolas* III, sire de Lalaing, chevalier, bailli de Hainaut de 1352 à 1354, époux d'Isabeau *de Montigny* (en Ostrevant), mourut vers 1369.

En mars 1346 (v. st.), il reconnait avoir vendu, du consentement de « madame de Lalaing, notre mere, la dame de Lalaing, notre femme, no frere et nos suers », « à haut homme et noble no cher et boin ami monsr Robert *de Coucy*, canonne et chantre de l'église de Cambray et signeur du Chasteller sur Oyse », des terres situées « Kieurechin dales Kieuraing », ainsi que la « justice haute et signourie sur trente livrées de terre que nous avons vendut

(1) Collection Moreau, vol. 225, f° 67 ; copie prise par dom Queinsert, en 1774, dans les archives des sœurs de saint Dominique de Beaumont à Valenciennes.

(2) Id., vol. 228, f° 97.

Digitized by Google

à la dame de Roysin » obligeant à cet effet tous ses biens, « tant ou royalme de France comme ailleurs » (1).

Le 10 avril 1350, « *Nichu* de Lalein, chlr, » était à Arras, au service du roi, avec « ij chlrs et xiiij escuiers, » et « soubz le gouvernement de noble homme monsr le connestable de France » (2). Ce seigneur continua de bien servir la France, puisqu'en janvier 1367 (vieux style), le roi le qualifie : « notre bien amé et feauld notre chevalier *Nichole*, seignieur de le ville de Lallaing, » quand il consent à ce que les habitants de ce village jouissent du droit de pâture dans le marais de Flines, dit des Six-Villes.

« Parvenu en eaige et à terre », il avait fait serment à ses sujets, comme la « chartre » de Lalaing obligeait tous les seigneurs à le faire, « dedens quarante jours que il aront fait hommage à leur signeur ». L'original de cette charte communale ayant été détruit lorsque l'abbaye de Marchiennes fut brûlée le 12 août 1340 par le comte de Hainaut, allié éphémère des Anglais, au début de la guerre de cent ans, — début signalé par une lutte aussi cruelle que courte, où *Nicolas* III fut obligé, comme les autres chevaliers de Hainaut, de combattre contre la France à la suite de son maître, — on s'occupa d'y suppléer avec une « coppie de ledite chartre » de l'an 1300, « qui nous a esté verifiyée de bouche par nostre tres

(1) Original scellé, aux Archives départ., fonds de la cathédrale de Cambrai.—Voir plus haut la vente du 21 décembre 1346.

(2) Quittance de gages, scellée (Bibl. nation., Clairembault, titres scellés, vol. 63, coté LA, page 4849).

Digitized by Google

chiere dame et mere, dame de Lalaing, et de nos tres chier cousin monseigneur Taillefer *de Rosne*, avecq pluiseurs aultres ausquels nous avons adjousté foy et credence; » ainsi s'exprime *Nicolas* III, dans sa charte du 20 mars 1366 (vieux style), scellée par lui ainsi que par « notre chier fil *Colart* de Lalaing, chevalier, no aisné hoir, » par « no chier frere *Simon* de Lallaing, signeur de Hordaing et seneschal d'Ostrevant, » et par « no chier et amé cousin monseigneur Jehan *de Mortaigne*, chevalier, signeur de Potelles. »

L'obit de « messire *Nicole* de Lalaing, lequel gist au milieu de la chapelle Saint Jehan en l'église de Lalaing, » se célébrait le mercredi des Quatre-Temps de l'avent en décembre (1).

Nicolas III et Isabeau *de Montigny*, décédée avant 1369, eurent au moins trois fils et une fille :

1° *Nicolas* IV, sire de Lalaing et de Bugnicourt, chevalier, mort sans enfant vers 1390. En 1383, il servait la France, « en ces presentes guerres du roy n^re^ seigneur, en la chevauchée qu'il fait sur les champs pour aler ou pais de Flandres contre les Anglais, » ayant dans sa compagnie trois chevaliers et vingt-six écuyers (2).

2° *Simon* de Lalaing, écuyer, servait, en 1383, ayant dans sa compagnie un chevalier et vingt-cinq écuyers (3). Il n'existait probablement plus en 1387.

(1) Compte de l'« aulmosne » de Lalaing, 1542-1546, fo 13.
(2 et 3) Quittance de gages, scellée par « Colart de Lalain, chlr », le 31 août (Clairembault, id.).

Digitized by Google

3° Otton, qui suit.

4° *Jeanne* de Lalaing, chanoinesse de Mons en 1381, mariée à Pierre DE HAVESQUERQUE dit DE WISQUETE, chevalier, seigneur de « Raisse » (Rache-lez-Douai) et d'Ere (près Tournai), châtelain d'Orchies et de Bailleul en Flandre, chambellan du roi et du duc d'Orléans, tué à Azincourt, en 1415, sans enfant ; morte le 28 avril 1426, elle gît aux cordeliers de Tournai.

Pontus Heuterus, dans ses *Genealogiae* (Anvers, Plantin, 1583, in-f°, page 46), ouvrage forman le complément des *Rerum Burgundicarum libri sex* (id., 1584), la cite comme sœur d'*Otte*, fille de *Nicolas* et femme du sire de Raisse, mais sans donner son prénom : *Filiâ nupta Rassei domino*. Il est d'accord en cela avec Jacques Le Boucq, auteur du tableau généalogique de Lalaing, composé à Valenciennes en 1566.

C'est à tort que plusieurs généalogistes ont donné *Simon* III pour père à la dame de Raisse.

En 1407, 1415 et plus tard encore, le sire de Lalaing avait la jouissance de la seigneurie de Waziers-lez-Douai, « le vie de le dame de Raise [sa sœur] durant, tant seullement » (1).

Nicolas III paraît avoir eu en outre un bâtard :

Jacques, bâtard de Lalaing, vivant en 1363 et décédé, semble-t-il, vers 1370, ses biens ayant passé à son frère le sire de Lalaing.

Voici, à ce sujet, quelques indications tirées

(1) Archives communales de Lalaing, n° 92.

Digitized by Google

des comptes de la châtellenie de Bouchain reposant aux archives départementales.

1363, 30 novembre — 1364, 18 juin ; f° 1 v° : « Donné par *Jaquemart* le bastart de Lalaing sur Simon *Le Baillieu*, pour cxv s. faire auoir ». — F° 2 v° : « Donné par *Jaquemart* de Lalaing sur Nichaise *Matifart*, pour lxvj gros faire auoir ».

1364, 18 juin — 24 septembre, f° 1 : « Donné par *Jaq*s de Lalaing sur Colart *Hieket* d'Iwir et sur Nichaise *Mathifart*, pour x moutons flams faire auoir. »

1369, 1er mai — 1370, 24 juin, f° 3 : « Donné par *Jaks* de Lalaing sur Nicaise *Le Jouene* de St Piton, pour faire auoir l lb. ». — « Par monsr de Lalaing, sur Nicaise *Mathifart*, pour faire auoir ix lb. »

1377, 25 novembre, au 18 février suivant, f° 1 v° : « De monsr de Lalaing donnet dou sien sur Nicaise *Matiffart*. Se contraindi li sergans [de la châtellenie de Bouchain] les biens Michaut *Le Fuselier* de Cambray, liquels lui deuoit.... ».

X. *Otte*, seigneur de Lalaing, de Bugnicourt, etc., chevalier, bailli de Hainaut de 1398 à 1402, vers 1395 époux d'Yolente DE BARBANÇON ; né vers 1338, il mourut en 1441 ; gît à Lalaing.

« *Ostes* de Lalaing, écuyer », comparaît dans un acte du 4 juin 1369, avec ses frères : « hault homme et noble messires *Nicoles*, sires de Lalaing, chlrs, et *Simons* de Lalaing, escuyer, » au sujet de l'obit de leurs père et mère, qui devait se célébrer à Flines (1).

(1) *Cartul. de Flines*, II, p. 616.

Digitized by Google

On lit dans la généalogie de Croy et de Lalaing, composée vers 1566, f° 16 : « *Nicolas*, filz aysné de *Simon* de Lalaing et de la fille *d'Aspremont*, fut allié à la fille du s^gr^ de Montigny en Ostreuenant (*sic*), de laquelle il eult pluiseurs enfans, mais il morurent jeusnes, excepté le maisné, nommé *Otte* lequel est^t^ disposé d'estre homme d'eglise. » Le généalogiste ajoute : « Congnoissans que, p^r^ la mort de ses freres, la s^grie^ de Lalaing luy estoit escheut, ne vollant laisser perdre le nom et les armes de Lalaing, après auoir laissé ses benefices, estant en l'eage de soixante ans ou plus, sallia à Yoline *de Barbenson*, fille iij^e^ au s^gr^ de Barbenson, auecq laquelle et pour parteige dicelle, eult la s^grie^ de Montigny S^t^ Xp^hle^ et Merbe le Chasteau ou le Potterye. »

Ces renseignements semblent assez exacts, sauf toutefois ce qui concerne l'état ecclésiastique qu'aurait suivi le seigneur *Otte*. Nous avons vu en effet qu'il était écuyer, c'est-à-dire militaire, en 1369 ; il l'était encore en 1387 ; en outre le biographe de *Jacques* de Lalaing rappelle que « messire *Othe*, seigneur de Lalaing, suivit et fréquenta les armes, et fit de moult beaux voyages sur mer et autre part, en servant son souverain seigneur le duc Guillaume, comte de Hainaut, et depuis le bon duc Philippe. » C'est lui qui, sous le titre de « monseigneur de Lalaing », prit part, en 1396, à l'expédition de Frise commandée par le duc Aubert *de Bavière*, comte de Hainaut, et Guillaume, son fils, comte d'Ostrevant (Froissart, édition Kervyn, XV, page 281).

Sur sa tombe, on rappela qu'il avait vécu « cent et trois ans ».

Digitized by Google

Voici quels auraient été ses huit quartiers, d'après le monument funèbre de son petit-fils le Bon Chevalier ; nous les rangeons dans l'ordre méthodique :

1. « *Lalaing* : De guelles à dix lozenghes d'argent en pal. »

2. « *Sarrebruché* : D'azur au lyon d'argent, semé de croisettes fichées recroisettées de mesmes, couronné d'or. » Nous avons prouvé que ce quartier doit être remplacé par celui *de Willerval*.

3. « *Aspremont* : De gueules à la croix patée d'argent. »

4. « *Luxembourg* : Burlet d'argent et d'azur au lyon de *Lembourg* : De geulles à cewe fourchue, couronné d'or. » C'est encore un quartier défectueux; on doit le remplacer par celui de *Quiévrain*, ce qu'a fait Chifflet, dans son édition de l'*Histoire du Bon Chevalier*.

5. « *Montigny* : De synople à ung lyon d'argent couronné d'or. »

6. « *Wavrin* : D'azur à ung escuchon d'argent au mylieu. »

7. « *Havesquerque* : D'or à la fache de geulles. »

8. « *Disquemue* : Fachiet d'or et d'azur de iiij pieches, à ung tyret de geulles en sauthoir. »

Otte de Lalaing et Yolente *de Barbançon* laissèrent:

1° Guillaume, qui suit.

2° *Sanche* de Lalaing, chevalier (à Paris, le 17 avril 1436), seigneur d'Oprebaix, chambellan du duc de Bourgogne, prévôt-le-comte à Valenciennes (1437-1455), mort vers 1460, époux de Catherine DE ROBERSART, dont il eut une fille, leur unique héritière :

Digitized by Google

Jeanne de Lalaing, « demoiselle d'Escaillon et de Bruille, » en 1461, sous la tutelle du seigneur de Lalaing, son oncle, épousa Philippe DE BOURBON, seigneur de Duisant, de la maison de France, qui était veuf d'elle, en 1475, avec enfants.

D'après Carpentier (*Histoire de Cambray*, II, page 713), le seigneur et la dame d'Oprebaix auraient eu en outre, notamment : *Alix* de Lalaing, religieuse en l'abbaye de Prémy ; mais on sait combien les assertions de cet auteur sont sujettes à caution.

Sanche (ou *Sansse*, *Sanson*, mais non *Sausse*, comme on l'a souvent imprimé) fut, dans sa jeunesse, chanoine de Saint-Amé de Douai et archidiacre d'Ostrevant. Il est qualifié en 1436 « *Sansse* de Lalaing, seigneur de Bricques et de Thilly, escuier » (Archives départementales, compte du grand bailliage de Hainaut, 1er septembre 1435 — 31 août 1436, fo 43 vo). Son nom est honorablement cité par les chroniqueurs à côté de l'illustre *Simon*, son frère.

Il brisait de trois lions de.... (peut-être ceux *de Barbançon*, à cause de sa mère) dans la première losange (1). Il signait : « *Sanson* de Lalaing. »

(1) Le P. Anselme, I, p. 261, donne pour armes à Catherine (*sic*) de Lalaing, fille de Sanche, un écartelé de Lalaing et « d'argent à trois lions de sinople, armés et couronnez d'or. » Ce sont les armes de Barbançon, sauf que les lions sont de gueules.

Digitized by Google

3° Simon de Lalaing, auteur de la seconde branche, qui suivra.

4° *Marguerite* de Lalaing, décédée en 1444, chanoinesse de Mons, où elle était déjà en 1407.

5° *Jacqueline* de Lalaing, morte en 1446, aussi chanoinesse de Mons, où elle était déjà en 1415.

6° *Yolente* de Lalaing. Le souvenir de « ma demoiselle *Yolens* de Lalaing, fille de ma dame Yolens *de Barbenchon*, dame de Lalaing, » est rappelé en 1484, à propos de pièces de terre à Lalaing qui lui avaient appartenu (archives communales, n° 96 de l'inventaire).

Otte paraît avoir eu aussi des bâtards :

1° (*bis*). *Jean*, bâtard de Lalaing, qui, vers le mois de juillet 1420, étant « compaignon de guerre », fit une prise entre Douai et Orchies sur des partisans des Armagnacs.

Voici comment les faits sont rapportés dans une pièce du procès que cette prise engendra.

« Che sont les poins principaulx en brief alleghuiés... par Eurard *Le Coulletier* et *Jehan*, bastard de Lallain,... pardeuant... mess^s^ des comptes à Lille, alencontre de... marchans de Vallenchiennes, du procueur de n^re^ tres redoubté s^r^ et le bailli de Douay. Adfin que la somme de xxvj^c^ frans... prise par lesdis Eurard et bastart, estant de present en la main de n^re^ tres redoubté s^r^ mons^r^ le duc de Bourg^ne^, leur soit baillié...

» ... Japiecha en ce roy^me^ pluiseurs qui se nomment Erminaghois, desquelz ad present cellui qui se nomme daulphin est chief, ont esleué

Digitized by Google

guerre mortelle contre le roy n^re^ souuerain seign^r^ et feu mons^r^ le duc de Bourg^ne^ dar^r^ trespassé..., et encores continuent... contre n^re^ tres redoubté s^r^ qui ad present est..., en prendant de fait ses villes, fortereches et dommagant inhumainement en corps et biens tous les subges, vassaulx obeissans et bien veuillans du roy n^re^ dit s^r^. Et en esp^al^ ont prins... le ville et fortereche de Guise... et en icelle, par le moyen dun nommé Jaquet *de Laillier* et ses complices, de nouuel... ont esleué monn^e^ qui se forge audit lieu et mouteplie en ce roy^me^..., au grief prejudice du roy... et de sa monn^e^, laquelle danchyenneté il a accoustumé de faire forger en pluis^s^... lieux notables, à lui subges et obeissans, et non mie audit lieu de Guise, en commettant... crisme de leze majesté.....

» ...Lesdis Eurard et bastard, subges et bien vueillans de n^re^ dit s^r^, — et meismement ledit Eurard, qui est subget naturel de n^re^ dit s^r^ (1), et lequel a emploié son corps et cheuanche au seruice de feu n^re^ dit s^r^, qui Dieux pardoinst, en pluiseurs et diuerses armées quil a faictes pour le bien du roy, où il a grandement freé, despendu et plus perdu que gaignié, comme pluis^s^ autres hommes de bien ont fait, — nagaires entendirent que ledit Jaquet *de Laillier* enuoioit, par deux de ses varles qui portoient la croit saint

(1) Quant au bâtard de Lalaing, il était né sujet du comte de Hainaut, et non du duc Philippe le Bon, comte de Flandre.

Digitized by Google

Andrieu faintement, en monnoie blanche forgié audit lieu de Guise, la somme de xxvj^c francs ou enuiron à Vallenchiennes, qui fut deschergié al hostel dudit Henry *Flameng*, et lendemain, par ung voiturier enuoiée dudit lieu de Vallenchiennes à Tournay.

»... Lesdis Eurard et *bastard*, qui sont compaignons de guerre, comme dit est, pour porter dommage audit Jaquet, et aussi pour eulx recouurer des pertes quilz ont faites es seruices du roy et de feu n^re dit s^r, ...vinrent au deuant dudit voiturier..., et ledit voiturier auec lad^e finanche arresterent et amenerent en la ville d'Orchies, adfin de mettre lad^e finanche en lieu seurj, usques ad ce que de leurd^e prinse et arrest seroit ordonné, sauoir se lad^e finanche leur appartenoit ou non.... » (1).

Par lettres datées de Salins, le 3 août 1420, le duc Philippe le Bon évoqua la cause au conseil à Gand (2).

En 1430, ce bâtard de Lalaing vivait à Douai. Il possédait, en 1439, un fief à Sin, tenu du seigneur de Marquette-en-Ostrevant, châtellenie de Douai, lequel fief était, en 1407, à Jean *de Sin* dit *Patoul*, écuyer, qui l'avait eu de ses ancêtres; en 1416, à Conrard *de Flavines*, écuyer, et en 1449 à Jacqueline *de Sin*. Le

(1) Arch. départ., chambre des comptes, rouleau en papier au dos duquel on lit: « Escriptures baillées par Eurard Le Couletier et le bastard de Lalaing ».

(2) Septième registre des chartes, f° iiijxx xj^xv°.

Digitized by Google

même fief appartenait, en 1476, à *Jean* de Lalaing, prévôt de Saint-Lambert de Liége (qui figurera ci-après, au n° XII).

Selon nous, *Jean*, bâtard de Lalaing, avait épousé Jacqueline DE SIN, veuve de Conrard *de Flavines*, écuyer; il n'aura pas laissé de postérité.

2° (*bis*). *Otte*, bâtard de Lalaing, qui fut bailli de Saint-Ghislain de 1410 à 1412, étant qualifié : « homme sage et honorable *Ostes de Maurage*, écuyer, bâtard de Lalaing. En mars 1429, des gens de guerre du duc Philippe le Bon, notamment « *Jean* et *Hostes*, bâtards de Lalaing, » séjournaient dans les environs de Saint-Ghislain et rançonnaient les paysans (1). Le 10 septembre 1428, le bailli de Hainaut (*Guillaume* de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, voir ci-après, XI) avait envoyé « *Hoste*, bastard de Lalaing » vers messire Englebert *d'Enghien* (cf. branche de Quiévrain, IX 4°) « à Le Folie » (2). L'an 1433, à Bruille, figura, comme homme de fief de Hainaut : « *Otte*, bastard de Lalain, escuier », lorsque l'abbé d'Anchin fit rédiger la coutume de Bruille (3).

XI. GUILLAUME, seigneur de Lalaing, de Bugni-

(1) Reiffenberg, *Monum. pour servir a l'hist. des prov. de Namur*, etc., Bruxelles, 1848, in-4o, VIII, pp. 458 et 548. Dom Baudry (mort en 1752), Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain.

(2) Archives départ., compte du grand bailliage de Hainaut, 1428, 3 juillet au 31 août, fo 11.

(3) Escallier, *L'Abbaye d'Anchin*, Lille, 1852, in-4o, p. 216.

Digitized by Google

court, etc., sénéchal d'Ostrevant (par achat en 1441), chevalier, bailli de Hainaut de 1427 à 1433, *stathouder* (gouverneur) de Hollande jusqu'en 1445, lieutenant général du duc Philippe le Bon au duché de Luxembourg en 1441, chambellan du duc et chevalier d'honneur de la duchesse, — épousa vers 1418 Jeanne DE CRÉQUY, veuve sans enfant de Robert *de Wavrin*, fils du sire de Wavrin et tué avec son père à Azincourt en 1415. Mort en 1475, il gît à Lalaing.

Du vivant de son père, il était connu sous le nom de seigneur de Bugnicourt.

Vers 1430, il acquit de Jean *de Maubeuge* l'office féodal « de le venerie heritable de Haynnau » ; mais le duc Philippe le Bon manifesta l' « intention de le reprendre pour les deniers et de le rapplicquier à le demaine du pays de Haynnau » ; cependant le prince abandonna ce projet, et en 1454, le sire de Lalaing vendit à « mons^r Anthonne *Raulin*, seigneur d'Aymeries », le fief lige « se comprendans en la venerie heritable de Haynnau, aussi en la louuerie, en pourseugs, en cens, en rentes dargent, dauaine et de cappons » (1).

Guillaume de Lalaing et sa femme, laquelle vécut jusqu'en 1495, pleurant la mort de trois fils et déplorant les désordres du seul qui lui restât, eurent des enfants des deux sexes :

1° *Jacques* de Lalaing, le Bon Chevalier, né

(1) Archives départ., comptes du grand bailliage de Hainaut, 1435, 1er 7bre, à 1436, 31 août, f° 3, v° ; 1452 (v. st.), 1er janvier, à 1453, 31 xbre, f° xxx; 1453 (v. st.), 1er janvier, à 1454, 31 décembre, f° iij.

Digitized by Google

vers 1420, au château de Lalaing, chevalier de la Toison d'or en 1451, après son célèbre pas de la Fontaine de « plours », tué devant Poucques, à trois lieues de Gand, le 3 juillet 1453, au moment où allait finir la guerre contre les Gantois rebelles. Il laissa une réputation sans tache et rendit son nom à jamais illustre.

2° Jean de Lalaing, qui suit.

3° *Philippe* de Lalaing émule du Bon Chevalier, né vers 1430, tué à Montlhéry, le 16 juillet 1465. Nous avons publié son pas du Perron fée, tenu à Bruges en 1463 (Douai, 1874, in-8°).

Il laissa plusieurs bâtards :

A. *Méliador*, bâtard de Lalaing, écuyer d'écurie du roi des Romains et de l'archiduc son fils, bailli de Douai depuis 1489 jusqu'à sa mort en 1499 (1); gisant en l'église des cordeliers ou récollets wallons de Douai, devant l'autel Sainte-Barbe.

Il brisait d'un filet d'azur en barre.

Il épousa d^elle^ N.... DE N...., qui portait : De gueules à trois fasces d'argent (2); *alias*:

(1) Nous avons publié, dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, XVII, p. 41: « La mort du bailli de Douai, Méliador de Lalaing, 15 août 1499 ».

(2) Bibl. nationale, cabinet des titres : « Lallain »; grand tableau généalogique avec armoiries coloriées, de la fin du XVIe siècle, concernant plus particulièrement des bâtards de la maison de Lalaing.

Digitized by Google

Fascé d'argent et de gueules de six pièces (1). Vers 1500, le fief de La Prayelle à Coutiches, mouvant de la Motte d'Orchies, appartenait à « la vesve de *Méliador* de Lallaing »; il avait été, en 1473, au chevalier Philippe *de Wavrin*, seigneur de Saint-Venant, qui devint sire de Wavrin après son père, vers 1480, et mourut en 1500.

Ils eurent :

a. *Artus* de Lalaing, écuyer, seigneur de La Prayelle, marié à Jeanne DU BRUGANDIN, qui convola à Douai, en octobre 1536, avec Jean *Tauve* de La Vacquerie, écuyer, chef-échevin (maire), veuf, avec enfants majeurs, d'Isabeau *Gosson*; elle était morte avant 1548 et gisait à Saint-Albin, devant l'autel de saint Jean et de saint Michel; parente (tante peut-être) de Pierre *du Brugandin*, écuyer, seigneur dudit lieu, d'Hercules, de Barbe et de Louise *du Brugandin*, frères et sœurs, vivants en 1548.

b. *Jeanne* de Lalaing (qui brisait d'une plaine d'or), épouse de Maurand DE HAUSSY, écuyer, seigneur de Remerchicourt, né vers 1485, chef-échevin de Douai en 1548, 1552 et 1557, mort le 4 décembre 1558 au palais de la Bassecourt dont il était « concierge »; nous dirions aujourd'hui : gouverneur; — fils de Jean *de Haussy*, receveur du domaine à Douai (1491-1518), bailli de cette ville (1504-1513), « concierge » de la Bassecourt, anobli en 1500, et de « demoiselle Anthoine » *Le Preudhomme*.

Dont deux filles, Antoinette et Jeanne *de Haussy*, mariées dans la famille *du Hem* d'Auby.

(1) Bibl. publique de Douai, Ms. 888, écriture du XVIIIe siècle; Epitaphier de Malotau, I, p. 419; d'après les quartiers de la petite-fille de Méliador, Jeanne de Haussy, femme de Robert du Hem, écuyer.

Digitized by Google

c. *Philippote* de Lalaing, veuve en 1530 de Jacques DE TOUVILLE, écuyer, « familier domesticq » du comte de Gavre, gisant à Gand, en l'église Saint-Michel. Sur la tombe de son mari, elle porte : D'argent à trois fasces de gueules, au franc-quartier *de Lalaing* plein (1) ; c'était sans doute une combinaison des blasons de ses père et mère : à cette époque, les armes pleines mises en franc-quartier sur un écu quelconque étaient un signe de bâtardise. D'après le tableau généalogique du Cabinet des titres, elle brisait, comme ses deux sœurs, d'une plaine d'or,

d. « Damoiselle » *N*.... de Lalaing.

B. « Damoiselle » *N*...., bâtarde de Lalaing (qui brisait comme ses frère et sœur, d'après ledit tableau généalogique), en 1499 veuve d'Antoine DE BOUBAIS. Dont postérité.

C. *Catherine*, bâtarde de Lalaing, « par feu messire *Phl*e engendrée ou corps de Jehenne *de Gand*, pour lors non mariez », ainsi qu'il est expliqué dans les lettres de légitimation qu'elle obtint, moyennant finance, à Bruxelles, en septembre 1520 (2)

(1) *Inscriptions funéraires..... de la Flandre orientale*, Gand, 1865, in-fo, 1re série, I, p. 212.

(2) En avril 1516, à Bruxelles, elle avait déjà obtenu des lettres de légitimation : « damoiseille Katherine de Lalaing, fille naturelle et illegitisme de feu messire Phe de Lalaing, et par lui engendrée au corps de feu Jehenne [*un blanc*], lors non mariez.... Laquelle est desja ancienne.... Elle doubte que, obstant quelle est bastarde et par ce non capable de succeder aux biens de ses parens et amis, elle pourra auoir et soustenir poureté et indigence en cesde anciens jours »; la légitimation fut accordée, dit le prince, « en faveur meismement des bons et loyaulx seruices que aucuns ses parens et amis ont par ci deuant faiz et fait encoires journellement ». — Archives

Digitized by Google

et qu'elle fit enregistrer à Lille, en la chambre des comptes (20e registre des chartes, f° vj^{xx}j), le 2 septembre 1522 (1), mais sans acquitter les 62 livres 10 sols de la finance taxée par la chambre, de manière que l'enregistrement fut déclaré « de nulle valeur.»

Lors de l'obtention des lettres de 1520, elle était mariée à «Jehan, sr DE LA DEUZE».

4° *Antoine* de Lalaing, chevalier, seigneur de Bugnicourt, chambellan du duc, armé chevalier au sacre du roi Louis XI à Reims, le 15 août 1461; combattit à Montlhéry, à côté de son frère Philippe (2). Il aurait épousé Marie DE NOYELLES-Wyon, héritière d'Hangest, qui convola avec Gilles *de Waziers*, chevalier, seigneur d'Heudincourt, selon les généalogistes, qui sont sans

départ., reg. aux rémissions, B 1727, fo xxvij; en marge : « moiennant amende ciuille » ; c'était la « finance » taxée à Lille par la chambre des comptes.

(1) Ces mêmes lettres furent aussi enregistrées dans le registre aux chartes de l'audience, B 1731, fo xliij ; mais il y a un blanc à la place des noms de la mère.

Dans le tableau généalogique du Cabinet des titres, celle-ci est ainsi désignée : « damoiselle Jehenne de Gand, dame d'Amour. »

(2) Bibl. nation., Ms. fr. 5739. XVe siècle; 5o « L'entrée de Rains », fos 238 à 246; sur la longue liste des nouveaux chevaliers : « Anthoine de Lalain, sgr de Heverday » (*sic*), probablement : Hordaing. — Jacques Duclerc l'appelle : « Anthoine, fils du sr de Lallaing » ; p. 153 du t. III de l'édition Reiffenberg, Bruxelles, 1836, in-8°.

Sa présence à Montlhéry est constatée au fo 57 bis du Ms. 851 de la Bibl. publique de Douai, renfermant notamment une chronique de la maison de Bourgogne et de la ville de Douai, 1369-1477, composée par un Douaisien, après 1480; — par les *Mémoires* du seigneur de Haynin (1465-1477), Mons, 1842, in-8o, I, pp. 15 et 42; — etc.

Digitized by Google

doute plus exacts ici, que quand ils font mourir *Antoine* de Lalaing en 1477 sous les coups des Suisses, tandis qu'il décéda le 8 janvier 1469 (vieux style), gisant en l'église de Lalaing, dans la chapelle Notre-Dame de Saínghin, où était une belle et grande pierre avec sa représentation et ses quatre quartiers, laquelle pierre est conservée maintenant dans une propriété particulière du village.

Il eut de Catherine *de Couvringhe*, « pour lors non mariée », un bâtard :

A. *Rodigue*, bâtard de Lalaing en 1505 écuyer et capitaine des archers de corps de l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille, légitimé, vers cette époque, par ce prince, sans finance, « pour regard des vertus et bonne meurs estans en lui, et des grans, baux et agreables seruices quil a, tout son eaige, faiz à feuz nos predicesseurs, que Dieu absoille, et à nous, et ait fencoires journellement » (1).

Molinet le cite plusieurs fois, à propos de tournois, d'expéditions militaires, etc.

Il brisait d'un filet d'or posé en barre (cabinet des titres ; tableau généalogique).

(1) Les lettres de légitimation furent enregistrées en la chambre des comptes à Lille, vers le mois de décembre 1505, au f° ijc iiijxx xij vo du 17e reg. des chartes. La fin de ces lettres, notamment leur date, se trouvait sur le f° ijc iijxx xiij, qui contenait l'anoblissement de Nicolas Le Canonne : cause pour laquelle ce feuillet a été arraché du registre par les vandales révolutionnaires.

Digitized by Google

Il laissa une fille :

a. *Jeanne* de Lalaing, morte le 25 novembre 1540, — épouse de Lambert DE LIGNE, bâtard de Barbançon, écuyer, décédé lui-même le 20 novembre 1555, fils naturel de Michel *de Ligne*, seigneur de Barbançon, mort en 1468, — reposait avec son mari, en l'église de Boussu, où se trouve leur épitaphe (1).

Dans le grand tableau généalogique du Cabinet des titres, dressé vers la fin du XVIe siècle, elle est mentionnée, avec son alliance, mais sans filiation.

5° *Yolente* de Lalaing, née vers 1422, mariée à Renaud, sire DE BREDERODE, de la maison princière de Hollande, chevalier de la Toison d'or; dont postérité. En 1492, veuve, elle résidait au château de Brederode (Molinet, IV, page 279).

6° *Isabeau* de Lalaing, chanoinesse de Mons en 1429, épousa Pierre DE HENNIN, seigneur de Boussu, chevalier de la Toison d'or ; dont postérité, notamment les comtes de Boussu.

Enfin le seigneur *Guillaume*, paraît avoir eu, avant son mariage, un enfant naturel :

1° (*bis*). « *Jehan* de Lalaing, b. [bâtard ; ne serait-ce pas plutôt bailli ?] de Haubourdin, vivoit l'an 1456, époux de da^le Peronne GUILBAUT, fille de feu Jehan » ; il brisait l'écu de Lalaing d'une barre de sinople, et sa femme portait : D'argent au chevron d'azur à l'aigle de gueules au can-

(1) Le P. Anselme, *Hist. généalog.*, Paris, 1733, in-f°, VIII, p. 34 c ; d'après Scohier.—*Mémoires de la Société de Tournai*, 1859, in-8°, VI, pp. 26 et 27. —Cf. Epitaphier de Malotau, tome IV, écrit en 1740, pp. 321 et 322 ; Ms. 886 de la Bibliothèque publique de Douai.

Digitized by Google

ton dextre (grand tableau généalogique du Cabinet des titres).

Les *Guilbaut* étaient lillois. Une autre Péronne *Guilbaut*, fille de Guy, trésorier des finances du duc, morte vers 1430, fut la première femme de Bauduin *d'Ongnies*, gouverneur de Lille.

XII. Jean, seigneur de Lalaing, de Bugnicourt, etc., sénéchal d'Ostrevant, né vers 1421, au château de ses pères, fut pourvu de bonne heure de riches bénéfices ecclésiastiques, en sa qualité de cadet; prévôt de Saint-Amé de Douai en 1437 (à la place de Raoul *Le Maire*) et de Saint-Lambert de Liége en 1443, licencié en décret, il « était grand clerc et bien lettré, belle personne et vénérable, » nous dit le biographe du Bon Chevalier, écrivant vers 1465; mais ses mœurs se ressentirent de la corruption générale. Ses désordres et la mésaillance qui en fut la suite sont ainsi racontés au f° 17 de la généalogie de Croy et de Lalaing, dressée vers 1566 et dont le manuscrit appartient à M. A. Favier (1).

« *Jehan* de Lalaing, ij^e fils de messire *Guillamme* et de la fille *de Crequy*, prouost de Lieges et de Saint Amé en Douay, après la mort de son pere fut sgr de

(1) Le même récit est copié dans un manuscrit généalogique «fait, peinct et escrit », vers 1580, par Engelbert de Goux *dit* de Wedergraet, capitaine d'infanterie au régiment d'Egmont, descendant d'Isabeau de Lalaing, dame de Boussu. Une copie de ce Ms. existait au château de Wagnonville (communication due à l'obligeance de M. Amédée de Ternas).

La généalogie de Lalaing, insérée dans le recueil de Malotau de Villerode, reproduit également ce récit, mais en lui enlevant sa naïveté primitive.

Digitized by Google

Lalaing, retenant ses benefices près de sa mort, combien qu'auant le trespas de son pere, fut pluiseurs fois requis et sollicité de les resigner et de soy allier à quelq. damme ou damoiselle, mais il ne vollut jamais obeir, et retenant ses benefices s'acointa d'une pouure g...., fille au monnier de Lalaing, de laquelle en eult iiij fils naturel et une fille nommée *Blance*. Cedit *Jehan*, après le trespas de son pere, trouua ses sgries et terres fort chargées et espensionées, et considerant qu'il n'auoit nuls hoirs legitimes pour succeder à ses dictes sgries, delibera de traicter auecq. messire *Josse* de Lalaing, son cousin germain, filz de messire *Symon* de Lalaing, filz de *Otte*, et sgr de Montigny et de Hantes, sur umbre de mettre le nom, armes et sgries de Lalaing ensamble : car pr la mort de cedit Jehan, la sgrie de Lalaing venoit aux enfans de *Ysabeau*, sa sœur, dame de Brederode, et par ainsi le nom et les armes moroient. Parquoy il vendit audit *Josse* la sgrie et baronnie de Lalaing, pour quelq. sommes de deniers dont il sen tient content, mais il la retint, sa vie durant, et en fut ledit *Josse* adhireté pour luy et ses hoirs.

» Et enuiron l'an 1480, cedit *Jehan* commencha à se deffaire de ses benefices, en baillant à pention sa prouosté de Liege à sire *Arnoul* de Lalaing, son cousin germain du costé maternel [*lisez* : paternel]. Et enuiron l'an 1494, eagé de 75 ans, lors fort riche d'argent comptant, se mariat et espousa la mere de ses enfans, les legitimant pour estre habilles à succeder en touttes ses sgries qu'il auoit allors. »

Digitized by Google

Maître *Jean* de Lalaing, qu'on appela par convenance « monseigneur *Jehan* », quoiqu'il ne semble point avoir jamais eu la dignité de chevalier, résidait ordinairement à Douai dans un vaste hôtel, dit « la Vièse Trinité » (parceque les trinitaires y avaient séjourné au XIIIe siècle) et qui devint vers 1590 le séminaire des Evêques, situé sur le rang sud de la rue d'Esquerchin. Mort à Lalaing en décembre 1498, il gît aux Cordeliers de Douai.

Jean de Lalaing et Catherine WIETTE, fille du meunier de Lalaing (à laquelle on donna pour blason : D'argent au fer de moulin de sable), eurent au moins cinq enfants (1) :

1° *Pontus* I de Lalaing, chevalier, seigneur de Bugnicourt, bailli d'Orchies en 1499 (alors qualifié écuyer), plusieurs fois « capitaine » de la ville de Douai (c'est-à-dire gouverneur militaire en temps de guerre), épousa, vers 1495, Bonne DE WASSENAERE (2).

On voit, dans un compte du grand bailliage de Hainaut (1er octobre 1490—30 septembre 1491, f° j v°), que « mons^r *Jehan*, seigneur de Lalaing, se deshireta de son fief, chasteau, ville, terre, justice et seignourie de Villers ou Tertre, et d'un

(1) On remarquera leurs prénoms bizarres. C'était l'époque où les héros des romans de chevalerie et de la mythologie préoccupaient les esprits au moins autant que les martyrs chrétiens ; le prévôt Jean de Lalaing paraît avoir goûté les idées de son temps.

(2) Pontus Heuterus, p. 63 de ses *Genealogiæ*, l'appelle Catherine : il se trompe encore, quand il ajoute que, mariée au fils du *comte* de Lalaing, elle mourut en 1476.

Digitized by Google

autre fief nommé de Bantimont, gisant assez prez de Bugnicourt, se comprendant en terres labourables, prez et rentes de bled », à cause du « vendaige qu'il en a fait à *Ponthus* de Lalaing, son filz naturel », pour le prix de sept mille livres. Un mandement daté de Malines, le 8 décembre 1490, fit remise de la moitié des droits dus au souverain, au profit de « *Pontus*, bastart de Lalaing, escuier » (*Id.*, f° xiiij).

Par transaction du 8 mars 1504 (v. st.), faite avec son cousin *Charles*, seigneur de Lalaing (deuxième branche, XIII), il fut convenu que chacun d'eux aurait droit aux armes pleines.

Il résidait ordinairement à Douai et dans son château de Villers-au-Tertre; c'était le principal personnage habitant notre ville.

2° Artus de Lalaing, qui suit.

3° *Sidrach* de Lalaing, licencié ès décrets, prévôt de Saint-Pierre de Douai (1508-1532), doyen et chanoine de Saint-Omer (1512-1533), mort le 28 juin 1533; gît en l'église de Saint-Omer où l'on voit encore son élégant tombeau.

4° *Hercule* de Lalaing, chevalier, seigneur de Wandosme, mort en 1539, gisant en l'église Saint-Barthélemy de Béthune; époux de Jeanne du Mont-Bernenchon.

5° *Blanche* de Lalaing épousa, vers 1480, Philippe de Quarelemont dit *de Dion*, écuyer (Goethals, *Miroir*, II, pages 501 et 707), que la généalogie de Croy et de Lalaing désigne

Digitized by Google

ainsi : « le sgr de Rosiers près de Wanres » (1).

Dont postérité.

XIII. Artus de Lalaing, chevalier (parvenu à cette dignité vers la fin de sa carrière), sénéchal d'Ostrevant, seigneur de Hordaing, bailli de Douai (1499-1504), épousa Jeanne de Habart, mourut le 1er avril 1521 et fut inhumé en l'église de sa seigneurie de Brebières, sous un marbre placé devant l'autel de la chapelle Sainte-Anne. Sa veuve décéda en décembre 1540.

Il habitait à Douai l'hôtel qui lui venait de son père et qu'on commença à appeler alors l'hôtel de Hordaing, puis l'hôtel de Bugnicourt. Dans les cérémonies douaisiennes, il occupait la place d'honneur, immédiatement après son frère aîné. Il brisait d'un lambel de trois pendants d'azur.

Il servit la maison d'Autriche, et son nom, de même que celui de son frère *Pontus*, est plusieurs fois cité dans les Chroniques de Molinet.

Le testament d'une demoiselle noble qui était à son service, Hulline *de Manchicourt*, sœur de Jean, écuyer, demeurant à Gomignies, renferme quelques

(1) Nous trouvons dans un compte du grand bailliage de Hainaut (1er janvier 1444, vieux style—31 décembre 1445, fo 1 vo) que « Willamme de Quarelemont, demorant à Dion en le Val empres Wauure en Brabant, le ve jour dauril, se desherita de la ville, terre, justice et seignourie de Le Hestre, quil tenoit en fief, à cause de Bertris de Boussut, se feme, et dont il auoit à ce jour hoir vivant »; ladite terre, chargée du douaire de « dame Bertris de Goegnies » et de beaucoup d'autres « quierques », était achetée par Jean de Le Hestre, écuyer, moyennant 350 livres tournois.

Digitized by Google

détails curieux sur la famille d'*Artus* de Lalaing ; ce testament fut « empris », après la mort de la testatrice, le 10 septembre 1513 (1). Après avoir élu sépulture au couvent des frères prêcheurs, elle dispose d'une *seonyette* « pour servir Mr de Hordaing et mademle de Hordaing [sa femme], quand ils recevront le corps de Jh. Crist en leur cappelle, » et elle ajoute : « Que Mr mon bon maistre ayt mes œures que je porte à l'eglise tous les jours, et aussi mademle ma bonne maistresse ayt ma boiste à porter cœuvre chiefz, qui est de cuir bouilly. »

Artus de Lallaing et sa femme eurent au moins dix enfants, trois fils et sept filles :

1° Pontus de Lalaing, qui suit.

2° *N*..... de Lalaing, } Morts jeunes. Page 192 de l'*Histoire de l'abbaye de Flines.*
3° *N*..... de Lalaing, }

4° *Anne* de Lalaing, née vers 1503, morte en 1569, mariée à Nicolas DE LANNOY, chevalier, seigneur de Maingoval ; elle hérita de son frère *Pontus*, et sa fille porta dans la famille *de Sainte-Aldegonde* les seigneuries de Bugnicourt, Hordaing et autres terres de la branche aînée de Lalaing.

5° *Bonne* de Lalaing, morte à Douai en 1585, épousa Adam D'ESNE, écuyer, sr de Bétencourt. Dont postérité.

6° *Yolente* de Lalaing, décédée à Douai, dans les premiers jours de l'année 1581, gisant au chœur de l'église des cordeliers ou récollets wal-

(1) Arch. municip., reg. aux testam., 1510-1513, f° 220.

Digitized by Google

lons, veuve sans enfant de Jean DE LA PORTE, écuyer, s^r de Morselede ; bienfaitrice de l'université et des pauvres de Douai.

7° *Antoinette* de Lalaing, morte jeune, nommée vers 1513 dans le testament précité d'Hulline *de Manchicourt*, avec ses sœurs : « A me bien amées *Anne* et *Bonne*, les deux v^mes d'or, et à *Yolen*, mon cœur d'or, et à *Antoinette*, mes petites patrenostes de coral. »

8° *Jacqueline* de Lalaing, abbesse de Flines, de 1533 à 1561, femme supérieure, qui donna l'exemple de toutes les vertus

9° *N*..... de Lalaing, } Mortes jeunes. Page 192
10° *N* .. de Lalaing, } de l'*Histoire de l'abbaye de Flines.*

XIV. PONTUS II de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, chevalier de la Toison d'or en 1546, gouverneur de l'Artois, puis de la Flandre un moment avant sa mort en 1558, capitaine d'une bande d'ordonnance en 1545, l'un des bons généraux que Charles-Quint et Philippe II opposèrent à la France, devant Térouane, à Saint-Quentin, à Gravelines etc. Né vers 1508, très-probablement à Douai, il mourut le 15 octobre 1558, s'étant marié à Eléonore DE MONTMORENCY, sœur du comte de Hornes, qui convola avec *Antoïne* de Lalaing, comte de Hoochstrate (branche de Hoochstrate, XV).

Par ses hautes qualités, il sut reconquérir le haut rang que la mésalliance de son aïeul avait fait perdre à sa branche.

Digitized by Google

Il avait eu une fille légitime :

A. *Marie* de Lalaing, morte jeune, le 4 juillet 1557, gisant à côté de son père, au chœur de l'église de Villers-au-Tertre.

Dans sa jeunesse, il avait « engendré et procréé au corps » d'une certaine Jacqueline *N*..., « jeusne fille aussi lors non mariée, » un fils illégitime :

a. *Philippe* de Lalaing, bâtard de Bugnicourt, au profit duquel le seigneur de Bugnicourt obtint des lettres de légitimation, sans finance (1), signées par Philippe II, en son camp à Authie, en septembre 1558, enregistrées le 1er octobre en la chambre des comptes à Lille (26e registre des chartes, f° vij^{xx}iij). Cette faveur fut accordée au suppliant, dit le souverain : « en consideraõ des grandz, notables et agreables seruices qu'il a faict à l'empereur monseignr et pere et à Nous, et faict encoires journellement. »

Les lettres de légitimation relatent les faits de guerre où s'était déjà employé le jeune *Philippe* de Lalaing, « lequel est de bonne conduicte et

(1) Déjà en novembre 1551, à Bruxelles, Charles-Quint avait accordé des lettres de légitimation, sur la « supplication de Phelippe, filz naturel de nre chier et feal chlr de nre ordre messire Ponthus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, à present gouuerneur et cappitaine de nre citadelle de Cambray, contenant que ledit suppliant soit engendré de pere et mere hors lestat de mariage... Veu le consentement dudit sr de Bugnicourt... Sera tenu paier certaine finance et somme de deniers pour une fois, à nre prouffit, selon la faculté et qualité de ses biens, à larbitraige et taxation de noz amez et feaulx les president et gens de noz comptes à Lille ». (Archives départ., registre B 1762, f° 232.)

Digitized by Google

honneste conuersation, et a suyui les armes, depuis le commencement de la pnte guerre, ès Ytales, soubz nre tres chier et amé cousin, aussi chlr de nre Ordre, le duc d'Alue, soubz lequel il est encoires à pnt en nre camp lez Dourlens, ayant grand desir et affection de continuer de bien en mieulx. »

« *Philippe* de Lalaing » figure sur la liste des cent seize gentilshommes de la maison du roi d'Espagne, dressée le 28 juin 1567 (1).

Le bâtard de Bugnicourt servit aussi pendant les troubles, notamment comme capitaine d'infanterie wallonne au siége de Valenciennes, en 1567, à la tête de deux cents arquebusiers de pied wallons sous le duc d'Albe, en 1568, et en 1580, à l'expédition malheureuse des Douaisiens contre Bouchain, expédition dont il était l'un des chefs et où il tomba au pouvoir des rebelles. On le retrouve à Douai, sa résidence ordinaire, en 1585 et en 1598, capitaine d'une compagnie bourgeoise.

Il mourut vers le commencement de mars 1603, ayant fait à Douai, le 26 janvier, en présence de son curé, le pasteur de Notre-Dame, un testament, dans l' « emprise » duquel, faite en halle, le 11 mars, il est appelé : « noble

(1) Gachard, *Correspond. de Philippe II*, I. p. 549.

On l'a confondu avec le comte de Lalaing, Philippe (deuxième branche, xv); ce dernier, fils et héritier d'un principal ministre de l'empereur et du roi, ne pouvait être un simple gentilhomme de la maison.

Digitized by Google

homme *Phles* de Lallaing, escuier, s^r (*sic*) de Bignicourt, vivant gentilhomme de la maison de feu Sa Ma^té catholicque ». Il y parle en ces termes de sa femme Marie MARTINS : « Et comme je me sens plus estroictement obligé envers elle, pour la grande affection qu'elle m'a tousjours porté et la sincere amitié que j'ay receu durant n^re conjonction, signam^t en ce que, pour mon eslargissement de prison et pour subvenir à ma ranchon, elle a vendu et adenieré ses chaisnes, bagues, joiaux et aucunnes parties de rentes ». Il gît en la chapelle du nom de Jésus aux frères mineurs ou cordeliers. Sa veuve, dont il n'avait pas laissé d'enfant, testa le 23 septembre 1612 et mourut au commencement d'octobre (1).

Sur le grand tableau généalogique avec armoiries coloriées du cabinet des titres, « *Phl^es* de Lalaing, b. de Bugnicourt », dont le nom de la femme est resté en blanc, porte *Lalaing* brisé d'un filet d'or posé en barre.

Deuxième branche.

C'est la plus illustre de la maison ; pendant deux siècles, les hommes distingués qu'elle produisit brillèrent au premier rang, continuant à rendre célebre ce nom de Lalaing porté si haut par le Bon Chevalier; faire leur biographie, ce serait résumer l'histoire de

(1) Archives municip., reg. aux testam., 1599-1609, f° 103 v°, et 1609-1616, f° 181 v°.

Digitized by Google

notre pays sous les maisons de Bourgogne et d'Autriche : car il n'y a pas un événement mémorable auquel l'un d'eux n'ait pris part.

XI. Simon de Lalaing (3e fils d'*Otte*, seigneur de Lalaing), seigneur de Montigny (Saint-Christophe), chevalier de la Toison d'or en 1431, chambellan du duc, prévôt-le-comte à Valenciennes (1427-1437), bailli d'Amiens (1441-1449), capitaine ou gouverneur militaire de L'Ecluse assiégée en 1437 par les Brugeois rebelles, et en 1452, d'Audenarde assiégée par les rebelles Gantois, ayant été « cause de la salvation desdites deux villes, » lieutenant général du grand bâtard de Bourgogne à la croisade de 1464, conseiller d'épée au grand conseil de Malines en 1473.

Né vers 1405, très-probablement au château de Lalaing, il avait fait ses premières armes en 1426, contre les Turcs, au royaume de Chypre, où il gagna ses éperons de chevalier ; puis en France, l'an 1429, sous le comte de Ligny (Jean *de Luxembourg*), grand partisan de l'alliance anglaise. Le tournoi d'Arras, du mois de février 1429 (vieux style), acheva de le mettre en évidence, lui « qui entre mille chevaliers se fust trouvé un des beaux et des plus grans, homme de très-noble hôtel aussi, » nous dit Chastellain, dans sa *Chronique* (II, page 20).

En qualité de cadet, il brisait d'un lion de gueules dans la première losange.

Mort le 15 mars 1476 (vieux style), il gît en l'église des augustines de Deynze en Flandre.

De Jeanne de Gavre-Escornaix, qu'il épousa vers 1436, il eut une nombreuse postérité :

Digitized by Google

1° Josse, qui suit.

2° *Arnoul* de Lalaing, docteur en théologie et ès droits, prévôt de Saint-Sauveur d'Harlebeke en 1459, de Notre-Dame de Bruges (dès 1473) et de Saint-Lambert de Liége (1) en 1481 (par marché fait avec *Jean* de Lalaing, son cousin germain), du conseil privé de Charles le Téméraire et de Maximilien d'*Autriche*, professeur à l'université de Louvain, dans le conseil de laquelle il avait été admis en 1473, mourut en cette ville, le 21 mars 1483, gisant au chœur des frères prêcheurs.

Il a laissé une relation, écrite en français, de l'entrevue de l'empereur Frédéric III et du duc Charles, à Trèves en 1473.

3° *Simon* de Lalaing, chevalier, mortellement blessé devant Paris, vers la fin d'août 1465, enterré aux Saints-Innocents, sans enfant de Marie DE SARS, sa femme, qu'il avait épousée en 1461, fille de feu Jean, écuyer, et de Mar-

(1) La liste des prévôts de Liége est très-défectueuse dans le *Gallia christiana*, (Paris, 1725, in-fo), III, col. 922 ; au lieu de de ceux ci : Jean de Lalaing, 1443, 1446 ; Evrard de La Mark, vers 1450 ; Antoine de Lalaing ; Arnould de Lalaing, prétendu frère du précédent, 1481 ; Hugues de Lalaing, élu en 1481, mort en 1483, — il faut mettre ces deux seulement : Jean de Lalaing, 1442-1481, et Arnoul de Lalaing, 1481-1483.

Toutefois il est probable que Jean reprit sa prévoté après la mort d'Arnoul, puisqu'en 1484 il aurait assisté à un synode qui se tint dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts à Liége (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, Anvers, 1862, in-8°, XIX, p. 482).

Digitized by Google

guerite *de Barbançon* dit *de Donstienne* (compte du grand bailliage de Hainaut, 1er octobre 1460 — 30 septembre 1461, fos iiij et xlij).

« En ce temps fut navré et prins *Simon* de Lalaing, second (1) fils de monsieur *Simon* de Lalaing, seigneur de Montigny, et mené à Paris. De laquelle blechure il mourut lendemain et fut enterré aux Innocents audict Paris. Il estoit encore jeune, si avoit il beaucop veu et beaucop voyagé, si comme au Sainct Sepulchre, à Sainct Jacques, à Rome, es Allemaignes et au voyage de Turquie » (2). Ainsi s'exprime le seigneur de Haynin, chevalier du Hainaut, qui combattait aussi dans l'armée de Charles le Téméraire (*Les Mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin*, Mons, 1842, in-8°, I, page 46).

4° *Philippe* de Lalaing, écuyer, qui, le 18 mars 1453 (v. st.), quoiqu'étant « de l'hostel du duc » Philippe le Bon, assista à la fête de la Licorne, donnée à Cambrai par le comte de Saint-Pol, alors mal vu à la cour, tellement que le duc avait défendu à ses gens de paraître à ces joutes (Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, II, page 239). Il mourut de la peste à Marseille, vers la

(1) Les généalogies s'accordant pour donner le second rang à Arnoul, « qui fut d'église », nous le lui conservons, malgré le témoignage de Jean de Haynin.

(2) Le « voyage de Turquie » s'entend de la croisade du grand bâtard, à laquelle prit part messire Simon, sire de Montigny, avec trois de ses fils; les croisés n'allèrent pas plus loin que Marseille.

Digitized by Google

Noël 1464, à la croisade du grand bâtard de Bourgogne.

5° *François* de Lalaing, écuyer, mort de la peste et enterré à Marseille, à côté de son frère. De manière que le lieutenant du grand bâtard, « messire *Simon* de Lalaing, y perdit deux beaux escuyers, ses enfans : qui dommage fut, et à dur le porta » (Chastellain, *Chronique,* V, page 47).

6° *Jean* de Lalaing, chevalier, ayant été armé de la main du duc Charles, au siége de Neuss en Allemagne, le 23 mai 1475, jour du combat livré contre l'empereur (Molinet, I, page 129). Chambellan du duc, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, il fut tué au désastre de Granson, contre les Suisses, le 2 mars 1476 (vieux style).

7° *Philippotte* de Lalaing, chanoinesse de Mons en 1454, mariée, après 1479, à Jean DE LANNOY, chevalier, seigneur de Maingoval, père et mère du fameux Charles *de Lannoy*, vice-roi de Naples, qui prit le roi François 1er à Pavie.

XII. JOSSE de Lalaing, seigneur de Montigny, chevalier de la Toison d'or en 1478, « souverain » (bailli) de Flandre en 1474, « stathouder » de Hollande en 1480, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, ayant été « moult » blessé et fait prisonnier à la déroute de Nancy, le 5 janvier 1476 (vieux style) où il commandait l'une des deux ailes des gens d'armes; blessé mortellement devant Utrecht, où il commandait en chef l'armée de Maximilien *d'Autriche*; décédé

Digitized by Google

le lendemain, 5 août 1483; gisant à Deynze auprès de son père.

Le 24 septembre 1481, il avait acheté la terre de Lalaing à *Jean*, son cousin germain, qui s'en réserva le viage.

De Bonne DE LA VIESVILLE, sa femme, il laissa :

1° Charles, qui suit.

2° *Antoïne* de Lalaing, né vers 1480, connu d'abord sous le nom de seigneur de Montigny, quand il écrivit la relation des deux voyages que fit en Espagne l'archiduc Philippe le Beau, son maître, en 1502 et en 1505, fit une fortune princière grâce à la faveur de la régente Marguerite *d'Autriche*, dont il fut le chevalier d'honneur et le principal ministre. Chevalier de la Toison d'or en 1516, second chambellan de Charles-Quint, chef des finances de l'empereur aux Pays-Bas, « sthatouder » de Hollande en 1522, capitaine d'une bande d'ordonnance, il avait épousé, vers 1511, Isabeau, dame DE CULEMBOURG et d'Hoochstrate, (fille de Jaspard, seigneur de Culembourg, etc., et de Jeanne *de Bourgogne*), plus âgée que lui de quinze ans, et veuve, depuis 1508, de Jean *de Luxembourg*, seigneur de Ville, chevalier de la Toison d'or. Il fut créé comte d'Hoochstrate, par lettres patentes datées de Saragosse, en juin 1518. Mort à Gand, le 2 avril 1540, il gît à Hoogstraeten (province d'Anvers) sous une tombe magnifique.

Comme cadet, il brisait d'un lion de gueules dans la première losange, ainsi qu'avaient porté

Digitized by Google

son père et son aïeul, seigneurs de Montigny.

Il ne laissa que des bâtards, parmi lesquels on connaît :

A. *Antoine* de Lalaing, légitimé par lettres datées de Malines, en mars 1523, moyennant finance, taxée à vingt livres, lors de l'enregistrement en la chambre des comptes à Lille, le 2 avril 1524 après Pâques (20e registre des chartes, f° vij^{xx}x) Né à Bruxelles, protonotaire apostolique, immatriculé en l'université de Louvain l'an 1527, promu docteur ès droits l'an 1535, prieur commendataire de Saint-Sauve près Valenciennes vers 1525 (par marché fait avec *Charles* de Lalaing, neveu de son père, cité ci-après, XIV), prévôt de Saint-Pierre de Cassel en 1535, de Saint-Sauveur d'Harlebeke en 1536 et de Saint-Liévin de Deventer en Hollande, conseiller ecclésiastique au conseil privé à Bruxelles, il mourut le 12 août 1541, gisant au milieu de l'église de Saint-Sauve, sous un tombeau de marbre.

Il brisait l'écu de Lalaing—Hoochstrate d'un filet d'or posé en barre (tableau généalogique du cabinet des titres).

B. *Philippe* de Lalaing, né vers 1500, légitimé par lettres datées de Malines, en mars 1523, moyennant finance, taxée à soixante livres, lors de l'enregistrement à Lille (20e registre, f° vij^{xx}x v°), ayant « esté engendré au corps d'une damoiselle Ysabeau, b[âtarde] de Haubourdin, icelle estant constituée en estat de

Digitized by Google

mariage, qui est condicion notablement aggravant ladite faulte de progeniture, combien que, au jour de la nativité dudict *Philippe*, elle feusse devenue vesve », ainsi qu'il est expliqué dans l' « ampliation » datée de Bruxelles, le 23 mars 1534 (vieux style), et enregistrée à Lille, le 8 avril 1535 (22e registre, f° cjx v°).

D'après le tableau généalogique du cabinet des titres, le comte d'Hoochstrate aurait eu ses bâtards *Philippe* et *Antoine* de la même femme « damoiselle Isabeau *de Luxembourg*, bde de Haubourdin, concubine, » qui portait: D'argent au lion de gueules, la queue fourchée passée en sautoir, couronné, lampassé et armé d'or, au filet brochant d'azur posé en barre.

Cette bâtarde d'Haubourdin était bien certainement fille de Jean *de Luxembourg*, bâtard de Saint-Pol, chevalier, seigneur d'Haubourdin, fils du trop fameux connétable de Saint-Pol, et d'Amele *de Scuere*, « lors tous deux mariez, » légitimé en 1498, étant « desjà anchien homme » (1), mort à Lille en 1503. Dans un dénombrement du fief du château d' « Amerin » servi à la comtesse de Vendôme, en 1508, par dame Anne *Carondelet*, veuve dudit seigneur d'Haubourdin, il est parlé de quatre bonniers de terre « appartenant à *M*lle

(1) Archives départ., chambre des comptes, 17e reg. des chartes, fo lix vo. Cette légitimation est omise en la table du registre.

Digitized by Google

Ysabeau de Habourdin, lesquels sont situés et enclos au pourpris dudit chasteau, qu'elle tient dudit chastel d'Amerin » (1).

De vieux manuscrits généalogiques désignent ainsi la mère de *Philippe* de Lalaing : « Isabeau *de Luxembourg*, fille bâtarde de Ferdinand (*sic*) *de Luxembourg*, seigneur de Hautbourdin, et de Jacqueline *de Bruaen* » (2).

Philippe de Lalaing est l'auteur de la branche d'Audenarde, qui suivra.

D'après la généalogie de Lalaing de la collection Malotau, le comte Antoine aurait eu, de la « demoiselle particulière » qui avait été mère de son bâtard *Antoine*, une fille : *Hélène* de Lalaing, mariée à Melchior, bâtard *de Culembourg*, dont elle n'eut pas d'enfant, « puis se fit religieuse et devint abbesse de.... » (3).

Dans la *Correspondance de Maximilien et de Marguerite d'Autriche*, publiée par l'archiviste Le Glay (Paris, Renouard, 1839, in-8°, I, page 302), il y a une lettre de l'empereur à sa fille, datée de Veylheym, le 24 juillet 1510, concernant « *Anthoine* de Lalaing, seigneur de Montygny», qui désirait résigner l'office de bailli de Lens en Artois, « au prouffit de Charles de Bugnicourt (*sic*), *son beau filz*. » Quoiqu'il n'y ait pas d'er-

(1) Bibl. nation., collection Moreau, vol. 260, f° 134; tiré des archives du château d'Havrincourt.

(2) Goethals, *Diction. généalog. et hérald.*, Bruxelles, 1850, in-4, III, sans pagination : Lalaing.

(3) Bibl. publique de Douai, Ms. 891, vol. 10, f° 193.

Digitized by Google

reur d'impression, ainsi que nous l'avons constaté en vérifiant la pièce originale, néanmoins ce passage de la dépêche impériale n'en est pas plus compréhensible ; il s'agit de Charles *de Bernemicourt*, écuyer, seigneur de La Thieuloye, qui fut en effet bailli de Lens ; mais comment pouvait-il être beau fils d'*Antoine* de Lalaing, qui n'était pas marié alors ? et cette expression ne peut s'entendre dans le sens de gendre (de la main gauche), attendu que le seigneur de Montigny était trop jeune pour avoir déjà, en 1510, une bâtarde mariée ; enfin d'après les généalogies, la femme de Charles *de Bernemicourt* s'appelait Florence *Le Fevre* dit *de Hemstede*, héritière de Liefvelt en Hollande (1). Evidemment la chancellerie impériale aura commis une erreur en écrivant « son beau filz », comme elle venait d'en commettre une en écrivant « Bugnicourt ».

3° *Antoinette* de Lalaing, mariée à Philippe, seigneur DE HABART, chevalier; dont postérité (2).

(1) Laurent Le Blond, *Quartiers généalog.*, Bruxelles, 1788, in-8, I, p. 146. — Les portraits de « Charles de Bernem court, sr de La Thieulloye », et de sa femme « Florence de Hemstere » figurent, sous les nos 247 et 248, dans le précieux recueil de la Bibliothèque d'Arras (Ms. 266 du *Catalogue* Caron). Cf. Dinaux, *Arch. hist. et littér.*, Valenciennes, 1852, in-8, 3e série III, p. 166.

(2) D'après Goethals, *Miroir*, II, pp. 513 et 630, elle aurait convolé avec un certain Michel, seigneur de Sars, dont elle aurait eu notamment Anne, dame de Sars, mariée à Gérard de Harchies ; mais la chronologie dément l'assertion du généalogiste bruxellois, attendu que dès l'an 1475 « messire Grart de Harchies » se qualifiait sei-

Digitized by Google

4° *Marguerite* de Lalaing, chanoinesse de Mons en 1487, épouse : 1° de Philippe Le Josne de Contay, écuyer, seigneur de Forest, gouverneur d'Arras, mort en 1501 ; 2° vers 1505, de Louis de Longueval, chevalier, seigneur de Verneul, dont elle était veuve en 1527.

Josse de Lalaing paraît avoir laissé en outre un bâtard :

1° *bis. Antoine* de Lalaing, écuyer, bâtard de Montigny. « *Anthoine* de Lalaing fut au nombre « des josnes hommes » que le prince Philippe *de Clèves*, seigneur de Ravestain, « avait mandés du pays de Flandres » pour prendre part à son expédition contre les Turcs, entreprise par ordre du roi de France, l'an 1501 ; mais au retour, au mois de novembre, il périt dans une tempête, avec plusieurs autres gentilshommes montés sur le navire *la Pensée*. C'est Molinet qui rapporte le fait, dans ses *Chroniques*, tome V, pages 189-190 (édition Buchon, Paris, 1828, in-8°).

Son obit se célébrait en l'église de Lalaing, le 26 novembre. *Preuves*, n° XXX.

gneur de Sars (Jean de Haynin, *Mémoires*, Mons, 1842, in-8°, II, p. 269).

Le fils d'Antoinette de Lalaing, Pierre, seigneur de Habart, devint gouverneur d'Arras en 1524 et mourut en 1535 (Ferry de Locres, *Chronicon Belgicum*, Arras, 1616, in-4, p. 470).

Digitized by Google

XIII. Charles I, baron (par érection de l'an 1508) puis comte de Lalaing (par création de l'an 1522), doyen des pairs de Hainaut, chevalier de la Toison d'or en 1505, gouverneur d'Audenarde en 1508, marié vers 1494 à Jacqueline de Luxembourg-Fiennes, décéda au château d'Audenarde en 1525 ; il gît à Douai, en l'abbaye des Prés ; son magnifique tombeau est conservé au Musée de notre ville.

Né vers 1466, à Lille, il entra en jouissance de la terre de ses ancêtres, en 1498, après la mort de son cousin *Jean*, et s'occupa beaucoup de son domaine ainsi que de ses « sujets » de Lalaing. Préparant de longue main la dignité future de sa seigneurie et afin de la rendre plus considérable, le « baron » de Lalaing (titre qu'il s'attribuait déjà auparavant), obtint, en 1508, l'érection de sa terre en baronnie pairie de Hainaut, avec incorporation de la terre de Quévy-le-Petit, ainsi que de celles d'Escaillon et de Bruille, en 1511, pour tenir le tout « en ung seul fief » de pairie (*Preuves*, nos XX et XXI).

Voici les noms de ses enfants :

1° *François* de Lalaing, mort jeune, enterré à Deynze, devant la tombe de *Simon*, son bisaïeul, sous une pierre, ornée de blasons, et sur laquelle il est qualifié de « second enfant et fils aîné de messire *Charles*, comte de Lalaing » (Goethals, *Miroir*, II, page 514).

C'est à lui et à son frère *Jacques* que Luxembourg le héraut dédie en 1509 « Le Blason des armes de Lalaing. »

Digitized by Google

2° *Jacques* de Lalaing, seigneur d'Escornaix (et fils aîné, en 1517), « capitaine » (gouverneur militaire) d'Audenarde, chambellan de Charles-Quint, « qui trepassa en revenant du siege de Maisiere », le 30 octobre 1521 ; gît au couvent de Beaumont à Valenciennes.

3° Charles, qui suit.

4° Philippe de Lalaing, auteur de la branche d'Hoochstrate, qui suivra.

5° *Marguerite* de Lalaing, née à Audenarde vers le mois de septembre 1508, morte en 1602, mariée à Evrard, chevalier, seigneur DE PALLANT ; dont postérité et notamment les comtes de Culembourg.

6° *Anne* de Lalaing, chanoinesse de Mons (en 1515), épouse de Josse, comte DE MONTFORT; dont postérité.

XIV. CHARLES II, comte de Lalaing, chevalier de la Toison d'or en 1531, gouverneur et grand bailli de Hainaut, gouverneur général des Pays-Bas en 1557, capitaine d'une bande d'ordonnance, conseiller d'Etat, chef des finances ; ayant été employé par Charles-Quint et Philippe II « en leurs plus grandes et importantes affaires, tant de paix que de guerre ».

Né vers 1506, il mourut de la dyssentrie, à Bruxelles, le 21 novembre 1558 (1), tenant alors le premier rang à la cour, à cause de son âge, de son nom et des grandes affaires qu'il avait longtemps traitées pour

(1) Nicolas Le Borgne, élu d'Artois, composa un *epicedium* ou poëme funèbre en l'honneur du défunt (Ferry de Locres, *Chronicon*, Arras, 1616, in-4, p. 692).

Digitized by Google

ses maîtres; mais il s'était fait un ennemi du fameux Granvelle, ministre favori de Philippe II, dans l'esprit duquel le futur prince de l'Eglise avait déjà perdu son adversaire avec son habileté ordinaire.

Du magnifique tombeau, qui fut érigé en l'église de Lalaing, notre Musée conserve la statue couchée et l'inscription sur une grande plaque de cuivre.

Il avait d'abord été destiné aux honneurs ecclésiastiques, comme cadet; prieur commendataire de Saint-Sauve près Valenciennes vers 1519, la coadjutorie de l'évêché d'Utrecht et le chapeau de cardinal étaient en 1522 sollicités pour lui par Charles Quint auprès du pape Adrien VI, en considération de son oncle, le tout puissant comte d'Hoochstrate (1) Il fut evêque de Coria en Espagne. Ce n'est pas avant 1524 (quoique son frère aîné fût mort depuis 1521) qu'il résigna ses bénéfices pour prendre l'épée et se marier.

De sa première femme, Marguerite DE CROY-Chimay, morte en 1549, et qu'il avait épousée à Binche le 30 août 1528, il eut :

1° Philippe, qui suit.

2° à 12° Onze autres enfants qui moururent jeunes, avant leur père.

De sa seconde femme, Marie DE MONTMORENCY (sœur du fameux comte de Hornes), qu'il épousa vers 1550 et qui convola en 1562 avec le comte Pierre-

(1) Gachard, *Correspond. de Charles-Quint et d'Adrien VI*, Bruxelles, 1859, in-8°, pp. XXXIV, XXXVII et 204.

Digitized by Google

Ernest *de Mansfelt*, chevalier de la Toison, gouverneur du Luxembourg, il eut au moins quatre enfants:

13° *Hugues* de Lalaing, seigneur de Condé, né à Valenciennes en novembre 1551, baptisé le 23 en l'église Saint-Jean, en grande solennité, ayant pour parrains Hugues *de Meleun*, prince d'Espinoy, et le seigneur de Bugnicourt (*Pontus* de Lalaing), et pour marraine sa grand'mère Anne *d'Egmont*, comtesse douairière de Hornes. Guichardin le signalait vers 1565 comme un « jeune seigneur de grand lustre, qualité et réputation, » ce qui ne l'empêcha point de devenir « débille d'esprit » (dès avant 1580), état dans lequel il vécut jusqu'en 1618 ; il gît en l'église Notre-Dame de Condé. En 1583, Pontus Heuterus, dans ses *Genealogiae*, page 47, le désignait ainsi : *vir non integræ mentis.*

14° *Charles* de Lalaing, né à Valenciennes le 4 mars 1553 (vieux style), baptisé le 15, en l'église collégiale de la Salle-le-Comte, par l'abbé de Saint-Jean, « avec grande pompe et magnificence, » ayant pour parrains Charles-Quint, représenté par le comte de Boussu, et Mr de Wimes, et pour marraine la régente des Pays-Bas, Marie, sœur de l'empereur, représentée par la duchesse d'Arschot. Il mourut jeune, avant son père.

15° *Emmanuel* de Lalaing, seigneur de Montigny (Saint-Christophe), *dit* le baron de Montigny, marquis de Renty (par sa femme), chevalier de la Toison d'or en 1586, gouverneur et

Digitized by Google

grand bailli de Hainaut en 1582, amiral de la mer belge, général de l'infanterie wallonne, capitaine d'une bande d'ordonnance ; né à Valenciennes en 1557, mort à Mons le 27 décembre 1590, époux d'Anne DE CROY-Renty. Il gît au cœur de l'église de Condé.

Il se signala pendant les troubles comme *prince des Malcontents*, ayant alors la situation, presque sans exemple, d'un général de vingt-un ans qui n'obéissait à aucun des pouvoirs en train de se disputer un pays livré à la guerre civile et à l'invasion, et qui était assez fort pour tenir entre ses mains les destinées de sa patrie. Il finit par se déclarer pour la cause de l'Espagne, résolution qui fut loin d'être désintéressée.

Nous lui connaissons ces enfants :

A. *Alexandre* de Lalaing, *dit* le marquis de Renty, né à Valenciennes vers le mois de novembre 1583, tué au secours de L'Ecluse assiégée, en 1604.

B. *Marguerite* de Lalaing, née à Valenciennes, en décembre 1584, morte avant son père.

C. *Jeanne de Lalaing*, dame de Condé, mariée à Jean DE CROY, comte de Solre, chevalier de la Toison d'or, « le plus galant et le plus grand dépensier du Pays Bas en son temps », au dire de Vuoerden (1). Morte en

(1) *Compte rendu des séances de la Com. royale d'histoire*, Bruxelles, 1869, in-8o, 3e série, X, p. 338.

Digitized by Google

1649. Dont postérité, notamment les ducs de Croy modernes.

16° *Philippe-Chrétienne* de Lalaing, mariée par contrat du 26 avril 1571, passé à Luxembourg, avec Pierre DE MELEUN, alors appelé : « Pierre de Werchin, seneschal heritable de Haynnaut » ; le duc d'Albe s'y était fait représenter par le conseiller *d'Assonleville* (1). Son mari, ayant repris en 1579 les nom et armes *de Meleun*, après la mort de son frère aîné, s'illustra sous le titre de prince d'Espinoy. L'héroïne de Tournai décéda à Anvers, le 8 juin 1582 (2). Elle « fut enterrée au chœur de l'église de l'abbaye Sainct-Michel en ladite ville, selon les cérémonies romaines ». (3)

Elle n'a point laissé de postérité. En octobre 1580, elle accoucha à Tournai d'un fils (qui mourut jeune). Voici ce qu'on lit dans une lettre du prince d'Espinoy au fameux prince d'Orange : « . . . Vous ay bien voulu remercier humblement de la congratulation que vous m'avez faict, qu'il

(1) Archives du parlement de Flandres, au greffe de la cour d'appel de Douai, fonds du greffe de Malines, sac n° 180; copie collationnée.

(2) « Estant sortye, apres la rendition de Tournay, pour aler trouuer son mary en Anvers, morut en chemin, estant tombée a la renuers »; f° 478 du Ms. fr. 744 de la bibl. nationale; Necrologe de Franchomme, composé vers 162 à Houplines sur la Lys. — L'exactitude de l'anecdote est d'autant plus douteuse que la princesse, qui quitta Tournai le 1er décembre 1581, vécut encore pendant six mois.

(3) Le Petit, *L'Histoire des Pays-Bas*, à St-Gervais, 1604, pet. in-8°, II, p. 52.

Digitized by Google

a pleu à Dieu me donner ung filz en ma plus grande adversité en temps tant turbulent. J'espère qu'il croistra en toute vertu, pour, avecq le temps, tenir la mesme partie de son père et revenger sa patrie.... Madame ma mère m'a faict cet honneur de lever mon filz du fond de baptesme, et maina en sa compaingnie madame de Lallaing [femme du comte *Philippe*; voir ci-après, XV] et mesdames mes sœurs : ils n'ont riens oublié à me bien prescher et ramentevoir mon salut... » (1). On sait que le prince d'Espinoy, dépouillé de ses biens par les Espagnols, s'opiniatrait, quoique catholique, dans la lutte contre la domination étrangère.

XV. PHILIPPE, comte de Lalaing, gouverneur et grand bailli de Hainaut, capitaine d'une bande d'ordonnance, conseiller d'Etat; « procréé en Bruxelles » (2) et né, vers 1545, à Valenciennes, en l'hôtel de Lalaing, selon les annalistes valenciennois; marié à Bruxelles, vers le mois de juin 1569, avec Marguerite DE LIGNE dit D'ARENBERG, fille de Jean *de Ligne*, chevalier de la Toison d'or, et de Marguerite *de La Marck*, comtesse d'Arenberg, il mourut à Valenciennes, des suites d'un accident de cheval, le 24 mai

(1) Gachard, *Correspond de Guillaume le Taciturne*, IV, p. 237.

(2) Discours du comte aux députés de Bruxelles, prononcé à Mons le 29 mars 1579 (Gachard, *Actes des états généraux*, Bruxelles, 1866, in-8°, II, p. 495). — Lettre du comte au magistrat de Bruxelles, datée de Valenciennes, 7 avril 1579 (Simon Le Boucq, Histoire civile de Valenciennes, Ms., II, p. 188; cabinet de M. Amédée de Ternas).

Digitized by Google

1582. Gisant à Lalaing, sous une tombe somptueuse, dont il reste des débris dans le jardin de notre Musée.

Il eut le projet de convertir en ville forte l'humble village de Lalaing, chef-lieu de « son comté », et commença en 1573 certains travaux à cet effet ; il usa aussi de son crédit pour obtenir de l'abbé d'Anchin la renonciation à des droits gênants pour l'indépendance de sa seigneurie, et rentra notamment dans la possession du moulin banal aliéné en 1242 par *Simon* II. (*Preuves*, n°s XXVII à XXIX.)

L'épisode capital de la vie mouvementée de ce seigneur, c'est sa tentative pour réunir les provinces wallonnes à la mère patrie, avec assurance du maintien exclusif de la religion de nos pères, à laquelle la presque unanimité des habitants était entièrement dévouée. Malheureusement il ne fut pas à la hauteur du rôle qu'il avait ambitionné, et ses intrigues n'aboutirent qu'à rouvrir les portes du pays aux Espagnols, à la merci desquels il se trouva. Quoique mille fois plus coupable que l'infortuné *d'Egmont*, le comte de Lalaing reçut caresses, honneurs et « mercedes » : car la politique de Philippe II avait totalement changé, sous l'influence de l'habile Alexandre *Farnèse*, qui, s'il protégeait le comte *Philippe* contre les vengeances espagnoles, se dédommageait dans sa correspondance secrète avec le roi, en témoignant son mépris pour le personnage.

Nous lui connaissons comme enfants :

1° *Pierre-Emmanuel*, qui mourut jeune (1).

(1) Bibl. nation., Ms. fr. 744, f° 479.

Digitized by Google

2° François, qui suit.

3° *Marguerite*, comtesse de Lalaing (après son frère), née au château de Lalaing, vers le mois d'avril 1574, mariée, vers le mois de septembre 1592, avec Florent, comte DE BERLAYMONT, chevalier de la Toison d'or, veuf d'Hélène *de Meleun*; fondatrice du monastère des chanoinesses de Berlaymont à Bruxelles, où elle fut inhumée après sa mort arrivée le 21 février 1650. Dont deux filles qui ont eu postérité.

4° *Chrétienne* de Lalaing, épouse de Maximilien, comte DE BAILLEUL (par création de 1614). Dont deux filles qui eurent postérité.

5° *Marie* de Lalaing, nommée, avec les précédents et la suivante, tous alors mineurs, dans des actes de 1582 et 1583, relatifs à la succession de leur père.

6° *Anne* de Lalaing, morte jeune, comme sa sœur qui précède.

Vers le commencement de mai 1580, le marquis de Roubaix (Robert *de Meleun*, dont la femme s'appelait Anne *Rolin*), général de la cavalerie au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, demandait congé au prince de Parme, « pour aller à Valenchiennes lever la fille du comte de Lalaing » (1).

XVI. FRANÇOIS, comte de Lalaing, né à Mons en 1577, ayant eu pour parrain François, fils de France,

(1) Gachard, *Correspond. de Guillaume le Taciturne*, IV, p. 230, note.

Digitized by Google

duc d'Anjou et d'Alençon; mort à Douai, le 11 février 1590, jeune étudiant au collége de Marchiennes. Gît à Lalaing.

Branche d'Hoochstrate.

XIV. PHILIPPE de Lalaing (fils du comte *Charles I*), comte d'Hoochstrate (en 1540 après la mort de son oncle *Antoine*), né vers 1510, connu d'abord sous le nom de seigneur d'Escornaix, chevalier de la Toison d'or en 1546, gouverneur de Gueldre, ainsi que d'Audenarde en 1525, capitaine d'une bande d'ordonnance; marié, par contrat passé à Bruxelles le 28 janvier 1532 (vieux style), à Anne DE RENNEBOURG, fille de Guillaume, comte de Rennebourg, et de Cornélie *de Culembourg*. Mort le 30 juin 1555, il gît à Hoogstraeten sous un riche tombeau. Sa veuve testa à Tournai le 3 septembre 1583.

Il eut un grand nombre d'enfants :

1° Antoine, qui suit.

2° *Maximilien* de Lalaing, mort jeune.

3° *George* de Lalaing, comte de Rennebourg (1) vers 1576, connu d'abord sous le titre de baron de Ville, gouverneur de Frise en 1576, capitaine d'une bande d'ordonnance, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, chef des finances pour les Etats-Généraux; mort à Groningue en juillet 1581.

(1) Terre du côté de Cologne, dont disposa en sa faveur, par acte entre-vifs, son oncle maternel Herman, comte de Rennebourg, prévôt de Saint-Sauveur d'Utrecht et chanoine de Liége.

Digitized by Google

Nommé par les Etats-Généraux au gouvernement de Frise, pour le défendre contre les Espagnols, il mit tout en œuvre pour le livrer à ces derniers, par le moyen d'un coup d'Etat qui réussit à Groningue, le 3 mars 1580 (1).

Il portait : Ecartelé, aux 1 et 4, *de Lalaing* plein ; aux 2 et 3, d'argent à deux chevrons d'azur, qui est *de Rennebourg*, et sur le tout : écartelé, aux 1 et 4, d'argent au lion de gueules, couronné d'or et armé d'azur, la queue fourchée passée en sautoir; aux 2 et 3, de gueules à une étoile de seize rais d'argent, qui est *de Luxembourg*-Fiennes (cabinet des titres; tableau généalogique).

Il eut plusieurs bâtards de différentes « damoiselles » :

A. *Abraham* de Lalaing, bâtard de Rennebourg, qui porta comme son père, avec un filet d'or posé en barre, brochant sur le 1 (Id.).

B. *Philippe* de Lalaing, bâtard de Rennebourg, qui brisa d'un filet d'azur posé en barre, brochant sur le 1 (Id.).

(1) Dès la mi-avril 1579, Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny (voir 2e branche. XIV 150) croyait pouvoir assurer des agents espagnols « que, sy le sieur de Ville pooit auoir quelque espoir, par lre de Sa Maté ou aultrement, que le gouuernement de Frize, où il est ad present commis, luy fut accordé, que sans faulte nulle il se rengeroit du party de Sa Maté ». Lettre de l'évêque d'Arras, du baron de Selles et du sieur de Vaihuon, à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, datée d'Arras, 23 avril 1579. — Archives nationales, fonds de Simancas, carton K 1554, original, avec la traduction espagnole.

Digitized by Google

C. *David* de Lalaing dit d'Imbrechies, bâtard de Rennebourg (1).

4° *Isabeau* de Lalaing, l'aînée de tous les enfants, morte jeune.

5° *Marguerite* de Lalaing, la seconde de tous les enfants, vers 1561 épouse de Philippe, comte DE LIGNE, chevalier de la Toison d'or. Morte en 1598. Dont postérité, notamment les princes de Ligne modernes.

6° *Anne* de Lalaing, quatrième enfant, chanoinesse à La Thore.

7° *Marie* de Lalaing, cinquième enfant, décédée après sa mère, dont elle hérita le fameux *Liber Passionis*, qui avait appartenu au roi d'Angleterre Henri VII et qui est conservé depuis des siècles dans la bibliothèque des princes de Ligne au château de Belœil en Hainaut. Voici ce qu'un prince de Ligne (fils de *Marguerite* de Lalaing, nommée ci-dessus) écrivait en 1609 à la fin de ce précieux volume :

« La comtesse Isabeau d'Hochstrate et Culembourg (2)
Tint ce chef d'œuvre ancien entre son heritage.
Depuis sa chere niepce Anne *de Rennebourg* (3),
Succedant à ses biens, eut ce livre en partage.

(1) Bibl. nation., Ms. fr. 744, f° 471 vo; Nécrologe de Jean Franchomme, composé vers 1620 à Houplines sur la Lys. — Généalogie de Lalaing, insérée dans un Recueil généalogique Ms. en 14 vol. in-4o, écriture du XVIIIe siècle, appartenant à M. Amédée de Ternas, vol. coté I, K, L, f° 123 ro, 1re colonne

(2) Femme d'Antoine de Lalaing, comte d'Hoochstrate; voir 2e branche, XII 2o.

(3) Femme de Philippe de Lalaing, comte d'Hoochstrate ; voir branche d'Hoochstrate, XIV.

Digitized by Google

» Sa fille de Lalaing *Marie* l'herita,
De qui les quatre sœurs (1) apres le posseserent,
Dont ma mere eut un quart qu'elle me transporta.
Les trois, à ma faveur, leur part me delaisserent. » (2)

8° *Cornélie* de Lalaing, sixième enfant, née vers 1544, mariée à Malines, le 28 décembre 1576, avec Guillaume DE HAMAL, baron de Monceau; morte le 15 novembre 1610; gît en l'église collégiale de Termonde. Dont postérité.

Au prix des plus grands périls, elle alla en Frise, auprès de son frère *George*, pour le décider à embrasser le parti de l'Espagne.

9° *Barbe* de Lalaing, huitième enfant, épousa, à Malines, le 14 novembre 1564, le comte Maximilien D'OOST-FRISE, chevalier de la Toison d'or. Dont plusieurs filles, l'une mariée dans la maison de Tilly et de qui descendent les comtes de Tilly modernes.

10° *Isabeau* de Lalaing, dixième enfant, chanoinesse à Mons en 1555.

11° *Willemine* de Lalaing.

12° *Jakemine* de Lalaing.

13° *Hélène* de Lalaing.

XV. ANTOINE I de Lalaing, comte d'Hoochstrate, chevalier de la Toison d'or en 1559, gouverneur de Malines et d'Anvers en 1566, pendant les troubles, capitaine d'une bande d'ordonnance; né à Bruxelles,

(1) Probablement Marguerite, Anne, Cornélie et Barbe.
(2) Dinaux, *Archiv. histor. et littér.*, Valenciennes, 1838, in-8, 2e série, II, p. 548.

Digitized by Google

vers 1535, marié à Wert, par contrat du 9 novembre 1560, à Eléonore DE MONTMORENCY, veuve du seigneur de Bugnicourt (*Pontus* de Lalaing; voir première branche, XIV); mort le 11 décembre 1568, dans les environs de Reims, des suites d'une blessure qu'il avait reçue (1), le 20 octobre, au combat de la Geete, dans le Brabant, durant la campagne infructueuse du prince d'Orange contre le duc d'Albe.

Catholique, mais jeune et turbulent, il s'était jeté étourdiment dans le parti des Gueux et du prince d'Orange; finalement il y perdit fortune, honneurs, joies de la famille, tout jusqu'à la vie.

Ainsi qu'il est arrivé plusieurs fois après la disparition d'un haut personnage mort dans des conditions tragiques, un imposteur voulut se faire passer pour le feu comte d'Hoochstrate. A Landrecies, le 25 mars 1576, fut pendu un soldat français qui avait été pris à Hautrage, assez près de Mons, à la déroute du général huguenot Genlis, le 17 juillet 1572; lequel individu, *par avant se disant le comte de Hoostraete*, fut reconnu pour un nommé « Anthoine *Delafosse*, ayant esté soldat et par avant laquaye à quelque seigneur franchois » (archives départementales, compte du grand bailliage de Hainaut, 1575-1576, f^os lxviij v^o et suivants).

Nous lui connaissons ces enfants :

1° *Guillaume* de Lalaing, comte d'Hoochstrate, de Hornes et de Rennebourg, né vers le

(1) Hoynck, *Analecta Belg.*, La Haye, 1743, in-4, I, p. 493.

Digitized by Google

mois de mars 1563, baptisé en la cathédrale de Malines, ayant pour parrain le duc de Clèves (Guillaume, 1539-1592) ; marié au même lieu, en 1587, à Marie-Christine D'EGMONT (fille de l'infortuné comte), veuve d'Oudart *de Bournonville*, comte d'Hennin-Liétard; laquelle convola en troisièmes noces avec le prince Charles *de Mansfelt*. Il mourut en 1590 (1), laissant un fils unique.

A. *Antoine* II de Lalaing, comte d'Hoochstrate, etc., chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine d'une compagnie d'ordonnance ; né vers 1588, il épousa, vers 1611, sa cousine Marie-Marguerite DE BERLAYMONT, héritière présomptive de la terre de Lalaing, fille aînée du comte de Berlaymont et de *Marguerite*, comtesse de Lalaing (voir seconde branche, XV 2°), et mourut vers 1613.

Il portait *de Lalaing* plein, ayant abandonné la brisure d'Hoochstrate et se considérant comme chef de sa maison, quoique le « débille d'esprit » *Hugues* de Lalaing vécût encore (voir seconde branche, XIV 13°).

2° *Philippe-Herman* de Lalaing, prévôt de

(1) En mars et mai 1579, il étudiait à Paris, ainsi que l'un de ses frères.—Lettres de la comtesse douairière d'Hoochstrate, écrites de Cambrai, 25 mars, et d'Arras, 13 mai, et adressées à l'ambassadeur d'Espagne à Paris (archives nationales, fonds de Simancas, cartons K 1556 et 1554, copies).

Digitized by Google

Nivelles (1639-1657) et chanoine de Liége; né à Anvers, en février 1567, ayant eu pour parrain Herman, comte de Nieuwenaer, il mourut en 1657.

C'est donc bien à tort que, dans une notice insérée dans le *Messager des sciences historiques* (Gand, 1866, in-8°, pages 62-63), M. Rahlenbeek fait peser sur le fils du « patriotique comte *Antoine* de Lalaing, » c'est-à-dire sur un enfant d'onze ans, l'accusation d'avoir empoisonné à Liége, le 24 avril 1578, le farouche chef des Gueux de mer, Guillaume *de La Marck*, seigneur de Lumey; quant au « chanoine tréfoncier de Rennenberg » à la table duquel Lumey se serait mal trouvé d'avoir dîné, c'est sans doute Herman, comte *de Rennebourg*, mort à Liége en 1585, un grand oncle paternel de *Philippe-Herman* de Lalaing. Faute d'une étude attentive des renseignements généalogiques, on s'expose souvent à fausser l'histoire.

3° Charles, qui suit.

4° *Anne* de Lalaing, morte en février 1613, mariée en 1581, par contrat passé au château de Dangu, bailliage de Gisors, avec Guillaume DE MONTMORENCY, seigneur de Thoré (l'un des fils du fameux connétable duc Anne), chevalier des ordres du roi, colonel général de la cavalerie légère de Piémont, qui était veuf d'Eléonore *d'Humières*. Dont une fille unique, mariée au duc de Piney (Henry *de Luxembourg*) et ayant laissé postérité.

Digitized by Google

Brantôme (*Œuvres*, Paris, 1867, in-8°, III, page 375), dans son ouvrage : « Les vies des grands capitaines françois », a consacré un article à la mémoire du seigneur de Thoré, mort vers 1594.

Comme « tres haulte et tres puissante dame madame de Thoré » se trouvait à Strasbourg, « ville libre impérialle », elle vit venir à son logis, le 11 août 1597, « environ sept heures du matin », *Croise*, « l'un des valletz de chambre ordinaires de la Ma^té^ tres chrestienne de France et de Navarre », qui lui remit « une l^re^ missive de Sadicte Majesté à elle escrite » (1), et qui ensuite « luy declaira plus amplement l'intention de Sad^e^ Ma^té^, selon les articles de son instruction qu'il avoit, signée de la main de Sad^e^ Ma^té^ ». *Croise* revint à huit heures et « bailla à l'un des principaulx gentilzhommes » de la suite de la dame de Thoré la copie collationnée des articles de son instruction, « pour, par icelle dame, estre donné responce sur lesd^s^ articles ».

Il paraît qu'à la cour du roi Henri IV on avait interprêté dans un mauvais sens la sortie du royaume de la dame de Thoré, qui avait emmené sa fille, une *Montmorency*, pour la marier, disait-on, à un étranger (2). Voici la réponse

(1) Elle ne se trouve pas dans le *Recueil des lettres missives de Henri IV*, Paris, 1843-1876, 9 vol. in-4.

(2) Le 19 juin précédent, avait été signé le contrat de mariage de la demoiselle de Thoré, la mère et tutrice étant présente, avec le

Digitized by Google

qu'elle fit de vive voix, « sur les cinq heures apres midy », à l'envoyé du roi : « Elle se recongnoissoit tres humble subjecte et obeissante à Sa Mat^té, et tenoit Sa Mat^té pour son roy, aussy luy obeyroit elle de bonne volonté. Et qu'elle n'auroit jamais pensé de traicter le mariage de madamoiselle de Thoré, sa fille, et que ce n'estoit pas le subject qui l'auroit faict venir en ces quartiers icy. Et promettoit à Sad^e Mat^té de ne consentir au mariage de sad^e fille, quelque party qui se puisse presenter, sans le consentement de de Sad^e Mat^té et advis des plus proches parens de sad^e fille. Dict qu'elle estoit venue à Nancy que pour traicter ses affaires particullieres avec mess^rs ses freres et mesdames ses sœurs, et depuis venue icy tant à cause de la contagion qui estoit à Nancy, que pour dire adieu à son beau frere, le seigneur baron de Bopperehen (1), et à madame sa femme, sa sœur, qui alloient en Ongrie. »

Alors *Croise* lui ayant fait « commandement, de la part de Sad^e Mat^te », de retourner en France et d'y ramener « lad^e damoiselle sa fille », elle répondit « qu'elle estoit en ceste deliberation de si acheminer le plus promptement qu'il luy seroict possible et rendre obeissance à Sa Mat^te, mes-

prince de Tingry (Henry de Luxembourg), fils du duc de Piney (Du Chesne, *Preuves* de l'*Hist. généa.. de la maison de Montmorency*, Paris, 1624, in-4, p. 312).

(1) Boppart.

Digitized by Google

mes que, encores que ledit commandement ne luy eust esté faict, elle estoit deliberée de ce faire ».

Toutefois, le 24 août suivant, elle était encore en Lorraine, à Blamont, d'où elle écrivait à Henri IV pour protester contre les intentions « qu'aucune de mes ennemyes », dit-elle, lui avait prêtées. Le même jour, elle écrivit à son beau-frère, le connétable duc *de Montmorency*, lui assurant que son séjour en Lorraine « n'a esté à autre subject que, auant mon retour en France, dire le dernier adieu à ma sœur, qui prit resolution de suivre son mary à Vienne en Austriche, ou bien par mes prieres je pensoie l'en f° divertir. » (1).

5° *Marguerite* de Lalaing, qui vers 1585 épousa George Bayer de Boppart, *dit* le baron de Boppart, seigneur de Châteaubrehain en Lorraine.

Le « coronnel George *Bayer*, baron de Boppart », servit le roi d'Espagne à la seconde expédition en France du duc de Parme, l'an 1592 (2). Ce seigneur, étant allé en Hongrie, à la tête d'un régiment de cavalerie, mourut au siége de Bude, l'an 1602, le dernier du nom et des armes Il était fils d'Adam, seigneur de Châteaubrehain, et de Marie *de Malberg*. *Bayer* de Boppart, famille lorraine dont la généalogie est

(1) Bibl. nation., Ms. fr. 3586, f°s 107 et 108; copies.

(2) Archives départ., chambre des comptes, reg. B 1791, fo 178.

Digitized by Google

établie à partir de 1357, porte : D'argent au lion de sable, couronné, armé et lampassé d'or (1).

Selon les généalogistes *Marguerite* de Lalaing convola avec le seigneur de Boncourt en Lorraine.

XVI. Charles de Lalaing, comte d'Hoochstrate, de Hornes et de Rennebourg (après son neveu *Antoine*), chevalier de la Toison d'or en 1622, conseiller d'Etat en 1624, membre du conseil de guerre, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, gouverneur de Tournai en 1615, puis d'Artois en 1624, capitaine d'une compagnie d'ordonnance et colonel d'un régiment d'infanterie wallonne ; connu d'abord sous le titre de baron d'Hachicourt (près d'Arras), se distingua dans la guerre contre les Hollandais et épousa en 1607 Alexandrine de Langlée, fille de Jacques, baron d'Eyne, et de Jacqueline *de Récourt*-Licques. Il mourut à Arras en 1626 et fut enterré en l'église d'Hoogstraeten, sous un tombeau en marbre, œuvre du sculpteur Pierre Scheemaeckers le vieux, d'Anvers (2).

Il a laissé plusieurs enfants :

1° Albert-François, qui suit.

2° *Pierre-Jacques-Procope* de Lalaing, comte de Rennebourg, sergent général de bataille, gouverneur de Bruxelles vers 1667 ; né vers 1615, il était considéré, vers 1669, comme « le

(1) Bibl. nation., cabinet des titres, reg. 234, n° 5187, Bayer, n° 5; et Chrief. Bayer.

(2) *Bulletins de la Comm. royale d'histoire*, Bruxelles, 1848, in-8°, XIV, p. 89.

Digitized by Google

dernier mâle de la maison de Lalaing » (1); il ne laissa qu'une fille, de Marie DE RENESSE-Warfuzée, qu'il avait épousée, en 1649, par contrat passé à Bruxelles, fille de René, comte de Warfuzée, et d'Alberte *d'Egmont*. Il mourut en 1698.

Une planche gravée de l'ouvrage intitulé *Jurisprudentia heroica* (Bruxelles, 1668, in-f°) donne les seize quartiers du comte de Rennebourg, qui portait alors les armes pleines de sa maison.

A. *Marie-Jacqueline* de Lalaing, « qui estoit fort belle et de peu d'esprit » (2), mariée en 1674 à son cousin germain Philippe-François DE BERGHES, comte de Grimberghe, créé prince de Berghes en 1686, chevalier de la Toison d'or (3). Dont postérité. Elle mourut en couches l'an 1685.

3° *Jacqueline* de Lalaing, dame du palais de l'infante Isabelle, qui la dota de 132 700 maravedis, vers 1628, lors de son mariage avec Philippe DE MERODE, comte de Middelbourg ; n'ayant pas d'enfant de cette union, elle convola, en 1631, à Tournai, avec Gillion-Otton, marquis DE TRAZEGNIES, gouverneur de Tournai lors de la

(1) *Id.*, 1869, 3e série, X, p. 351.

On ne tenait déjà plus compte du neveu de ce seigneur, lequel ne mourut cependant qu'en 1691. Voir ci-après, XVIII.

(2) Bibl. nation., Ms., Chronnier Maurepas, t. XXVI.

(3) Voir son portrait tracé par Vuoe den vers 1669. *Compte rendu des séances de la Com. royale d'histoire*, Bruxelles, 1869, in-8o, 3e série, X, p. 360.

Digitized by Google

conquête française (1). Dont postérité. Elle mourut en 1672.

4° *Marguerite* de Lalaing, chanoinesse de Mons en 1619.

5° *Anne-Isabelle* de Lalaing, chanoinesse de Mons en 1625.

6° *Léonore* de Lalaing, prévôte des chanoinesses de Berlaymont à Bruxelles (1648-1654), professe de 1632, morte en 1668.

7° *Philippine-Claire* de Lalaing, prévôte au même couvent (1671-1678), « consultrice » en 1686, professe de 1633, morte en 1691.

8° *Marie-Marguerite* de Lalaing, chanoinesse de Berlaymont, professe de 1636, décédée la même année.

XVII. Albert-François de Lalaing, comte d'Hoochstrate et de Hornes, gouverneur d'Artois, capitaine d'une bande d'ordonnance, colonel d'un régiment d'infanterie haut-allemand, mort à Saint-Omer en 1643, ayant épousé : 1° sa cousine Marie-Claire, comtesse de Bailleul (fille de Maximilien et de *Chrétienne* de Lalaing ; voir deuxième branche, XV 3°); 2° en 1637, à Anvers, Isabelle-Marie-Madelaine de Ligne-Arenberg, fille d'Albert, duc d'Arenberg, chevalier de la Toison d'or, et de Marie *de Barbançon*, « belle, vive, engageante et sans contredit la mieux faite de la cour de Bruxelles » (2), qui

(1) Voir son portrait. *Id.*, p. 344.

(2) *Mém. de la Société de Cambrai*, 1867, in-8°, p. 147.

Digitized by Google

convola, en 1651, avec Ulric, duc *de Wurtemberg*. Il laissa plusieurs enfants.

Du premier lit :

1° François-Paul, qui suit.

Du second lit :

2° *Dorothée-Albertine* de Lalaing, nommée en 1643 dans le testament de son père; morte jeune.

3° *Marie-Gabrielle* de Lalaing, comtesse d'Hoochstrate et de Hornes, après son frère, mariée à Charles, comte DE SALM, de la maison Wild et Rhin Graff. Dont postérité, avec érection d'Hooogstraeten en duché, l'an 1710.

XVIII. FRANÇOIS-PAUL de Lalaing, comte d'Hoochstrate, de Hornes et de Bailleul, né en 1630, mort le 21 juin 1691, sans avoir été marié.

Il résulte de pièces de procédure relatives au testament du baron et de la baronne de Pecq (de la famille *de Langlée*), qu'en 1682, le comte d'Hoochstrate, privé de la raison, avait pour « curatrice » sa sœur la « douarière de messire Charles Rheingraff. »

Branche de Quiévrain.

Elle écartela de Lalaing et de Quiévrain.

IX. SIMON I de Lalaing (fils puiné de *Simon* III, sire de Lalaing), chevalier, seigneur de Quiévrain (en 1376, par achat de son cousin le sire d'Aspremont), de Hordaing et sénéchal d'Ostrevant (en 1362, par achat du vidame de Chartres), bailli de Hainaut (de 1358 à 1362 et de 1372 à 1386), mort en exercice,

Digitized by Google

l'an 1386, gisant au monastère de Beaumont à Valenciennes et ayant eu plusieurs enfants de sa femme Jeanne DU RŒULX dit d'Escaussines, savoir :

1° Simon, qui suit.

2° *Jean* de Lalaing, chevalier, sire de Hordaing et sénéchal d'Ostrevant, décédé vers 1420, sans enfant de Marie DE MELEUN, prévôte de Douai, qu'il avait épousée en 1404, fille d'Hugues, chevalier, sire d'Antoing, et de Béatrix *de Beausart*.

Vers l'an 1398, le seigneur de Hordaing fut « adjournés et tenus prisouniers ou castiel à Mons, pour souppechon, qui sour lui couroit, que de auoir fait ochire, par aucun de ses sieruiteurs et sans cause raisenauble, Jehan *de Maude*, bastard, et liquels fais li fu imposés à plain en le presence de mons^r d'Ostreuant et de son conseil : quil mist en partie en ny. Sour coy, infourmacions li fu offierte à faire, que atendre ne veult, mais sen eut plus kier à raporter en lordenance doudit mons^r d'Ostreuant qui, par deliberacion de sen conseil, len compoza en le somme de mil escus de Haynnau » (1).

Il paraît avoir laissé un bâtard :

A. *Jean* de Lalaing, bâtard de Hordaing, écuyer, vivant en 1440, époux de « damoiselle Jehenne LE JONNE, vefve de Jehan *de Grés* » ; elle portait : De gueules à trois jumelles d'ar-

(1) Archives départ., compte du grand bailliage de Hainaut, du 1er septembre 1397 au 1er avril 1398, f° 13. — Cf. compte du 13 avril au 1er septembre 1398, folio 6.

Digitized by Google

gent. Lui-même avait pour armes : Ecartelé de Lalaing et de Quiévrain, la brisure de bâtardise étant un filet d'azur posé en barre et brochant sur le tout (Cabinet des titres; tableau généalogique).

Le 28 juin 1437, « *Jehan*, bastart de Hordaing, » acheta un fief situé « ou terroit de Le Glisoelle » à « Jehan *dit* Bliart *de Le Glisoelle*, escuier » (archives départementales, compte du grand bailliage de Hainaut, 1er septembre 1436 — 31 août 1437, fo 3).

3o *Guillaume* de Lalaing, chevalier, seigneur de Hordaing et sénéchal d'Ostrevant (après son frère), seigneur du Marés, mort vers 1435. En 1427, devenu chef de sa branche, il portait écartelé de Lalaing et de Quiévrain, sans brisure. De sa femme, Marguerite DE LA HAMAIDE, fille de Jean, chevalier, seigneur dudit lieu, et de Marie, dame *de Waziers*, il ne laissa que :

A. *Jacqueline* de Lalaing, sans postérité de son mari Raoul DE CRÉQUY, écuyer, beau-frère de *Guillaume*, seigneur de Lalaing (voir première branche, XI), auquel ces époux cédèrent, vers 1441, la terre de Hordaing.

4o *Marie* de Lalaing, morte vers 1416, ayant épousé : 1o en 1379, Willaume DE LIGNE, chevalier, fils aîné du sire de Ligne, mort sans hoir; 2o en 1384, Englebert D'ENGHIEN, sire de Rameru, chevalier, avec lequel elle gît à l'abbaye de Cambron ; dont postérité.

Digitized by Google

5 *Mahaut* de Lalaing, décédée en 1406, femme d'Ansel, seigneur DE TRAZEGNIES, chevalier, avec lequel elle gît au prieuré d'Herlemont, près de Trazegnies et de Floreffe. Dont descendent les marquis de Trazegnies modernes.

6° *Marguerite* de Lalaing, religieuse au couvent des dominicaines de Beaumont à Valenciennes en 1385.

7° *Jeanne* de Lalaing, abbesse de Flines en 1419, qui fut aussi l'année de sa mort; indiquée ainsi, en 1385, dans l' « avis » de ses père et mère : « *Jehenne*, notre fille, rendue en l'église de Flines. » Elle était nièce de l'abbesse *Gille* II de Lalaing, morte en 1387 (voir première branche, VIII 8°).

X. SIMON II de Lalaing, le chevalier *à la grande afficque* (agrafe), seigneur de Quiévrain, mort en 1388, ayant épousé, vers 1380, Jeanne DE LIGNE (sœur de Willaume, ci-dessus), qui convola, vers 1398, avec le chevalier Jean *de Houcourt*. Il gît en l'abbaye de Crespin et eut :

1° Simon, qui suit.

2° *Jeanne* de Lalaing, dont les tuteurs firent le relief de la terre de Brebière, bailliage de Lens, aussitôt après le décès de son père.

Il laissa aussi une fille naturelle :

1° *bis*. *Catherine* de Lalaing, bâtarde de Quiévrain. On lit dans le compte du grand bailliage de Hainaut, de 1413-1414, f° 9 v°; « Donnet par demisielle *Catterine*, bastarde de Kieuraing,

Digitized by Google

sour messire Jehan *de Houcourt*, pour yestre assennée dune rente de x libres. »

XI. SIMON III de Lalaing, chevalier, seigneur de Quiévrain, « duquel ma dame se mere demoura enchainte au trespas » de son mari ; tué en 1415 à Azincourt dans les rangs de la chevalerie française. D'Isabeau DE JEUMONT, de la maison DE BARBANÇON, il laissa deux filles :

1° *Jeanne* de Lalaing, héritière de Quiévrain décédée vers 1462 (époque à laquelle fut relevée la terre de Brebière pour sa sœur et héritière), sans postérité du prince Olivier DE CHASTILLON-Blois *dit* de Bretagne, comte de Penthièvre (veuf de la princesse Isabeau *de Bourgogne*, fille du duc Jean Sans-Peur), qui l'avait épousée en 1428. La comtesse de Penthièvre gît à Avesnes, à côté de son mari. Elle ne fut jamais que « demoiselle », le prince, son époux, n'ayant point obtenu la dignité de chevalier ; le duc Philippe le bon l'appelait « notre tres chere et amée cousine ».

2° *Marie* de Lalaing, dame de Quiévrain (après sa sœur), mariée en 1428 avec Jean DE CROY, comte de Chimay (par création de l'an 1472), chevalier de la Toison d'or, l'un des favoris de Philippe le Bon. Dont postérité. La comtesse de Chimay décéda à Valenciennes, le 20 janvier 1474 (vieux style); elle gît à Chimay avec son mari.

Le mariage avait été négocié par l'ordre du duc Philippe le Bon; on lit en effet dans le

Digitized by Google

compte du grand bailliage de Hainaut, du 1er 7bre 1427 au 3 juillet 1428, fo 32 : « Le xe jour de may [1428], au command de mondit signeur le ducq à lui [au bai li] fait par ses lrez missibles, en alla lidis bailliux [*Guillaume* de Lalaing, seigneur de Bugnicourt; voir première branche, XI] à xvj cheuaux en le ville de Vallenchiennes, où il trouua monsr le gouuerneur de Lile [Bauduin *de Lannoy* dit le Besghe], maistre Jehan *Lauantaige* (1) et autres, qui auoient charge de parler à madame de Kieuraing, du mariaige de Jean *de Croy* et de sa fille, demise d'Escaussines. Si ne trouuerent point made damme, et parlerent à monsr *de Ligne*, à messire *Guille* de Lalaing [voir ci-dessus, IX 3o], audit bailliu et à messire *Simon*, son frère [voir deuxième branche, XI], et puis conclurent de tout enssamble aller aues. vers laditte dame de Kieuraing, comme il firent. Et se si trouuerent auoecq eulx : messire Englebiert *d'Enghien* [cf. ci-dessus, IX 4o] et Jehan *de Jeumont*. Mist lidis bailliux, allant, besoingnant et retournant ariere à Mons, iiij jours enthiers. Monterent si despens : xlviij lbz xviij s. t. » ; dépense réduite par les gens des comptes à 36 livres.

(1) Maître ès arts et en médecine, en 1434 prévôt de St-Pierre de Lille, puis évêque d'Amiens (Le Glay, *Camerarum christianum*, Lille, 1849, in-4, p. 118).

Digitized by Google

Branche de Semeries.

Elle n'a jamais été bien connue des généalogistes. D'après les monuments sigillographiques, elle brisait d'un lambel dont les *quatre* pendants alternent avec les trois rangées verticales de losanges. Selon certains héraldistes, elle aurait retourné les couleurs du blason de Lalaing, pour porter : D'argent à dix losanges de gueules (sorte de brisure usitée en Allemagne), en ajoutant un lambel d'azur, qu'ils disent n'avoir été que de *trois* pendants.

VII. Simon de Lalaing, chevalier (fils puiné de *Simon* II; voir première branche), épouse Jeanne de Roisin, dame de Semeries (aujourd'hui Sepmeries, village situé entre Valenciennes et Le Quesnoy, et qu'il ne faut pas confondre avec Semeries près d'Avesnes), meurt vers l'an 1300 et gît en l'église de Semeries.

Aux archives départementales, dans le fonds de l'hôpital de Sainte-Elisabeth de Valenciennes, il y a une charte scellée, du mois d'août 1268, commençant ainsi : « Jou *Symons* de Lalaing, cheualiers, » et par laquelle « comme sires, » il « loe et gré » une donation de terres sises à Saultain, près de Valenciennes, qui venait d'être réalisée « en le court mon sign^r *Simon* deuant nommet », en présence des maire et « homes de le posté de Sautaing ». Comme le chevalier était vassal, pour ce « fief de Sautaing »,

Digitized by Google

de Nicolas, sire de Quiévrain, chevalier, ce dernier, à la requête, dit-il, « de mon signeur *Symon* de Lalaing, chevalier, men homme », donna aussi son autorisation, par une charte du 1er avril 1269, faisant connaître qu'autrefois « li anchiestres mon signeur *Symon* devant nommet » avaient « departit » du « fief de Sautaing » les terres alors amorties au profit de l'hôpital de Sainte-Elisabeth.

C'est lui qui, sous le nom de *Monnars* de *Laleng*, « bachelier de grande vaillance, » figure, vers 1280, au tournoi de Hem-sur-Somme (1).

Il avait conservé des biens à Lalaing, ainsi qu'il résulte de deux chartes de 1287 et de 1289, par lesquelles il reconnaît que l'abbé d'Anchin lui a facilité les moyens de « widier le taille » de son bois (*Preuves*, nos XV et XVI).

Dans le fonds de l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes, reposant aux archives départementales, il y a un chirographe du mois de mai 1293, reçu par les maire et échevins de Semeries, « par le gret et le volentet de mon signeur *Simon* de Lalaing, signeur dou liu », et dans lequel il est stipulé que « sil defaloit de mon signeur *Simon*, anchois que ciste conuenenche fust acomplie, me dame se femme seroit en sen liu » pour réclamer l'exécution de la convention.

Le 26 avril 1300, année de sa mort, il concourut à la rédaction de la coutume de Lalaing.

(1) Le *Roman de Ham*, imprimé à la suite de l'*Hist. des ducs de Normandie*, Paris, Renouard, 1840, in-8o, pp. 280, 281 et 277. —Sur ce tournoi, voir les rectifications de feu A. Dinaux, p. 658 des *Trouvères brabançons*, Paris, 1863, in-8.

Digitized by Google

Il figure dans quelques chartes de Hainaut, notamment dans celle du 13 juin 1292, passée à Mons, dan le jardin de la dame de Beaumont (1), et dans celle du 22 mai 1295 (2), l'une et l'autre relatives aux difficultés existant entre les comtes de Flandre et de Hainaut; et encore dans une charte du mois de mai 1295 (3), donnée à propos d'une contestation entre les chevaliers Gilles, sire de « Bierlainmont, » et Gilles, son fils, d'une part, et l'abbaye de « Marrolles », d'autre part, pour les « pasturages que on dist de Noiele. »

Il laissa au moins deux fils :

1° *Jean* de Lalaing, chevalier, sire de Semeries, qui,—de concert avec sa mère, le 20 septembre 1300, « au Castel en Cambresis, en le maison Gillion dit le doien, en le presence, ou tesmoingnage et par le moyenement mon seign^r Oston *de Senzelles*, canoine de saint Gery de Cambray, et Jehan *de Beaufort*, tresorier de sainte Crois de Cambray, » étant aussi présents : « Bauduins dis *Fourmaus*, castellains dou Castel, » et « Jehans, clers le dame deuant dite, » mit

(1) Saint-Genois, *Monum. anciens*, I, p 807. — Archives départ., Chambre des comptes *Invent. somm.*, I, p. 53, col. 1, cart 324.

(2) Reiffenberg, *Monum. pour servir à l'hist. des prov. de Namur*, etc. Bruxelles, 1844, in-4, I, pp 286-289; original dans le chartrier de Namur, aux archives du royaume de Belgique; le sceau du chevalier Simon de Lalaing, qui était le 19e manuscrit. - J de Saint-Genois, *Invent. analyt. des chartes des comtes de Fl.*, no 763; Gand, 1844-1846, in-4

(3) Archiv. départ., Chambre des comptes, carton 3e8, orig. muni du sceau du chevalier Simon de Lalaing. — Ce « recort » est mal analysé dans Saint-Genois, *Monum. anciens*, I, p. 839.

Digitized by Google

fin à un débat existant entre eux et l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes, au sujet de terres, dîmes « u restor de dismes, » rentes, etc., au terroir de « Semeries, u demaine, en le seignerie et en le justice le dame et sen fil deuant nommeis. » Dans cette transaction, dont l'orignal scellé se trouve aux archives départementales, la mère et le fils sont ainsi qualifiés : « noble dame me dame Jehenne, dame de Semeries, et mon seign^r *Jehan*, sen ainsney fill et sen hoir, cheualier. »

Jeanne *de Roisin*-Semeries était fille du chevalier Jean de Semeries, vivant en 1267, lequel figure comme témoin de la charte de son frère aîné Baudry, sire de Roisin et de La Flamengrie, chevalier, contenant un nouveau règlement de la « loi » de La Flamengrie, précédemment octroyée par le seigneur Baudry, leur père; parmi les témoins, figurent en outre : le chevalier Willaume del Boutenier et Baudry de Roisin, frère et fils du sire de Roisin (1).

La dame de Semeries et son fils aîné « mesire *Jehans*, cheualiers et ses hoirs, » ayant élevé une chapelle « ou cymentere de le eglise parrochial, tenant à le dite eglise, à diestre, là u li cors de homme de boine ramembrance monsegneur *Symon* de Lalaing, cheualier, marit jadis à le dite dame et pere à monsegneur *Jehan* deuant dit, gist, » l'abbé de Saint-Jean de Valen-

(1) Archives départ., fonds de St-Jean de Valenciennes.

Digitized by Google

ciennes, patron de la paroisse du village, « pour les courtesies, les bontés, les amours et les biens fais ke noble dame medame Jehanne, dame de Semeries, » son fils *Jean* et « leur hoir, à nous et à nostre eglise poront faire, en moult de manieres en auant, » leur octroya, par une charte du mois de « march » 1300 (vieux style), « à tous jours, la presentation de le capelerie ke il, à leur coust, ont fondée et estaulie en le ville de Semeries, dedens no patronnage » (1).

En 1308, « messire *Jean* de Lalaing, sire de Semeries, chevalier, et *Pierre Percheval*, son frère, » sont parties principales d'un acte cité par Goethals (*Miroir*, II, page 492).

2° Pierre, qui suit.

VIII. Pierre dit *Piercheval* de Lalaing, chevalier, seigneur de Semeries (après son frère), est cité par Froissart, sous le nom de « messire *Perceval* de Semeries », au nombre des vaillants et aventureux chevaliers du Hainaut qui, en 1326, conquirent l'Angleterre au profit du jeune roi Edouard III, et qui y retournèrent l'année suivante pour aider le roi dans sa campagne d'Ecosse ; c'était, dit notre chroniqueur, un « grand et fort chevalier durement. »

Il figure dans plusieurs chartes du Hainaut, de 1323 à 1333.

Il portait un lambel de quatre pendants besantés ou componés.

(1) Archives départ., fonds de l'abbaye de St-Jean de Valenciennes.

Digitized by Google

Il ne laissa qu'une fille :

A. *Béatrix* de Lalaing, dame de Semeries, épouse de Florent DE BEAUMONT, chevalier, châtelain de Saint-Omer; dont postérité portant le titre de comte de Fauquembergue.

En 1344, « le diemenche procain apries le jour saint Barnabé, à Sautaing, » il fut convenu entre l'abbé de Saint-Jean de Valenciennes et « Florent *de Biaumont*, cheualiers, sires de Semeries, » que le terme d'un compromis conclu entre eux serait « ralongiet jusques au jour de la pourcession de Valenchien^s^. » Sur le sceau armorial du mari de *Béatrix* de Lalaing, il y a deux bars adossés, au lambel brochant de trois pendants, celui du milieu posé entre les deux bars.

Dans le même fonds de Saint-Jean, aux Archives départementales, il y a une charte, du 6 de « june » 1371, émanée de « *Bietris* de Lalaing, castellainne de Saint Omer et dame de Semeryes », et relative à la fondation faite en l'an 1300 par son aïeule et par son oncle :

« Comme no tres chiere et tres amée taie de boinne memoire me dame Jehenne, jadis dame de Semeryes, et messire *Jehans*, ses aisnés fils et hoirs, nos amés oncles, fesisent faire, estorer et funder, pour le salut des armes mons^r^ *Symon* de Lalaing, cheualier, no taion, et de leur anchisseurs et bienfaiteurs, une capielle perpetuelle en le parochiel eglise de Semeryes, en lonneur de

Digitized by Google

Dieu et de se benoite vierge Marie, à le dotation de laquelle capielle no taie et oncles dessus dit donnereut iiij muis ij wit. et trois boistiaus de tierre ahanaule gisans ou tieroit de Semeryes... It. un courtil.... »

Elle amortit cette fondation, « comme dame yretierre et souverainne de le ditte ville, » et promet d'y ajouter « xl sols de rente, pour le augmentation de le ditte capielle. »

L'accomplissement de cette promesse fut constaté par une charte du 22 février 1374 (vieux style), de la même « *Beatris* de Lalaing, chastelaine de Saint Omer et dame de Semeries, » qui avait acquis, à cet effet, « douze wittelées de tiere ou thieroir de Semeries, » valant 60 sols de rente; « et encore de habondant auons nous fait edefyer une maison sour le courtil de le ditte cappielle. »

A ces deux chartes manque le sceau de la châtelaine de St-Omer.

Celle-ci, décédée vers 1376, gît au couvent des dominicaines de Beaumont à Valenciennes.

Nous avons trouvé, dans les comptes du grand bailliage de Hainaut, les mentions suivantes, qui concernent peut-être des Lalaing-Semeries.

« Donné par *Nicaize* de Semeries sour Grehet *dou Marés*, pour c doubles francs de Haynnau faire auoir » (25 janvier 1388, vieux style, — 24 juin 1389, f° 3).

Digitized by Google

Jehan de Semeries « obligiés sestoit, au jour quil se remaria, par deuers *Symon* et *Colart*, ses freres, en une lre sans condicion, montant ijc frans franchois, lequelle li sires de Lalaing (1) meismes wardoit, pour sauuer et warder à *Colin* de Semeries, fil doudit *Jehan*, pour tant que lidis *Jehs* de Semeris auoit, sur liretage qui deuoit appartenir audit *Colin*, fait lassenne de se femme. Se fu que lidis *Jehans*, voellans ycelle destruire, ala à lostel doudit signeur de Lalaing, à Mons, en son absence » (20 juillet 1402 — 1er 7bre 1403, fo 20 vo).

Un certain *Simon* de Semeries était prévôt de Bavai en 1372; il fut remplacé, le 17 octobre 1386, par Thierry *de Haynin* (comptes de la prévôté de Bavai, aux archives départementales).

A la branche de Lalaing-Semeries appartenait *Nicolas* ou « *Collart* de Lalaing *dit* de Sepmeries, bailli de la terre de Flobercq » ou Flobecq (sur les confins de la Flandre et du Hainaut), en 1433 (2); le même, appelé « *Colart* de Lalaing », était, en 1427 et 1428, bailli de Soignies en Hainaut (3).

Le 7 juillet 1432, « *Colart* de Lalaing dit de Sepmeries, bailliu de Lessines » (près de Flobecq), « se

(1) Ayant agi, non point comme parent des contractants, mais comme bailli de Hainaut.

(2) Arch. départ., Chambre des comptes, carton B 1497. — Cf. *Invent. som.*, I, p. 366, col. 1.

(3) *Mémoires de la Société des sciences du Hainaut*, 3e série, IV, p. 179; Mons, 1870, in-8o.

Digitized by Google

deshireta », par vente, moyennant cinquante livres tournois, d'un fief mouvant de la cour de Mons, « gisant entre Maffles et Arbre » et contenant « enuiron demy bonnier dausnoit » (compte du grand bailliage de Hainaut, 1431, 1er 7bre, à 1432, 31 août, f° 2 v°).

Certaine généalogie de Lalaing, qui lui donne la qualité de « grand bailli » de Lessines et de Flobecq, commet une grossière erreur en lui attribuant pour père le seigneur *Simon* de Lalaing-Semeries, mort en l'an 1300 (voir plus haut, VII), et pour fils un *Gérard* de Lalaing décédé en 1312 (cf. branche de La Houardrie, II).

La même généalogie lui donne pour fils aîné : « *Nicaise* de Lalaing, seigneur de Sextemerie, époux de Marie de Boyenfflé (*sic*), dont deux filles » : autant de mots, autant d'erreurs. Il y eut en effet un certain « *Nicaise* de Lalaing *dit* de Sepmeries » ayant épousé Marie *Bonenfant*, fille de Jean, portant : D'argent au chevron de sable, accompagné de trois losanges de gueules; ces époux gisant aux Cordeliers de Tournai, « avecq epitaphe fort remarquable et superbe » , à côté de « sire Oudart Bonenfant, prevost de Tournay, leur frère » décédé en 1412, lequel gît « derriere la chaire preschoire, soubz une grande lame contenant ses quatre quartiers » (1). Nous devons à l'extrême obligeance de Mr le comte du Chastel de La Howardries une copie de son épitaphe, où il est appelé

(1) Fragment généalog. ms., avec blasons coloriés, d'une écriture de 1630 environ, appartenant à M. A. Favier, de Douai, et provenant de M. Perdu, avocat à Tournai en 1753.

Digitized by Google

« noble homme *Nicaise* de Lalaing dict de Sempmeries » et sa femme qualifiée « demisielle », la mort du premier étant fixée au 24 janvier 1423 (vieux style) et le décès de la seconde au 10 avril 1429; il porte le blason de Lalaing, brisé seulement d'un lambel de trois pendants d'argent (1).

D'après ces dates, *Nicaise* aurait été soit le père, soit le frère (mais certainement pas le fils) de *Colart* de Lalaing-Semeries précité. Bien entendu qu'il n'eut jamais la terre de Sepmeries (anciennement Semeries) près du Quesnoy, pas plus que celle de Semeries près d'Avesnes.

Aux archives municipales de Tournai repose le testament, « empris » le 26 janvier 1423 (vieux style), du susdit *Nicaise* de Lalaing *dit* de Semeries, époux de Marie *Boinenfant* et beau-frère de feu Oudart *Boinenfant*; il y nomme son bâtard *Piérart* de Lalaing, père de *Mariette* de Lalaing, et son neveu, *Watier*

(1) Bibl. publique de Tournai, Ms. CCXXIV, fo 263; épitaphes de l'église des Récollets. Le chevron des Bonenfant y est d'azur (au lieu de sable comme dans le Ms. de M. Favier).

En 1409, « Nicaise de Semeries le père et Nicaise, son fils », étaient « censiers » des religieux d'Anchin « de leur maison de Baralle » (archives départ., pièce de procédure annexée au compte de la recette générale de Flandre, du 1er février 1409 au 31 janvier 1410).

En 1417, Nicaise et Jaquemart de Semeries, « censiers » de l'abbaye d'Anchin à Inchy, plaidaient en appel à Lille devant les « commissaires juges réformateurs généraux » établis par le duc de Bourgogne (Archives départ., chambre des comptes, cartons B 1435, 1436, 1439 et 1440).

Digitized by Google

de Lalaing *dit* de Semeries, ainsi que le bâtard de celui-ci, *Piérart* de Semeries (1).

Citons encore « dam^elle^ *Marie* de Semeries », qui épousa Gille *des Prez*; leur fils Guillaume *des Prez* mourut en 1422, gisant en l'église de Baisieu près de Quiévrain (2).

Branche de Laidaing.

Les généalogistes en ont à peine soupçonné l'existence. Nous avons recueilli sur elle des indications précises, sans réussir néanmoins à la rattacher absolument à la maison de Lalaing.

Quoique nous ayons établi, au n° VI de la première branche, que *Simon* II, sire de Lalaing, épousa une *de Lesdaing*, avec laquelle il vivait en 1243, nous ne pensons pas que là se trouve le point de jonction de la branche *de Laidaing*; celle-ci en effet tirait son nom d'un village du Tournésis, qui a conservé très-longtemps sa vieille orthographe, bien qu'il s'écrive aujourd'hui Lesdaing; tandis que la femme de *Simon* II portait le nom d'un village du Cambrésis,

(1) Communication de M. le comte du Chastel de La Howardries.

(2) Bibl. publique de Douai, Ms. 826; Epitaphier de Malotau, de l'an 1740, IV, p. 318; renseignement tiré du « Recueil des epitaphes du sieur Jean Lalou ».

Cf. ce que nous dirons plus tard (Filiations inconnues, § 2, dames et demoiselles), touchant une allégation de Sanderus à propos du mariage d'un des Prez avec une Lalaing, d'où il semble résulter que cette Marie de Semeries aurait bien pu être de la maison de Lalaing.

Digitized by Google

dont l'orthographe n'a guères varié, puisqu'on l'écrit maintenant Lesdain.

Elle brisait d'un lambel de trois pendants brochant sur les six premières losanges.

A cette branche appartenait peut-être *Jean* de Lalaing, écuyer, châtelain de Dossemer pour le roi, lors de la guerre contre les Flamands rebelles et qui fut tué par ceux-ci dans une embuscade, l'an 1303, selon le récit de l'abbé de Saint-Martin de Tournai, Gilles Li Muisis.

I. Jean de Lalaing, seigneur de Laidaing, est cité, en 1347, comme possesseur de quatre bonniers de terre à « riez », « qui fut Mr de Lannion, seant es bos de Riez », chargés de rente envers la maladrerie de Tournai (1).

Nous croyons qu'il eut pour fils le suivant :

II. Bauduin de Lalaing, chevalier, seigneur de Laidaing. Nous le trouvons, en 1369, le 24 avril, au nombre des vassaux de l'abbé de Saint-Amand (2). Le 25 juin 1373, il assiste ses cousins de la branche aînée dans un acte d'intérêt privé : « noble homme messire *Nicolas*, sire de Lalaing, chevalier, *Simon* de Lalaing, son frère [voir IX 1° et 2°], et *Bauduin* de Lalaing, écuyer, ont vendu » et constitué une rente viagère (3). Il ne tarda point à devenir cheva-

(1) Bibl. publ. de Douai, Ms. 1078; Guilmot, Extraits, p. 557, tiré d'un « Etat des biens de la bonne maison Delval ou hôpital des ladres à Tournay; règlement de 1347. »

(2) « Bauduin de Lalaing », sans qualification nobiliaire. Archives départ., suppl. à la chambre des comptes. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1162.

(3) Goethals, *Miroir*, II, p. 630, d'après le contrat original.

Digitized by Google

lier; en effet, au f° 1 du compte du grand bailliage de Hainaut de 1374-1375, on trouve cet article de recette : « De demisielle Ysabiel *de Soumaing*, qui fu femme Engherran *de Le Houardrie*, le xxe jour de septembre [1374], laquelle messire *Bauduins* de Lalaing ahireta de xlv frans de France, à prendre, chascun an, le cours de se vie, sour j fief quil a à Kierinain. » Le 30 octobre 1378, il intervint dans un acte intéressant encore la famille *du Chastelde La Houardrie :* lui et ses cousins de Lalaing, tous chevaliers, sont nommés dans l'ordre suivant, où les préséances étaient parfaitement observées : *Simon* de Lalaing, seigneur de Quiévraing (bailli de Hainaut; voir branche de Quiévrain, IX), *Nicolas*, seigneur de Lalaing (neveu de Simon ; voir première branche, IX 1°), et *Bauduin* de Lalaing (1). Il mourut vers 1398.

III. Jean de Lalaing, écuyer, seigneur de Laidaing, délivra, en 1401, le 25 avril, des lettres de non-préjudice au profit de l'abbé de Saint-Amand dont il était vassal, comme l'avait été son père ; il y expose ainsi le fait qui donna lieu à l'acte conservatoire des droits du prélat (2) :

« Comme lan mil iij^c iiij^xx et xviij [1398] ou premier jour du mois de septembre,.... mons^r Nicolle, abbé de Saint Amand en Peule, eust, ledit jour, fait sa premiere entrée en la ville et abbeie de Saint

(1) Saint-Genois, *Monum. anc.*, II, p. 77. — Dans son *Miroir*, II, p. 495, Goethals dit à tort que « les messires de Lalaing n'y figurent ni selon leur âge, ni selon leur rang. »

(2) Archives départ., fonds de St-Amand : *Liber albus*, fo lij v° ; copie du temps, ajoutée sur le cartulaire qui est du XIIIe siècle.

Digitized by Google

Amand, auquel mons^r labbé et à son disner, ad cause dicelle premiere entrée, feu mon tres ch^r seigneur et pere, mes^e *Baulduin* de Lalaing, qui lors vivoit, à cause de son fief liege que il tenoit lors de mons^r labbé,.... fust tenus de servir mondit seigneur labbé boire, et pour celle cause, en pareil cas, lui fust acoustué, comme homme feodal dudit fief de Dolantpont, de, aps le disner de mondit seigneur labbé, lui baillier et deliurer le gobelet ou vaissiel à quoy mondit seigneur labbé avoit beu. Auquel disner, ledit jour, mondit seigneur et pere estoit foible et anchyen, et gisoit au lit malades, dont il ala ap^s de vie à t^pas, et pour ce ne pot en personne comp^oir audit jour. Pour lequel cause, je, comme son vray hoir et hiretier, et à qui ledit fief de Dolantpont est à present venu et escheu , me fuisse transportés audit disner, et meuist mondit seigneur labbé, par sa grace, souffert à le seruir, à son disner, de son boire. Depuis lesquelx choses et ap^s le trespas de mondit seigneur et pere, il a pleu à mondit seigneur labbé à moy donner, de sa grace et de sa liberale volenté, le gobelet dargent en quoy je serui mondit seigneur labbé audit disner,.... sans ce que il y fust tenus. »

En conséquence, il confesse que le possesseur du fief perd son droit au « vaissiel et gobelet », s'il ne fait pas son service en personne, à la cérémonie, et qu'il ne lui est pas loisible de s'y faire remplacer, « pour quelconquez cause ou necessité qui lui surviegne, à celi jour, de maladie, de prison, ne aultrement, » auquel cas, le prélat « se pora faire servir du boire par telle personne que boin lui samblera,

Digitized by Google

et de sondit gobelet pora user à sa pure et franche volenté. »

Dans un chirographe de l'an 1403 reçu par « sage et honnerable Bauduin *des Corbieres*, baillif à hault et noble *Jehan* de Lalaing, escuier, seigneur de Lesdaing », il est question notamment de publications à faire « en le eglise parosiaux de le ville de Lesdaing » (1).

Peut-être doit-on rapporter à ce *Jean* de Lalaing-Laidaing ces deux mentions tirées des comptes du grand bailliage de Hainaut :

« Pour les frais dou baillieu (Willames *de Ville*, sire d'Audregnies), de messire Anssiel *de Trasignies*, *Jehan* de Lalaing, Fierabras *de Viertaing* et pluis[s] aultres, fais à Braine, à xxij cheuaus, alencontre de mons[r] le duc, quant il vint pour faire sairement à Mons. Se despendirent, parmy les frais desdis cheuaus : vj lb. xviij s. iiij d. » (25 janvier 1388, vieux style, — 24 juin 1389, f° 8).

« *Jehan* de Lalaing se deshireta dun fief gisant à Artre, en cens, en rentes et en tierages, ou mois de decembre. Et en fu ahiretés Jaquemars *de Quaroube*. Se monta li vendage : iij[c] couronnes dou roy. » (13 avril 1399—1400, f° 2).

La plupart des généalogies présentent à tort *Jean* de Lalaing-Laidaing comme un fils puiné de *Nicolas* III (première branche, IX) ; elles lui attribuent pour femme une demoiselle *de Wettyn*.

Il paraît n'avoir laissé qu'une fille :

(1) Archives départ., chambre des comptes, 2e supplément, 1er carton, XVe siècle, n° 1 bis.

Digitized by Google

A. *Jeanne* de Lalaing, demoiselle de Laidaing, mariée à Gérard DE BUILLEMONT, écuyer, lesquels vendirent, vers 1424, à Roland *dou Gardin*, écuyer, un fief « liege » tenu de l'abbé de Saint-Amand, consistant en terres sises entre « Laidaing et Wès », lieu dit à Dolantpon, avec droit au « vaissiel ou hanape à boire » (1), ainsi qu'il est expliqué ci-dessus. Dont postérité.

Branche de La Houardrie.

Ici les renseignements sont beaucoup plus vagues et nous n'avons la prétention que de hasarder quelques probabilités.

Ce qui toutefois est certain, c'est qu'au XVIe siècle, il était admis que la famille *du Chastel de la Houardrie* descendait des Lalaing par les femmes, au moyen d'une alliance contractée avec cette ancienne et illustre maison. Jacques Le Boucq lui-même, qui travaillait à Valenciennes, en 1566, sous la protection du chef de la maison de Lalaing, affirmait qu'un *du Chastel*, ainsi désigné par erreur : « messire Jacques (*sic*) *du Chastel*, sr de Houardrie, second fils du grant sr d'Aixouue, » avait épousé une Lalaing, dont il croyait (mais ici il se trompe encore) pouvoir faire une fille de *Nicolas* III, mort vers 1368 (voir première branche, IX). Il y avait d'ailleurs, en 1559, dans les

(1) Bibl. nation., Ms., collection Moreau, vol. 248, fo 113; dénombrement du 18 juillet 1424, servi à l'abbé et copié par dom Queinsert aux archives de l'abbaye de Saint Amand.

Digitized by Google

archives du seigneur de Mouscron, souverain bailli de Flandre, un titre original du 30 octobre 1378, où trois chevaliers du nom de Lalaing intervenaient en qualité de parents de Jacques *dit* Houart *du Chastel*, chevalier, sire de La Houardrie ; cet acte fut alors confié par son possesseur à Jacques *du Chastel*, écuyer, seigneur de La Houardrie, qui en fit faire un vidimus, conservé dans les archives de sa famille (1). En 1527, Simon *du Chastel*, écuyer, seigneur de La Houardrie, retrouvait, parmi ses ancêtres, les noms des époux Jean *dit* Ireux *du Chastel*, chevalier, et *Pérotte* de Lalaing, dame de La Houardrie, et les inscrivait sur un monument commémoratif (2).

A la vérité, la sincérité de Simon *du Chastel* a été suspectée (nous ne savons pas pourquoi) par Goethals (*Miroir*, II, 1862, page 475), et ce généalogiste crut même devoir s'excuser d'avoir ajouté foi d'abord (dans le tome Ier, 1857, page 775) aux « assertions trompeuses et mensongères » de Simon *du Chastel* « aussi absurde que vaniteux » ; il fit même peser sur Jacques *du Chastel* des soupçons de falsification à propos du vidimus de l'an 1559. Quant à nous, nous n'hésitons pas à dire que ces accusations tardives sont aussi injustes, que la crédulité du généalogiste bruxellois avait été aveugle tout d'abord : Simon *du Chastel*, pour son inscription commémorative de l'an 1527, a pu être induit en erreur, oublier certains degrés dans

(1) Saint-Genois, *Monum. anc.*, II, p. 77.

(2) *Messager des sciences historiq. de Belgique*, Gand, 1857, in-8o, p. 203.

Digitized by Google

les générations ; il a été peut-être un médiocre généalogiste, mais rien n'autorise à faire de lui et de son fils Jacques des imposteurs et des faussaires.

Enfin Goethals ignorait qu'en 1363 *Gille* II de Lalaing (voir première branche, VIII 8°), qui parvint, cette année-là, à la dignité d'abbesse de Flines, reconnaissait pour sa proche parente « dame Katherine *de Le Houarderie*, se cousine, nonne professe en ledite eglise », avec laquelle elle s'entendait pour acquérir en commun une terre, dont elles jouiraient « tout le cours de leurs deux vies, et le darraine vivant tout en tout le cours de se vie », et qui ensuite retournerait à l'abbaye, « pour faire I obiit tous les ans pour les dessus nomées » (1); — il ne se rappelait pas que Jean *dit* Percheval *du Chastel de La Houardrie*, fils puiné de *Péronne* de Lalaing, mort en 1384, et Jeanne, sa fille, femme du seigneur de Haynin, portaient écartelé *du Chastel* et *de Lalaing* (*Miroir*, I, pages 10 et 11; conférez : Ms. 886 de la bibliothèque publique de Douai, Epitaphier de Malotau, IV, page 17) ; — il ignorait qu'en 1441 Arnoul *du Chastel*, chevalier, seigneur de La Houardrie, portait écartelé *du Chastel* et *de Lalaing* (2) (d'après son sceau pendu à une charte du 12 novembre 1441 du fonds de l'abbaye de Cysoing, relative à la translation du chef de saint Evrard); — il oubliait que Jean, sire *de Haynin*, chevalier, né en 1423, recueillant en 1475

(1) L'abbé Hautcœur, *Cartulaire*, II, p. 630.

(2) Cf. l'armorial de Malotau, XVIIIe siècle, vol. 1, A-F, fo 161; Ms. 893 de la Bibliothèque de Douai.

Digitized by Google

ses souvenirs de famille, établit ainsi les quatre quartiers de Jeanne *du Chastel de La Houardrie*, son aïeule paternelle : *La Houardrie*, *Lalaing*, *Louvegnies*, *Oisy* (1) ; c'est-à-dire que le *du Chastel* qui épousa une Lalaing n'était que l'aïeul de cette Jeanne *du Chastel de La Houardrie* ; — sinon il se serait bien gardé d'appeler Simon *du Chastel* un « grand coupable », d'évoquer les « étranges erreurs » commises par des généalogistes et de parler de « la hardiesse de leur entreprise », tout cela parce qu'ils ont constaté l'alliance d'un *du Chastel* avec une fille *de Lalaing*.

Nous sommes heureux de saisir l'occasion de citer comme un monument de convenance, de bonne foi et d'érudition celui que M. le comte du Chastel de La Howardries a élevé récemment à la mémoire de ses glorieux ancêtres (2) ; c'est à lui que nous empruntons le crayon généalogique ci-après transcrit, de la branche de Lalaing de La Houardrie.

La seigneurie de La Houardrie, paroisse de l'antique diocèse de Tournai, où se trouvait aussi, comme nous l'avons prouvé, le berceau des Lalaing, mouvait immédiatement, en justice vicomtière, de la terre de Templeuve-en-Dossemez, et médiatement de la Salle de Lille. Elle était limitrophe du village de Les-

(1) *Les Mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin*, Mons, 1842, in-8o, II, p. 319. — Goethals, *Miroir*, I, p. 15. — Cf. Epitaphier de Malotau, IV, p. 15.

(2) *Généalogie de la famille du Chastel de La Howardries*, Tournai, 1872, in-8o, ouvrage tiré à cinquante exemplaires seulement.

Digitized by Google

dain, d'où est sortie la branche de Lalaing-Laidaing (qui précède).

En l'état actuel des recherches généalogiques, voici comment se présentent les générations de la branche qui nous occupe ; ces données résultent de notes et de traditions domestiques, qu'on n'est point en droit de négliger, tant qu'elles n'ont pas été contredites par des titres.

I. Jean de Lalaing épousa Isabelle de La Houardrie, héritière de cette terre.

Dans la généalogie de Lalaing transcrite dans la collection Malotau, il est appelé *Jacques*; sa postérité, ajoute-t-on, s'éteignit vers 1430 ; on en fait un fils puîné de ces prétendus Otton, sire de Lalaing, et Isabeau de Saarbruck, sur le compte desquels nous nous sommes suffisamment expliqué (voir première branche, VIII).

Selon les probabilités, *Jean* de Lalaing vécut vers 1240. Nous rappelons pour mémoire, qu'un fils cadet de *Nicolas* I, prénommé *Jean*, est cité dans un acte de 1243 (voir première branche, V 2°).

II. Gérard de Lalaing, chevalier, seigneur de La Houardrie, mourut en 1312, le samedi avant la Trinité.

Il laissa pour héritière une fille :

A. *Péronne* de Lalaing, dame de La Houardrie, qui épousa, en 1293, Jean *dit* Ireux du Chastel, « anciennement issu d'un nommé, dans

Digitized by Google

ce temps-là, le grand seigneur d'Ayshove » (1). Dont postérité.

En mai 1299, ces époux firent le retrait d'un fief, que ce même Jean du Chastel vendit, en 1335, à Jacquemon *de Rosne* dit Taillefer (Goethals, *Miroir*, I, p. 774). Le chevalier Taillefer *de Rosne*, cousin de *Nicolas* III, sire de Lalaing, figure, en 1366, à une rédaction nouvelle de la coutume de Lalaing (voir première branche, IX). En 1369, le 24 avril, « Jaquemon *dou Castiel* [Jacques *du Chastel*] et demis^le^ Anne *de Rosne*(2), fille de feu mons^r^ Jacq^mon^ *de Rosne* dit Taillefier, chl^r^, femme et espeuse dicellui », vendent à Jean *dou Buskel* un fief situé à « Samion » (Saméon, entre Orchies et Saint-Amand), tenu de l'abbé de Saint-Amand, sous la réserve du viage au profit de la venderesse, à qui le fief appartenait du chef de son père (Arch. départ., suppl. à la Chambre des comptes).

(1) La terre d'Ayshove appartenait en 1339 à Jean de Gavre, dont le sceau montre un lion couronné, avec une bordure engrêlée (Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 928). On attribue ordinairement à cette branche de l'antique maison de Gavre des armes ainsi blasonnées : D'or au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'azur, à la bordure engrêlée de sable, « qui sont les armes de Roland, comme aulcuns veullent maintenir » (A. Dinaux, *Archives historiq. et littér.*, Valenciennes, 1842, in-8°, nouvelle série, IV, p. 7; d'après un vieil armorial du XVe siècle). Or les armes des du Chastel de La Houardrie sont : De gueules au lion d'or, couronné, armé et lampassé d'azur, c'est-à-dire celles des de Gavre-Ayshove retournées, moins la bordure. Il faut noter aussi que leur cri est : *Machines* ! or la terre de Machelen a longtemps dépendu d'Ayshove.

(2) Cf. *Généalogie de la famille du Chastel de La Howardries*, p. 14.

Digitized by Google

Un grand nombre de généalogies de Lalaing font, par erreur, de *Péronne*, épouse du chevalier Jean *du Chastel*, une fille de *Nicolas* III.

Branche d'Audenarde.

Son origine a été établie plus haut (voir deuxième branche, XII 2° B). C'est la seule qui subsite de nos jours.

Sur l'exemplaire de l'ouvrage de Maurice, *Le Blason des armoiries de tous les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or* (La Haye, 1667, in-f°), reposant à la bibliothèque publique de notre ville, exemplaire couvert de notes manuscrites, on lit, en marge de la page 155, laquelle est consacrée à *Antoine* de Lalaing, premier comte d'Hoochstrate, cette mention, datée du 11 février 1690 (voir page 151) :

« Si l'on en croit la chronique scandaleuse, ce seigneur, qui n'a pas eu d'enfans de sa femme, en a eu 2 ou 3 de Marguerite *d'Austriche*, tante de l'empereur Charles V, gouvernante des Pays-Bas, qui le fit comte et l'enrichit beaucoup; il existe encore une postérité de ses enfans au pays d'Alost, sous le nom de Lalain de La Mouillerie. La mesme histoire dit qu'il disposoit si absolument de cette princesse, qu'ayant receu quelque deplaisir des habitans de Bruxelles, il lui persuada d'aller demeurer à Malines, où il bastit de fonds en comble le grand hostel d'Hochstrate qui y est encore. »

On a fait remarquer avec infiniment de raison que

Digitized by Google

de tels désordres ne pouvaient être sérieusement imputés à une princesse du caractère de Marguerite *d'Autriche*. Les dates sont là aussi pour protester contre de telles accusations : *Antoine* et *Philippe*, les bâtards d'Hoochstrate, naquirent entre 1500 et 1505, leur père ayant alors vingt à vingt-cinq ans : or, la princesse Marguerite, née en 1480, épousa, en 1497, l'infant de Castille, mort le 14 octobre 1498, laissant sa femme enceinte d'une fille qui mourut en naissant; elle se remaria, le 26 septembre 1501, à Philibert le Beau, duc *de Savoie*, qu'elle eut la douleur de perdre, le 10 septembre 1504, et elle ne revint à Bruxelles qu'en 1505.

Quant à l'auteur de la note reproduite plus haut, nous avons découvert que c'est le baron de Vuoerden, chevalier d'honneur au conseil souverain de Tournai, écrivain qui ne manquait ni de facilité ni d'élégance, mais fort léger vis-à-vis des choses du passé (1).

Cela n'a pas empêché que la prétendue anecdote scandaleuse ne fît fortune. La généalogie de Lalaing de la collection Malotau (2) contient, sur le comte *Antoine* de Lalaing, le passage qui suit : « L'on prétend qu'étant au service de madame Marguerite *d'Austriche*, duchesse douarière de Savoye, gouvernante des Pays-Bas, en qualité de son grand maître

(1) *Souvenirs de la Flandre wall.*, XVII, p. 58.

(2) Bibl. com., Ms. 891, vol. 10, fo 193.

Le conseiller Malotau de Villerode, qui vivait à Valenciennes en 1730, a possédé l'exemplaire de l'ouvrage de Maurice annoté par le baron de Vuoerden; lui-même y a ajouté plusieurs notes.

Digitized by Google

d'hôtel, il eut, des embrassements de cette princesse, un fils naturel appellé *Philippe* de Lalaing, sr de La Mouillerie, Maffle, etc. » Le généalogiste ajoute que ce seigneur « laissa encore, d'une demoiselle particulière », deux enfants : *Antoine* (voir deuxième branche, XII 2° A) et *Hélène*, « mariée à Melchior, bâtard *de Culembourg*, mort sans hoirs, laquelle se rendit depuis religieuse et fut abbesse de.... » (le nom en blanc).

Guilmot, l'érudit douaisien mort en 1834, trouve, dans l'ouvrage de L'Espinoy, *Recherches des antiquités et noblesse de Flandres* (Douai, 1631, in-f°, pages 852 et 856), le nom de *Philippe* de Lalaing, bâtard d'Hoochstrate, seigneur de La Mouillerie, fils d'*Antoine*, comte d'Hoochstrate; ce qui lui suggère les réflexions suivantes (1): « Quelques mémoires lui donnent pour mère Marguerite *d'Autriche*, fille de l'empereur Maximilien Ier, tante de Charles V et gouvernante des Pays-Bas, et que la naissance de cet enfant fut cause du voyage de l'empereur Maximilien en Flandre, en 1508, dont, je crois, les auteurs ne parlent point, si ce n'est L'Espinoy, page 799 » (2).

Ce n'était point assez d'une princesse calomniée si

(1) Bibl. com., Ms. 1078, Extraits, p. 507.

(2) Le voyage de Maximilien ne fut nullement un mystère; l'empereur étant allé notamment à Gand, avec le jeune archiduc Charles, son petit-fils, et Marguerite, sa fille, ces princes y furent reçus en toute magnificence. — Cf. Le Glay, *Corresp. de l'emp. Maximilien* Ier, Paris, 1839, in-8, II, p. 404.

Digitized by Google

légèrement, il fallait encore une autre absurdité et voilà qu'on s'en prit à Marie *d'Autriche* (née en 1505), sœur de Charles-Quint et reine de Hongrie. Dans les *Fragments généalogiques* de Dumont, official de la chambre des comptes à Bruxelles (Gand, Duquesne, 1862, petit in-8°, IV, page 37), on trouve que, « selon quelques-uns », *Antoine* de Lalaing, chevalier de la Toison d'or, eut de cette princesse « un fils bâtard, nommé *Philippe* de Lalaing » ; il est vrai qu'aussitôt l'on ajoute que, « selon d'autres, ce fut de la fille bâtarde du seigneur de Haubordin près de Lille, ainsi que selon les lettres de légitimation de Philippe IV (*sic*), roi d'Espagne, qui se trouvent à la chambre des comptes à Lille ». Saint-Genois a publié, dans ses *Monuments anciens* (Bruxelles, 1806, in f°, tome II, page 214), un « Tableau utile aux *Blondel*-Beauregard », dont le n° 11 donne *Philippe* de Lalaing comme « né d'une archiduchesse d'Autriche, sœur de Charles V ». Et même ces énormités osèrent se glisser des généalogies jusque dans l'histoire ! Le P. Delewarde, prévôt de l'Oratoire du pays wallon, dans une histoire de Hainaut, assez peu estimée d'ailleurs (1), n'a-t-il pas imprimé, à propos de la destruction du château royal de Folembray, en 1552, par les gens de la reine Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas, et des représailles que notre roi Henri II, en 1554, exerça sur les châteaux de Binche et de Ma-

(1) *Hist. générale du Hainau*, Mons, 1718-1722, 6 vol. pet. in-8 Voir t. v, pp. 471-472.

Digitized by Google

riemont, appartenant à cette princesse, — n'a-t-il pas imprimé, disons-nous, ce passage injurieux pour la mémoire de la sœur bien-aimée de Charles-Quint :

« Il y avoit une haine personnelle entre eux deux, pour certaines paroles de mépris et je ne sais quelques chansons offensantes qui s'étoient faites de part et d'autre *sur leur galanterie*. Le roi, possédé absolument par la duchesse de Valentinois, et *la reine, charmée du comte d'Hooctraet*, ne se faisoient pas honneur devant Dieu ni devant les hommes. »

Enfin cette anecdote mensongère du Père Delewarde a été rééditée par feu Arthur Dinaux, dans ses *Archives historiques et littéraires* (Valenciennes, 1842, in-8°, nouvelle série, tome IV, page 364, en note), où il insiste sur ce fait, que *la belle Marie* aurait été *éprise du comte de Hoogstraeten, de la maison de Lalaing* ! D'après les dates, il ne s'agirait évidemment plus ici du comte *Antoine*, qui était décédé en 1540, mais de son neveu le comte *Philippe* (branche d'Hoochstrate, XIV), né vers 1510, marié en 1532 et mort en 1555, après avoir eu treize enfants au moins de sa femme. A cette époque, la reine Marie de Hongrie elle-même approchait de la cinquantaine.

Quant à ce nom d'Hoochstrate, donné si légèrement par le P. Delewarde comme celui du prétendu favori de la reine régente des Pays-Bas, n'arrive-t-il pas ici comme un écho infidèle des bruits aussi absurdes que calomnieux qui ternissaient alors la mémoire de Marguerite *d'Autriche*, celle qui avait précédé sa nièce Marie dans le gouvernement des Pays-Bas?

Digitized by Google

D'erreurs en erreurs, ces historiens-là nous feraient tomber dans le cahos.

Aussi avons-nous hâte de recourir à des sources plus pures et d'interroger notamment l'histoire du président de Thou (1), qui nous dira ce que la haute société de son temps pensait de la sœur du grand empereur. Le grave historien en fait le plus bel éloge et célèbre surtout son irréprochable vertu ; il croit devoir insister sur ce point, parce qu'autrefois, à cause des ravages que les Impériaux firent en Picardie, il circula, dit-il, dans nos camps des chansons licencieuses sur ce que la reine aurait eu « quelque penchant pour Barbançon (2), le seigneur le mieux fait de son temps, mais dont la conduite sage et respectueuse égalait ses autres belles qualités ». Ainsi, plus de comte d'Hoochstrate, plus de conduite scandaleuse, mais

(1) *Hist. univers.*, La Haye, 1740, in-4, II, p. 620. On sait que l'historien de Thou, fils du premier président du parlement de Paris, naquit en 1553 et mourut en 1617.

(2) Jean de Ligne, seigneur de Barbançon, comte d'Arenberg du chef de sa femme, chevalier de la Toison d'or; « très beau et très agréable seigneur, surtout de fort grande et haute taille et de très belle apparance », selon Brantôme, qui le connut à la cour du Louvre en 1567 et qui lui consacra un article fort élogieux dans « Les vies des grands capitaines estrangers ». *Œuvres complètes*, Paris, 1866, in-8o, II, p. p. 120. — C'est la tige de la maison ducale et princière d'Arenberg. — Cf. deuxième branche, XV. — Sur les prétendues amours de la reine de Hongrie avec Barbançon, cf. Brantôme, *Œuvres complètes*, édit. Lalanne, Paris, 1876, in-8, IX, p. 506 et note; — Petitot, *Collection complète des Mémoires*, Paris, 1822, in-8o, XXVII, p. 236: lettre du 22 octobre 1555 de l'ambassadeur de France à Bruxelles, insérée dans les Mémoires de Vieilleville ; — Petitot, *id.*, 1823, XXXII, pp. 310 et 387 : Le Siége de Metz.

Digitized by Google

seulement des méchancetés débitées contre une femme par des ennemis qui essayent de se venger.

Quant à la grande faveur dont *Antoine* de Lalaing-Hoochstrate jouit auprès de Marguerite *d'Autriche*, elle est attestée par maints témoignages, et il n'est pas moins certain que le peuple en murmura (1); mais il n'y a pas, à notre connaissance, un seul document du temps qui incrimine les motifs pour lesquels la régente eut tant de confiance dans ce seigneur. Ainsi, à la Bibliothèque nationale, dans le département des manuscrits (français, nos 2997, 3005, 3012, 3070, 3128, etc.), sont conservées des lettres missives, dont on a fait un recueil, et qui paraissent provenir des archives du fameux connétable *de Montmorency*; plusieurs sont d'une nature toute confidentielle et elles lui étaient adressées, en 1529, par des négociateurs français en rapports avec la cour de Bruxelles ; aussi avons-nous cherché avec soin s'il ne s'y trouverait pas quelque allusion malveillante au crédit dont le comte d'Hoochstrate jouissait auprès de Marguerite *d'Autriche*, laquelle passait pour être très-défavorable aux Français : nous n'y avons absolument rien remarqué. Evidemment, ce n'est que bien longtemps après, lorsque cette princesse et tous ceux qui l'avaient connue n'étaient plus de ce monde, et à une époque relativement moderne, que quelques méchantes lan-

(1) *Mém. de l'Acad. roy. de Belg.*, Bruxelles, 1853, in-4°, t. XXVII; p. 62 de la notice de M. Gachard : Les Monuments de la diplomatie vénitienne.

Digitized by Google

gues ont donné cours aux contes dans lesquels la vertu de la tante de Charles-Quint a été si maltraitée.

I. Philippe de Lalaing, chevalier (postérieurement à 1538), seigneur de La Mouillerie, né vers 1500, mort vers 1550, épousa, à Audenarde, en 1527, Florence de Rechem, décédée vers 1587; elle possédait un fief appellé la vicomté d'Audenarde et mouvant de la cour du Perrond'Audenarde : ses descendants s'en firent un titre nobiliaire.

Philippe de Lalaing fut maître de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, régente des Pays-Bas ; dans plusieurs documents de l'époque, en 1527 et 1530, il est parlé du « maistre d'hostel Lalaing.» En 1530, il fut envoyé à la cour de France, comme ambassadeur de l'empereur.

Il paraît avoir été attaché ensuite à la maison de *Philippe* de Lalaing, comte d'Hoochstrate (voir branche d'Hoochstrate, XIV). Sa veuve conserva longtemps des relations étroites avec les parents de son mari : ainsi, vers 1565, — le comte de Ligne (gendre du feu comte *Philippe*) ayant créé une rente héritière de 500 livres tournois au profit d'un bourgeois d'Audenarde, — se constitua « pleige », pour la sûreté de cette rente, « dame Florence *de Rechem*, vesue de feu messire Philippe, b. de Lalaing, en son tamps s^r de La Moullerie » (compte du grand bailliage de Hainaut, 1er 8bre 1564 au 30 7bre 1565, f° iij).

Il brisait l'écu de Lalaing-Hoochstrate d'un filet d'or posé en barre (tableau généalogique du cabinet des titres).

Digitized by Google

Il eut un grand nombre d'enfants (1) :

1° *Charles* de Lalaing, mort jeune.

2° Jacques, qui suit.

3° *Philippe* de Lalaing, seigneur de Boulency, sixième enfant qui portait : Ecartelé, aux 1 et 4 *de Lalaing*, brisé d'une plaine d'or ; aux 2 et 3, d'argent au chevron de sable (qui est *de Rechem*); épousa Jacqueline DE SECLYN, portant : D'azur à trois croissants d'or.

En 1581, au mois d'octobre, « le sieur de Bollency, » capitaine de cavalerie au service des Etats-Généraux, fut employé au secours des Tournaisiens, assiégés par les Espagnols (Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, Bruxelles, 1854, in-8°, IV, page 320).

Ils eurent :

A. *Philippe* de Lalaing, qui porta comme son père. D'après les généalogies, il fut seigneur de Boulency, capitaine et n'eut pas d'enfant de sa femme Françoise ONTONEDA, remariée en 1612 à François *Triest*, chevalier, seigneur de Raveschoot, morte en 1643 et gisant à Gand.

B. *Charles* de Lalaing. Il serait mort en célibat.

(1) Nous suivons ici le grand tableau généalogique du cabinet des titres, qui semble avoir été confectionné pour la branche d'Audenarde. Seulement ce tableau donne l'aîné, Charles, comme étant celui qui aurait continué la postérité, et il lui attribue, par erreur, la femme et les enfants de Jacques.

Digitized by Google

C. *Gérard* de Lalaing. Idem.

D. *Jean* de Lalaing. Il aurait été tué au siége d'Ostende.

E. *Chrétienne* de Lalaing. Elle se serait faite religieuse au couvent de Sion à Audenarde.

F. *Florence* de Lalaing. Elle serait morte en célibat.

4° *Antoine* de Lalaing, seigneur de Calbergue, septième enfant, portant : Ecartelé, aux 1 et 4, *de Lalaing*, brisé d'une plaine d'or ; aux 2 et 3, d'argent au chevron de sable ; sur le tout, de sable à trois lions d'argent ; épousa Marie DE BARONAIGE, qui portait : Fascé de gueules et d'or de six pièces, celles de gueules chargées chacune de trois sautoirs d'or.

Connu dans l'histoire des troubles sous le nom de « Mr de La Mouillerie, » il fut prévôt de Bavai en 1576, grand bailli de Courtrai en 1578, maître de l'hôtel de l'archiduc Mathias, le gouverneur du pays pour les Etats-Généraux, employé dans mainte ambassade en Allemagne et en France, et blessé mortellement en mai 1585, au secours de la ville d'Anvers assiégée par l'Espagnol (1).

Ils eurent :

A. *Chrétien* de Lalaing, portant comme son père. D'après les généalogies, il mourut en célibat, à Prague, au service de l'empereur.

(1) Bibl. nation., Ms. fr. 3289, fo 70.

Digitized by Google

B. *Philippe* de Lalaing. Il serait mort sans enfant.

C. *Jeanne* de Lalaing. Idem.

Toujours d'après les généalogies, la veuve d'Antoine aurait convolé avec Charles *Longin*, commissaire ordinaire des « monstres » ou revues. Dans De Seur, *La Flandre illustrée* (Lille, 1713, in-8°, page 134), on trouve, en 1609, parmi les commissaires, Charles *Longin*.

Un capitaine d'infanterie « de La Mouillerie » combattit à Nieuport, en juillet 1600, sous le prince Maurice *de Nassau* contre l'archiduc Albert (Le Petit, *L'histoire des Pays bas*, à S. Gervais, 1604, petit in-8°, II, page 679).

5° *Anne* de Lalaing, troisième enfant, religieuse à la « Camere » ou abbaye noble de La Cambre près de Bruxelles. Elle aurait fait profession en 1553.

6° *Marguerite* de Lalaing.

7° *Hélène* de Lalaing.

8° *Isabeau* de Lalaing, huitième enfant, qui brisait la première losange d'un lion de gueules et la dernière d'un chevron de sable, et en outre d'une plaine d'or. Elle fut la femme de Louis Le Poyvre, chevalier, seigneur de Houssoye, bourgmestre d'Audenarde. Dont postérité, qui porta écartelé de *Le Poyvre* et de Lalaing, et qui se para du titre de vicomte d'Audenarde. La dame de Houssoye mourut en 1608.

9° *Anne* } de Lalaing, religieuses à Ghis-
10° *Hélène* } lenghien.

Digitized by Google

11° *Antoinette* de Lalaing, mariée à Gérard DE SECLYN, portant : D'azur à trois croissants d'or. Dont postérité.

En 1555 et 1558, elle était demoiselle d'honneur de la comtesse d'Hoochstrate (voir branche d'Hoochstrate, XIV); elle se maria en 1563.

II. JACQUES I de Lalaing, écuyer, seigneur de La Mouillerie, épousa Marie D'ENGHIEN, héritière de Santbergen, portant : Ecartelé, aux 1 et 4, gironné de sable et d'argent de dix pièces, celles de sable chargées chacune de trois croisettes d'or ; aux 2 et 3, d'argent au croissant de gueules.

Sa femme étant morte en 1573, il convola, en novembre de l'année suivante, à Audenarde, avec Anne DU CHASTELER, veuve de Josse *van der Meere* (1).

Capitaine d'Audenarde en 1572 et fait prisonnier par les Gueux, à la surprise de cette ville, le 7 septembre, bourgmestre en 1574, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Bas-Allemands du comte de Fauquembergue, colonel d'un régiment au service des Etats-Généraux, au camp de Temploux, en décembre 1577, et membre du conseil de guerre, il mourut à Alost, le 4 mai 1579.

(1) C'est à tort que, dans l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1867, pet. in-8°, p. 169, on a prétendu corriger les généalogies de la famille du Chasteler, en substituant « Jacques du Luu, écuyer, » à notre Jacques de Lalaing; on trouve même, aux pages 171 et 172, la preuve que ce Jacques du Luu épousa Catherine van der Beke, veuve du seigneur de Worde (Josse van der Meere), mort en 1572, et non point Anne du Chasteler, belle-mère du précédent.

Digitized by Google

Il brisa l'écu de Lalaing-Hoochstrate d'un chevron de sable dans la dernière losange et d'une plaine d'or.

Du premier lit, il avait eu, d'après le tableau généalogiqne du cabinet des titres :

1° *Philippe* de Lalaing, écuyer, seigneur de Santbergen, qui donna le fief de Beauvolers, sis à Diergnau et mouvant du comté de Hainaut, à sa sœur *Catherine*, laquelle en fut «adheritée» vers 1582 (1). Déjà majeur en 1579, il mourut en célibat vers 1584.

2° *Guillaume* de Lalaing. Il mourut avant son père.

3° *Jean* de Lalaing. En 1579, il était religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand.

4° Charles, qui suit.

5° *Gaspart* de Lalaing, mort en 1581.

D'après les généalogies, il aurait été tué au siége de Tournai par les Espagnols, étant capitaine des gardes du fameux prince d'Orange et gouverneur d'Utrecht pour les Etats-Généraux ; il se serait marié à d^elle^ N.. DE GESTEN.

On lit, dans le Nécrologe de Jean Franchomme, composé vers 1620 à Houplines sur la Lys (Ms. fr. 744 de la bibliothèque nationale, f° 473) : « *Jaspar* de Lalain, escuier, 5e filz entre 12 enfans de Charles (*sic*) de Lalain (qui fut

(1) Archives départ., compte du grand bailliage de Hainaut, 1588-1589, f° iij ; remise du droit seigneurial fut accordée à « damoiselle Caterine de Lalaing dit de La Mouillerie », par lettres patentes du 10 mars 1582; id., f° xlj.

Digitized by Google

filz de *Philippes* de Lalain, cheualier, bastard de de Hocstraten, etc.) et de Marie *d'Enghien*, dame de Zamberghe, etc., morut cest an 1581. »

6° *Louis* de Lalaing. D'après les généalogies, il se serait qualifié seigneur de La Mouillerie et aurait épousé Françoise GUISELIN (1), dont :

A. *Pierre-Hippolyte* de Lalaing, chevalier, seigneur de La Mouillerie et de Nieuwenhove; admis dans les sept familles patriciennes de Bruxelles, il fut échevin de cette ville en 1637 et en 1638 (Butkens, *Trophées de Brabant*, II, page 429); il se serait allié, en premières noces, à Anne D'IMMERSEEL, fille de Jean et d'Agnès *Fasse*, et, en secondes noces, à Catherine DE FRAYE.

Il aurait eu du premier lit :

a. *Hippolyte* de Lalaing, chevalier, seigneur La Mouillerie, échevin de Bruxelles en 1660, 1667, 1672 et 1674 (Batkens, *l. cit.*).

b. *Agnès* de Lalaing, femme de Georges PAULI, licencié en médecine.

7° *Ferry* de Lalaing. Il serait mort capitaine au régiment du duc de Parme, sans avoir été marié.

8° *Jacques-Melchior* de Lalaing. Dans *La Flandre illustrée* de De Seur (Lille, 1713, in-8°, page 134), il est appelé : « *Jaques* de Lallaing,

(1) Dans la généalogie de la collection Malotau, elle est appelée « Françoise du Guesclin, appartenant à la maison de Bertrand du Guesclin, connétable de France », et son mari l'aurait épousée en France.

Digitized by Google

seigneur de La Mouillerie, commissaire ordinaire des monstres » ou revues. En septembre 1610, sa veuve, Charlotte HINCKAERT, alors enceinte, habitait Bruxelles et réclamait le privilége d'exemption de logement, dont elle devait jouir en qualité de « veuve de feu sieur *Jacques* de Lalaing *dit* de La Mouillerie, en son vivant commissaire des gens de guerre pour Leurs Altesses Sérénissimes » (Goethals, *Dictionnaire*, III : Lalaing).

Il eut :

A. *Guillaume* de Lalaing, seigneur d'Ohain, né à Bruxelles et baptisé à la chapelle le 8 novembre 1608 (Goethals, *l. cit.*), époux de sa cousine Marie-Catherine DE LANDAS, fille de Philippe, chevalier, seigneur de Clabecq, et de Marie-Virginie *t'Serraerts*, celle-ci fille de Michel, chevalier, et de *Florence* de Lalaing (voir ci-après, III 4°). Elle se remaria, par contrat du 7 mai 1672, avec Pierre-Ernest *de Lattre*, seigneur de Rombise, dont elle eut des enfants et avec lequel elle vivait encore en 1708 (Saint-Genois, *Monuments anciens*, II, page 65).

D'où une fille unique :

a. *Marie-Philippine* de Lalaing, née à Ohain, diocèse de Namur, le 4 août 1670, héritière de la terre d'Ohain et mariée à Jean-Baptiste HELLIN, vicomte d'Angest, mort à Ohain, le 3 novembre

Digitized by Google

1701. Dont postérité. Elle testa le 22 octobre 1727 (1).

On ajoute, comme enfants de Jacques et de Charlotte *Hinckaert* :

B. *François* de Lalaing, mort jeune.

C. *Jeanne* de Lalaing.

D. *Florence* de Lalaing.

9° *Simon* de Lalaing. Il aurait été page de l'archiduc Mathias et serait mort capitaine au siége de Calais par l'archiduc Albert en 1596, sans avoir été marié.

10° *Maximilienne* de Lalaing. } mortes avant
11° *Florence* de Lalaing. } leur père.

12° *Catherine* de Lalaing *dit* de La Mouillerie, mariée, après 1582, à Philippe DU CHASTEL, chevalier, bailli de Wavrin (terre appartenant à la comtesse de Berlaymont née de Lalaing ; voir deuxième branche, XV 3°), commissaire au renouvellement de la « loi » (ou du magistrat) de Lille, fils de Gauthier et de Marie *Le Prévost* ; ces *du Chastel* portaient : D'argent à trois lions de sable, à la tour d'azur en abîme. Dont postérité.

Ces renseignements inédits sur l'alliance d'un *du Chastel* et d'une Lalaing sont dus à l'obligeance de M. Amédée de Ternas et sont extraits tant de son manuscrit généalogique en quatorze volumes (écriture du siècle dernier), article *du Chastel*, volume coté BC, page 423, que du con-

(1) *Suppl. généalog..... à l'Histoire chronolo. des évêques..... à Gand*, Gand, 1777, in-8°, p. 190.

Digitized by Google

trat de mariage du fils aîné de ces époux, Philippe *du Chastel*, chevalier, « seigneur de Beauvolers, commissaire ordinaire pour Sa Majesté au renouvellement de la loi de la ville de Lille, capitaine de deux cents mousquetaires réformés», avec Jeanne *Carondelet*, passé le 7 septembre 1626, au château de Noyelles-sur-l'Escaut, lequel titre repose au château de Prémesque (entre Lille et Armentières), appartenant à Mr d'Hespel de Prémesque.

Il ne faut donc pas confondre, comme l'a fait Goethals, dans son *Dictionnaire* (III : Lalaing), l'époux de *Catherine* de Lalaing avec un autre Philippe *du Chastel*, chevalier, seigneur de Blangerval, gouverneur d'Audenarde de 1584 à 1613.

III. Charles de Lalaing, écuyer, seigneur de Santbergen, né vers 1562, épousa, à Bruxelles, par contrat du 9 juillet 1587, Catherine Fourneau, fille aînée de Charles, écuyer, et de Marie *de Gheyn*, héritière de Cruyckenbourg ; le futur ayant été assisté de Philippe-René *d'Oyenbrugge*, son oncle, et de Guillaume *d'Enghien*, secrétaire du roi au conseil privé (1).

Il mourut le 2 avril 1632, et sa femme, le 4 mai 1648; ils gisent au chœur de l'église de Santbergen.

Ils eurent un grand nombre d'enfants :

1° *Jean* de Lalaing, mort en bas âge.

2° Ferry-Servais, qui suit.

(1) *Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1863, petit in-8o, p. 151.

Digitized by Google

3° Nous croyons pouvoir ajouter un troisième fils : *Guillaume* de Lalaing, né vers 1591, qui s'appela frère *Gilles*, lorsque, vers l'âge de seize ans, il prit à Gand la robe de dominicain ; professeur de théologie à Osnabruk et à Gand, puis missionnaire apostolique en Frise, ensuite prieur du couvent des dominicains d'Osnabruk, il revint mourir au couvent de Gand, le 12 mai 1674; homme petit de taille, mais grand pour le service de Dieu, disent ses biographes. Il a laissé plusieurs ouvrages de dévotion, flamands et latins, imprimés et manuscrits (1).

4° *Florence* de Lalaing, morte vers 1662, ayant épousé : 1° Michel T'SERRAERTS, chevalier, seigneur de Ramelo, veuf de Catherine *van der Noot*; dont postérité ; 2° vers le mois d'octobre 1627, François DE PLAINE, seigneur de Terbruggen ; dont postérité.

5° *Marguerite* de Lalaing, épouse de Philippe RUYCHROCH van de Werve, lieutenant-colonel du régiment du comte de Boussu.

6° *Anne* de Lalaing, mariée au chevalier anglais Thomas EDWARD, lieutenant-colonel au service du roi d'Espagne Philippe IV.

Anne *Fourneau*, mariée à Jean *Pasteels*, seigneur d'Oplinter, testa, le 1er juillet 1635, en faveur de ses nièces *Anne* et *Françoise* de Lalaing.

(1) *Scriptores ordinis Praedicatorum*, Paris, 1721, in-fo II, p. 652.

Digitized by Google

7° *Françoise* de Lalaing, décédée le 2 mai 1677, et gisant à Campenhout, auprès de son époux Philibert HINCKAERT, seigneur de Lille, mort le 17 août 1656 (Goethals, *Dictionnaire*, III : Lalaing).

8° *Marie* de Lalaing, née vers 1593, abbesse de Ghislenghien, de l'ordre de saint Benoit, au diocèse de Cambrai, élue en 1649, morte le 17 août 1660, ayant fait profession vers 1609. Elle gît en son église.

9° *Jeanne* de Lalaing, religieuse noble à Ghislenghien, en 1642.

10° *Catherine* de Lalaing, indiquée ainsi dans les généalogies : « fille dévote » ou « fille retirée ».

IV. FERRY-SERVAIS de Lalaing, écuyer, seigneur Santbergen, épousa Anne-Marie VAN DER NOOT, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Kieseghem, bourgmestre de Bruxelles (sept fois, de 1607 à 1631), et de Cathesine *Taye*.

Il mourut le 13 janvier 1670, et sa femme, le 8 décembre 1660 (Goethals, *l. cit.*).

Leurs enfants furent :

1° Jacques qui suit.

2° *Charlotte-Agnès* de Lalaing, mariée à Paul-Alexandre WYNSONE, mort le 5 mai 1695, et elle, le 11 octobre 1693 (Goethals). Ils gisent en l'église Notre-Dame à Termonde.

3° *Florence-Barbe* de Lalaing, épouse de don Gaspar DE RAMIREZ, capitaine d'infanterie espagnole dans le régiment du prince de Ligne.

Digitized by Google

4° *Catherine* de Lalaing, qui épousa : 1°, vers 1657, Viglius DE GRUUTERE, seigneur d'Yedeghem ; dont postérité, avec titre de baron ; 2°, à Grammont, Wratislaus-Eusèbe DE HEMBIESE, vicomte de Courtrai.

V. JACQUES II de Lalaing, vicomte d'Audenarde (titre qu'il prit après avoir relevé le fief *dit* la vicomté d'Audenarde, qui appartenait précédemment aux *Le Poyvre*), seigneur de Santbergen, épousa : 1° par contrat du 28 avril 1670 (Goethals, *l. cit.*), Marie-Thérèse RYM, née à Gand le 19 novembre 1642 (*Id.*), fille de Charles, chevalier, baron de Bellem, et de Marie *Rodriguez* de Evora y Vega ; elle décéda le 26 mai 1681 ; 2° Gertrude DAMMAN, dame d'Hemelveerdeghem, morte sans enfant, fille de Charles et de Marie *Coecke*.

Dans son jeune âge, il fut page de la reine Christine de Suède, avec laquelle il alla en Italie (en 1655) ; il servit ensuite le roi d'Espagne, comme capitaine de cavalerie. Aux inaugurations des souverains du pays, comme comtes de Flandre, le 19 mars 1702 et le 18 octobre 1717, il figura aux états, dans l'ordre de la noblesse, avec son titre de vicomte d'Audenarde. Il mourut le 11 octobre 1720.

Il eut du premier lit :

1° *Chrétien* de Lalaing, mort en bas âge.

2° Maximilien-Joseph, qui suit.

3° Don *Lopo-Maria-Carlos* de Lalaing *dit* le comte de Lalaing, né vers 1678, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, capitaine de

Digitized by Google

grenadiers des gardes wallonnes, vice roi de l'Estramadure, mort à Madrid, le 14 janvier 1743. Il avait épousé, le 10 février 1731, dona Mathias DE CALACANS y Abarca, qui lui survécut jusqu'au 10 février 1770, et dont il eut :

A. Don *Bruno* de Lalaing, *dit* le comte de Lalaing, né vers 1739, ayant été fait, dès l'an 1746, capitaine d'un régiment irlandais. Commandeur de Canaveral, de l'ordre de Calatrava, par collation du roi d'Espagne, en 1768; en 1769, enseigne de la compagnie des gardes du corps flamandes et colonel de cavalerie ; maréchal de camp, en janvier 1789, il se maria, le 16 mars 1769, avec dona Maria-Gaëtana DE LA CERDA y Vera, fille du marquis de Las Rosas, majordome du roi catholique (1).

B. Dona *Brigida-Bruno-Maria-Carolina-Theresia* de Lalaing, née en Espagne, le 8 octobre 1737, et mariée, en novembre 1753, avec don Pedro DIAS DE MENDOZA, marquis de Fontanar. Dont postérité, qui porte en Espagne le titre de comte de Lalaing avec la grandesse.

4° *Caroline-Françoise* de Lalaing, mariée à Gand, en l'église Saint-Michel, le 16 septembre 1693 (Goethals, *l. cit.*), à Ferdinand-Hippolyte DELLA FAILLE, seigneur d'Huysse, grand bailli de Gand, maréchal de camp des armées du roi

(1) Sur ce rameau espagnol, voir l'*Hist. chronol. des évêques de Gand*, Gand, 1772, in-8°, p. 509. — Cf. Goethals, *Diction.*, III : Lalaing.

Digitized by Google

d'Espagne. Dont postérité. La dame d'Huysse décéda en 1743.

5° *Marie-Liévine* de Lalaing, née vers 1674, religieuse en l'abbaye bénédictine de filles nobles, dite du Grand-Bigard, près de Bruxelles, morte le 8 juin 1736.

6° *Catherine* de Lalaing, décédée, en mai 1731, sans enfant de Jacques-Maximilien VAN DER MEERE, seigneur de Worde, veuf avec enfants, le 8 septembre 1718, de Florence-Caroline *de Grass*.

VI. MAXIMILIEN-JOSEPH, comte de Lalaing (par création datée de Vienne, le 7 avril 1719), vicomte d'Audenarde, général major au service d'Autriche et général d'artillerie des armées, conseiller d'Etat de l'empereur, gouverneur de Bruges en 1723; né vers 1677, il mourut à Bruxelles, le 19 avril 1756.

Grâce à son mérite personnel, ce seigneur sut donner à la branche d'Audenarde un reflet de l'éclat des temps passés.

Il portait de Lalaing plein. Par lettres patentes datées de Vienne, le 4 janvier 1749, il fut autorisé à timbrer ses armes d'une couronne à cinq fleurons et à les placer dans un manteau d'hermines.

Il épousa : 1°, en 1703, Marie-Catherine L'ARCHIER, comtesse de Tildonck, décédée le 25 juin 1709, fille de Charles, comte de Tildonck, et de Marie-Françoise *d'Ennetières*; 2°, en mars 1726, Digne VAN HOVE, dame de l'ordre de la Croix Etoilée (par réception du 3 mai 1747), veuve du comte de Winterfelt, lieutenant feld-maréchal au service d'Au-

Digitized by Google

triche, gouverneur de Termonde (Goethals, *l. cit.*) ; fille de Jean-Charles-Nicolas, premier bourgmestre d'Anvers, et d'Anne-Marie *Roose.*

Il eut, du premier lit :

1° Charles-Philippe-Joseph, qui suit :

2° *Hélène-Jacqueline* de Lalaing, décédée le 8 février 1779, s'étant mariée à Gand, en l'église Saint-Michel, le 5 avril 1736 (Goethals, *l. cit.*), avec son cousin germain François-Albert DELLA FAILLE, baron d'Huysse, veuf, avec un fils, de Marie-Anne-Jeanne *della Faille* ; fils du seigneur d'Huysse et de *Caroline-Françoise* de Lalaing (voir ci-dessus, V 4°). Dont postérité.

3° *Charlotte* de Lalaing, décédée sans alliance, le 10 janvier 1768, gisant en l'église Saint-Michel de Gand, où était son épitaphe avec ses seize quartiers.

Du second lit, le comte de Lalaing laissa :

4° Le comte *Eugène-François-Thérèse-Fabien* de Lalaing, vicomte d'Audenarde, né vers 1726, ayant eu pour parrain le prince Eugène *de Savoie* et pour marraine la comtesse de Visconti ; d'abord page au service de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, à Bruxelles, en 1740, puis chambellan de l'empereur (dès 1753); marié : 1° vers 1749, avec Marie-Anne DE LA COSTE, née vers 1728, morte à Bruxelles, le 14 septembre 1774, fille de Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de Straeten, bourgmestre de Bruges,

Digitized by Google

et de Marie-Anne-Gabrielle *des Buissons* (1); 2° à Paris, le 12 avril 1777, avec Agathe-Sophie D'EPEYRAC, née en avril 1759, fille de Jean-Joseph, commissaire général de la marine du roi de France, et de Louise-Françoise *Boisgautier* des Operrières.

Il mourut en 1806.

Du premier lit il avait eu un fils :

A. Le comte *Maximilien-Joseph-Demphna* de Lalaing d'Audenarde, né vers 1753, capitaine au régiment de Saint-Ignon dragons, au service de l'empereur, mort « casuellement » à Anvers, sans s'être marié, le 18 novembre 1774.

Il laissa, du second lit, un autre fils :

B. *Charles-Eugène*, comte de Lalaing d'Audenarde, né à Paris, le 23 novembre 1779, y décédé le 5 mars 1859, sénateur, général de division, grand'croix de la Légion d'honneur; il s'était distingué dans les guerres de l'Empire, depuis 1806 jusqu'en 1813. Il n'a pas laissé d'enfant de sa femme Julienne DUPUY, fille du comte *Dupuy*, intendant du roi aux îles de France et de Bourbon, avant la Révolution, revenu en France en 1805, sa femme ayant été nommée dame d'honneur de l'impératrice Joséphine.

(1) Cette dernière était lilloise : ce qui explique pourquoi le comte Lalaing d'Audenarde acheta la bourgeoisie de Lille, le 8 août 749 (communication due à l'obligeance de M. Amédée de Ternas).

Digitized by Google

Nous ferons remarquer que les descendants du comte de Lalaing, créé en 1719, ont interprété les lettres patentes dans le sens le plus large, c'est-à-dire comme s'appliquant, non pas à l'aîné seul, mais à tous les membres de la maison, « mâles et femelles, nés et à naître de léal mariage à jamais »; les termes des lettres de l'empereur Charles VI et les usages germaniques autorisent pafaitement cette interprétation. (Voir page 433 du tome I du *Supplément aux Trophées de Brabant*.)

Enfin, le comte de Lalaing aurait eu aussi une bâtarde :

1° (bis). *Bonne* de Lalaing, religieuse à Beaupré (Dumont, *Fragments généalogiques*, Gand, Duquesne, 1862, tome IV, page 40).

VII. Charles-Philippe-Joseph, comte de Lalaing et de Tildonck, en 1740 chambellan au service de l'archiduchesse Marie-Elisabeth à Bruxelles, chambellan de l'empereur (dès 1744), décédé à Paris, le 10 août 1776.

Il avait épousé : 1°, le 13 septembre 1734, Marie-Camille de Beer, morte le 29 décembre 1743, fille de Philippe-Joseph, seigneur de Zeveren, capitaine d'infanterie, et de Marie Anne d'*Overloope*; 2°, le 7 février 1758, Marie-Anne-Josèphe-Hubertine-Isabelle Nollet de Bardimont, dame de l'ordre de la Croix Etoilée, douairière du baron *de Weichs*, grand veneur de la cour de Bruxelles, fille de Nicolas-Joseph, baron *Nollet*, et de Marie-Anne *Balbani*.

Du premier lit, il eut :

1° **Maximilien-Charles-Joseph, qui suit.**

Digitized by Google

2° Le comte *François-Joseph* de Lalaing, né vers 1741, mort le 25 mars 1746 et inhumé aux Dominicains de Gand (Goethals, *l. cit.*).

VIII. Maximilien-Charles-Joseph, comte de Lalaing et de Tildonck, dès l'an 1749 page au service du duc Charles-Alexandre *de Lorraine*, à Bruxelles, chambellan de l'empereur, major puis lieutenant-colonel au régiment de Saint-Ignon dragons, grand bailli de Courtrai, admis à l'état noble de Brabant le 11 mars 1777 et décédé à Bruxelles le 20 février 1780.

Il épousa, en l'église Saint-Bavon de Gand, le 15 novembre 1764, Anne-Marie-Philippine de Draeck, née à Gand le 21 mars 1747, dame de l'ordre de la Croix Etoilée par promotion du 3 mai 1768, dame du palais de la gouvernante archiduchesse Marie-Christine, décédée à Bruxelles le 18 juillet 1818, en l'hôtel de Hornes, fille de Frédéric-François, baron *de Draeck*, et de Marie-Lucie *Gage*.

Ils eurent :

1° Charles-Joseph-Guislain, qui suit.

2° Le comte *Antoine-Frédéric-Auguste-Marie-Ghislain* de Lalaing, quatrième enfant, né le 3 octobre 1770, décédé au collége à Tournai, en décembre 1781.

3° Le comte *Jean-Augustin-Joseph-Ghislain* de Lalaing, sixième enfant, né le 28 août 1773, chevalier de Malte par brevet de minorité du 21 octobre 1777, mort en célibat à Malines ou à Gand.

Digitized by Google

4° Le comte *François-Joseph-Ghislain* de Lalaing, dernier enfant, né à Gand le 15 mars 1778, chevalier de Malte par brevet de minorité du 23 mai 1778, réadmis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas par le roi Guillaume Ier, membre du corps équestre du Brabant méridional (en 1826 ; Franquen, page 31 de l'introduction), décédé célibataire à Bruxelles le 20 janvier 1851.

Il s'occupa de l'histoire de sa maison, notamment de la branche d'Audenarde, et voulut bien communiquer ses notes à M. Brassart père (voir la note de la page 72 de la *Notice historique et généalogique* de 1847 et la note de la page 88 de la *Notice* de 1854).

5° La comtesse *Marie - Anne - Frédérique-Françoise-Rosalie-Ghislaine* de Lalaing, l'aînée des enfants, née à Gand le 4 septembre 1765 et baptisée à Notre-Dame, chanoinesse de Nivelle, par installation du 11 juin 1771, après vérification de ses seize quartiers nobles, selon le nouveau règlement impérial du 23 septembre 1769. Ayant épousé, à Bruxelles le 4 juin 1807, Auguste-Marie-Chrétien, baron D'OVERSCHIE-Neeryssche, elle décéda inopinément le 1er juillet 1809. Dont un fils unique.

6° La comtesse *Angélique-Charlotte-Colette-Ghislaine* de Lalaing, née à Gand le 14 décembre 1766 et baptisée à Saint-Nicolas, installée chanoinesse de Nivelle, le lendemain de la réception de sa sœur ; décédée le 20 février 1782.

Digitized by Google

7° La comtesse *Hélène-Philippine-Ghislaine* de Lalaing, cinquième enfant, née le 30 décembre 1771, chanoinesse de Nivelle le 9 mars 1784. Mariée, le 16 juin 1811, à Charles-Ferdinand-Antoine, comte D'ANDELOT, chambellan du roi des Pays-Bas, elle décéda à Bruxelles le 23 mars 1829. Dont postérité.

IX. CHARLES-JOSEPH-GHISLAIN, comte de Lalaing et de Tildonck (troisième enfant), né à Gand, le 28 octobre 1768 et baptisé à Saint-Nicolas, décédé à Bruxelles le 24 août 1816, dans son magnifique hôtel, dit l'hôtel de Hornes, que son père avait acheté au prince *de Salm*-Kirbourg en 1785.

Le 15 juin 1793, il obtint des lettres patentes érigeant en baronnie sa terre d'Arquennes.

Il épousa, le 11 mai 1807, la comtesse Marie-Henriette Octavie-Ghislaine DE MALDEGHEM, née à Bruxelles, le 12 août 1787, fille de Joseph-Alexandre-François, comte *de Maldeghem*, et de la comtesse Marie-Anne-Louise-Alexandrine-Théodore-Ghislaine *d'Argenteau*.

La comtesse douairière de Lalaing, ancienne dame du palais de la reine des Pays-Bas, amie des lettres et auteur de plusieurs productions littéraires (1), est morte à Bruxelles le 12 août 1866.

Ils eurent :

1° Maximilien-Jean-Ghislain, qui suit.

2° La comtesse *Anne-Octavie-Ghislaine* de

(1) *Archives historiq. et littér.*, Valenciennes, 1850 et 1852, in-8°, 3e série, I, p. 149, et III, p. 433. — *Messager des sciences historiq.*, Gand, 1849, in-8°, p. 350.

Digitized by Google

Lalaing, née à Bruxelles, le 23 juillet 1808, y décédée le 2 octobre 1810.

3° La comtesse *Hélène-Louise-Marie-Ghislaine* de Lalaing, née à Bruxelles, le 8 septembre 1809, y décédée le 5 octobre 1810.

4° La comtesse *Camille-Ange* de Lalaing, née à Bruxelles le 23 avril 1813, y décédée le 19 septembre 1840, s'étant mariée, en cette ville, le 25 juillet 1836, à son cousin germain Auguste-Charles, baron D'OVERSCHIE, né à Craenhem le 27 juillet 1806, fils du baron *d'Overschie-Neeryssche* et de *Marie-Anne* de Lalaing (voir ci-dessus, VIII 5°). Dont postérité.

X. MAXIMILIEN-JEAN-GHISLAIN, comte de Lalaing et de Tildonck, vicomte d'Audenarde, baron d'Arquennes, né à Bruxelles le 24 avril 1811, ancien ministre résidant du roi des Belges auprès de la reine d'Espagne, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne et de l'ordre des saints Maurice et Lazare.

Le comte de Lalaing, grand amateur des beaux-arts, habite en son hôtel à Bruxelles, rue Ducale (n° 43); il possède le château de Santbergen, terre de ses aïeux, à trois lieues d'Audenarde.

Le 29 août 1835, il vendit l'ancien hôtel de Hornes aux Jésuites, qui y ont annexé l'hôtel d'Overschie, pour convertir le tout en collége Saint-Michel (1).

Il a épousé, le 17 avril 1855, Julie-Anne-Marie VIBART, née à Rampore (Bengale, Indes Anglaises),

(1) *Messager des sciences historiq.*, Gand, 1848, in-8°, pp. 52 à 58.

Digitized by Google

le 6 janvier 1830, fille de Thomas-Gowau, esquire, et de Jane *Macnaghten* (fille de sir Francis, baronet), —dont il a eu :

1° Le comte *Charles-Maximilien-Jacques* de Lalaing, né à Londres, le 4 mars 1856.

C'est grâce aux renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer que nous avons pu compléter les derniers degrés de la généalogie de la maison de Lalaing.

2° Le comte *Harold-George-Simon* de Lalaing, né à Londres le 28 août 1857, décédé à Bruxelles le 27 juillet 1858.

3° Le comte *Jacques-Edouard-Henri* de Lalaing, né à Londres, le 4 novembre 1858.

4° Le comte *Antoine-Maximilien-Simon* de Lalaing, né à Bruxelles, le 1er octobre 1866.

5° Le comte *Philippe-Camille-Harold* de Lalaing, né à Bruxelles, le 1er octobre 1866.

6° Le comte *Maximilien-Enguerrand-Simon* de Lalaing, né à Boulogne-sur-Mer, le 4 août 1869.

7° La comtesse *Marie-Henriette-Jeanne* de Lalaing, née à Bruxelles, le 25 décembre 1859.

8° La comtesse *Christine-Julie-Camille-Justine* de Lalaing, née à Bruxelles, le 16 décembre 1861, y décédée le 13 mars 1867.

9° La comtesse *Sabine-Hélène-Isabelle* de Lalaing, née à Bruxelles, le 24 janvier 1864, y décédée, le 4 février 1867.

Digitized by Google

Filiations inconnues.

Nous avons réussi à classer dans l'ordre généalogique la presque totalité des membres de la maison de Lalaing, dont l'existence nous a été révélée; trois fois seulement, nous n'avons pas cru résoudre le problème, une fois à propos de *Nicaise* de Semeries, vivant en 1420, une autre pour *Nicolas* de Semeries, bailli de Flobecq en 1433 (voir branche de Semeries), l'autre pour *Jean* de Lalaing, châtelain de Dossemer, tué en 1303 (voir branche de Laidaing), nous étant contenté de les rapprocher de la branche à laquelle ils semblent appartenir.

Les difficultés étant plus grandes encore en ce qui concerne les personnages énumérés plus bas, nous avons préféré ne pas les trancher. On remarquera toutefois que plusieurs de ces Lalaing ne sont cités que dans des chroniques, dont les éditeurs ou les copistes ont souvent dénaturé les noms de famille; c'est ainsi que le nom de Lalaing y a pris quelquefois la place des noms de Lannoy, Landas, etc., par exemple dans un manuscrit héraldique contenant une liste des princes tués à Poitiers, en 1356, où Jean *de Lalaing* (1) occupe la place du fameux Jean *de Landas*, favori du roi Jean et loué par Froissart.

C'est à dessein que nous laissons de côté les prétendus Lalaing signalés par Carpentier (2) comme

(1) *Messager des sciences historiques*, Gand, 1839, in-8°, p. 126.
(2) *Histoire de Cambray*, Leyde, 1664, in-4°, II, pp. 712-718.

Digitized by Google

gouverneurs de Guise, d'Oisy et de Bohain, au XIIIe siècle et au XIVe, ces listes de gouverneurs-là étant imaginaires; du reste l'auteur ne se gênait pas pour grossir ses généalogies, en y introduisant, par exemple, un gavenier de Cambrésis de l'an 1304, tandis que sur sa liste des gaveniers (1), qui paraît sérieusement dressée, il faisait cette déclaration : « Le premier que je trouve avoir esté honnoré de cette charge fut Jean, sire de Sombref, l'an 1349. »

Pour les indications qui vont suivre, nous avons fait deux catégories, dans chacune desquelles l'ordre chronologique est observé autant que possible.

§ 1. *Gentilshommes.*

« *Jehan* de Lalaing » possédait des rentes au terroir de « Frasne » (aujourd'hui Fresnes, entre Valenciennes et Condé), que le seigneur de ce lieu lui acheta, vers 1331, pour en enrichir l'abbaye de Flines (l'abbé Hautcœur, *Cartulaire*, pages 431 et 553).

Nous savons que messire *Gossart* de Lalaing était seigneur à Fresnes en 1231 (voir première branche, IV 2°).

Il y a lieu de rappeler ici qu'en 1346 vivait *Jean* dit *Sanson* de Lalaing, chevalier (voir VIII 3°), et en 1347 *Jean* de Lalaing, seigneur de Laidaing (voir cette branche, I).

D'après François Vinchant (mort en 1635, *Annales... du Hainaut*, Mons, 1851, in-4, IV, page 41),

(1) *Histoire de Cambray* ; comparez : p. 712 et p. 24.

Digitized by Google

il semblerait que le chevalier hennuyer, *Hugues* de Lalaing, aurait pris part, en 1410, à l'expédition malheureuse contre les Tartares, entreprise pour secourir les chevaliers de l'ordre teutonique ; il aurait même été l'un des chefs de l'armée (1). Là se trouvait le seigneur de Quiévrain (voir branche de Quiévrain, XI), qui échappa aussi à ce désastre, mais pour périr à celui d'Azincourt.

Dans certaines généalogies de Lalaing, on trouve en effet un « Hugues de Lalaing, seigneur de *Vinereul*, » ailleurs qualifié de « seigneur de *Wincoulle*, tué à Azincourt l'an 1415, » donné tantôt comme troisième fils, tantôt comme second fils du seigneur *Oite* et d'Yolente *de Barbançon* (voir première branche, X); mais, comme ce seigneur ne s'est pas marié avant l'an 1390, son troisième ou même son deuxième fils aurait été beaucoup trop jeune pour pouvoir être chevalier et commander une armée en 1410.

A un autre endroit d'une de ces mêmes généalogies de Lalaing, nous relevons ce passage renfermant une de ces erreurs grossières qui se glissent trop souvent dans ces sortes de travaux : « Le troisième fils de *Simon* de Lalaing, sire de Sextemerie, en 1289, nommé Hugues de Lalaing, chevalier, seigneur de *Meleu-*

(1) Cf. le P. Ruteau, *Annales d'Haynau*, d'après feu François Vinchant, Mons, 1648, in-fo, p. 371. — Sur la bataille de Tannenberg, du 15 juillet 1410, voir Monstrelet, *La Chronique*, édition Douët d'Arcq, Paris, 1858, in-8o, II, p. 75 : « Si y estoient aussi le seigneur de Quievrain et Jehan de Gr s [*sic* ; lisez : Grez], hennuiers et avecques eulx bien vingt quatre gentils hommes de leur pays. »

Digitized by Google

resse, Oppy, Bois-Bernard, etc., fut tué à la bataille de Ruisseauville en 1286 ; » or, on sait que cette bataille n'est autre que celle d'Azincourt !

« Sire *Bauduin* de Lalaing » est cité parmi les personnages de la suite du duc Charles le Téméraire, à son entrée dans Valenciennes, le 30 avril 1473, pour tenir le chapitre de la Toison d'Or. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Amédée de Ternas, qui l'a relevé à la page 303 du tome 1er de la copie qu'il possède de l'Histoire civile de Valenciennes, par Simon Le Boucq, œuvre encore inédite de l'historien valenciennois.

A la même maison nous semble appartenir un ecclésiastique, *Guillaume* de Lalaing, qui s'intitule ainsi dans un acte du mois de janvier 1263 (vieux style) : « Jou maistres *Willaumes* dis de Lalaing, canoines de Condé, pourueres del hospital sainte Yzabiel en Valenchienes » (Archives départ., fonds de cet hôpital). Le poste de proviseur ou gouverneur de l'hôpital de Sainte-Elisabeth était à la nomination du comte de Hainaut, qui y commettait un personnage distingué du clergé, quelquefois même un prélat. Il devint doyen de la collégiale de Notre-Dame de Condé. On lit, en effet, sur une liste des biens appartenant aux chapellenies de cette église, dressée en mars 1313 (1) : « Che sunt li bien de le capelerie ke li doiens *Willaumes* de Lalain estora en leglise Nostre Dame de Condet » ; ces biens sont situés à « Tiuen-

(1) Bibl. nation., Ms. latin 9 917 ; cartul. de l'église Notre-Dame de Condé, XIIIe siècle, avec des additions ; fos 70 et 72.

Digitized by Google

chiele » (Tivencelles, près de Condé). Ceci est corroboré par les renseignements fournis, vers 1848, à feu M. Le Glay par l'abbé Croquey, doyen-curé de Condé, probablement d'après un vieux obituaire : la liste des doyens, insérée dans le *Cameracum Christianum* (Lille, 1849, in-4°, page 112, note 1), contient en effet, sans date, le nom de *Guillaume* de Lalain, qui a assigné son obit sur deux journaux et demi de prés, vers la chapelle qu'on dit les Wiards. »

Il y a eu anciennement à Marchiennes un moine du nom de *Jean* de Lalaing, qui était probablement de cette noble maison. Sur l'obituaire de l'abbaye, recopié au XVIe siècle (Ms. 826 de la Bibliothèque de Douai), figure à cette date : *xv kal. Janu.*, c'est-à-dire le 18 décembre, la mention : « *Johannes* de Lalaing, *monachus noster.* »

§ 2. *Dames et demoiselles.*

Leur filiation offre plus de difficultés, surtout pour les temps anciens.

D'après les généalogies de Lalaing, une certaine « dame *Mahaut* de Lalaing », que l'on dit sœur ou fille du seigneur *Gérard II* (voir première branche, III), aurait été la première femme de Willaume, bâtard *de Hainaut*, dit l'oncle du comte, chevalier, pair du château de Valenciennes, seigneur de Thy-le-Château au comté de Namur, avoué de Saint-Saulve près de Valenciennes, cité très-fréquemment dans les chartes et les chroniques de Hainaut, depuis l'an 1172 jusqu'en 1220 environ, époque de sa mort ; il fut régent

Digitized by Google

du comté de Hainaut, de 1201 à 1205, pendant que son neveu, l'illustre Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, devenait empereur de Constantinople. On a voulu en faire un fils légitime de Bauduin IV, comte de Hainaut, et d'Alix *de Namur*; mais le chroniqueur Gilbert de Mons dit positivement que c'était un bâtard de ce prince. Il était né vers 1150; c'est l'auteur de la première maison *de Werchin*. Il portait: Parti, au 1er, semé de fleurs de lys, ; au 2e, bandé de six pièces (Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 144). Son fils, Gérard *de Hainaut*, sire de La Longueville et de Werchin, acheta la sénéchaussée de Hainaut vers 1235; il portait: Billeté au lion brochant (1), écu qu'adopta son fils Jean *de Hainaut*, sire de Werchin, en 1248, et que conservèrent les sires de Werchin, ses descendants. Toujours d'après les généalogies, ces *de Hainaut* dits *de Werchin* proviendraient de *Mahaut* de Lalaing, première femme de Willaume *dit* l'oncle.

Toutefois nous ferons remarquer que ce seigneur figure, en 1212, comme avoué de Saint-Saulve, avec sa femme *Havidis* (2), en wallon: Hawit, et avec ses fils; or, si le fief de Saint-Saulve provenait réellement de cette dame, comme on l'a dit, Willaume aurait déjà été son époux en 1180, quand son frère, le comte Bauduin V, le qualifiait ainsi: *Willelmus, frater meus, Sancti Salvii advocatus* (3); mais il est

(1) Archives départ., fonds de Saint-Aubert. — Demay. n° 990.
(2) D'Outreman, *Hist. de Valenciennes*, p. 417.
(3) Arch. départ., fonds de Vaucelles.

Digitized by Google

plus probable que cette avouerie provenait des comtes de Hainaut. Hawit survécut à son époux.

Le frère de cette dame, chevalier valenciennois, *dominus Giffrodus*, *miles*, figure dans un acte de l'an 1224 (1).

Une dame « *N*..... de Lalaing » aurait épousé Gérard, chevalier, seigneur *de Potes*, vivant à la cour de Hainaut vers 1320, dont la fille, Marie *de Potes* se serait mariée : 1° avec Gérard *de Barbançon*, seigneur de Jeumont ; 2° avec Jean *dit* Brongnart, sire *d'Haynin*. Ce renseignement, tiré du *Recueil généalogique des feuilles originaires des Pays-Bas* (Rotterdam, 1778, in-8°, II, page 34), est confirmé par Goethals, *Miroir*, I, page 8.

En 1340, « demisielle *Juliane* de Lalaing » possédait, à Lécluse, près de Douai, un « més » ou manoir situé « contre la Crois », non loin du « més oultre le pont » appartenant à « Mr de Raycourt » ou Récourt, qui est l'orthographe moderne. Ce renseignement est tiré du cartulaire de Cambrai, f° 217, reposant à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, fonds latin des nouvelles acquisitions, n° 1110.

Les généalogies de Lalaing mentionnent *Jeanne* de Lalaing (en la donnant par erreur pour fille au seigneur *Nicolas III* ; voir branche aînée, IX), mariée au chevalier Olifart *de Lannais*, de la maison de Landas, portant : Emanché en pal d'argent et de

(1) Bibl. nation., Ms. latin 9917 ; cartul. de l'église Notre Dame de Condé, XIIIe siècle, f° 29 vo.

Digitized by Google

sable de dix pointes et deux demies. D'où vint notamment le chevalier Jean *de Lannais*, tué à Azincourt en 1415. Lannais ou Lannay est un petit fief situé à Nomain et relevant de la Motte d'Orchies.

Une dame « *N*.... de Lalaing » fut la première femme du chevalier Wautier *de Bousies* dit *de Vertaing*, seigneur d'Aubigny-au-Bac, vivant en 1390, mort vers 1405; c'est d'elle que sont descendus les *Vertaing*, puis les *Rubempré*, qui ont possédé la terre d'Aubigny. Il est certain que la seconde femme de ce chevalier, lequel était remarié en 1397 et ne laissa pas d'enfant du nouveau lit, fut Catherine *de Waziers*, veuve elle-même, avec enfants, l'an 1382, d'Amaury *Pourchel*, écuyer, seigneur de Frémicourt, et que cette dame mourut à Douai en 1428. L'alliance du chevalier Wautier *de Vertaing* avec une Lalaing est prouvée par les quartiers d'un de leurs descendants (1); quant aux autres renseignements ci-dessus, ils sont tirés des archives municipales de Douai.

D'après Sanderus, dans sa *Flandria illustrata* (édition de la Haye, 1732, in-fo, III, page 199), *N*... de Lalaing, fille du seigneur de ce lieu, aurait été la seconde femme de Guillaume *des Prez*, veuf d'une fille du seigneur de Romont (? Reumont), mort en 1423 et gisant, avec ses deux compagnes, en l'église de Baisieux-lez-Quiévrain, sous un monument de marbre élevé. Mais on trouve dans le Ms. 886 de la bibliothèque publique de Douai (Epitaphier de Ma-

(1) Jacques d'Ongnies, seigneur d'Estrées, bailli d'Aire en 1500. Voir *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, 1866, in-8o, III, p. 254.

Digitized by Google

lotau, de l'an 1740, IV, page 318; renseignements tirés du « Recueil des epitaphes du sieur Jean Lalou »), qu'il y eut, en l'église de « Baissye (*sic*) près de Quiévrain » un marbre « où sont un homme armé, sa femme lez luy », avec cette inscription: « Chy gist Guillaume *des Pretz*, fils de Gille *des Prez* et de damelle Marie *de Semeries* (1), lequel trepassa l'an 1422, le 26e jour de may »; et que, près de cette sépulture, il y avait « une lame de cuivre avec l'écriture suivante: En la bataille de Roseauville [*sic*; c'est Ruisseauville ou Azincourt], mourut George *de Quievrain*, l'an 1415, le 25 octobre, ayant epousé damelle Jehenne *des Prez*, fille sire Guillaume *des Prez*. » Voilà des renseignements positifs qui semblent contredire les indications de Sanderus.

Demoiselle *N*.. de Lalaing, portant les pleines armes, aurait été la femme de N... *de Limoge* (2), portant: D'azur au croissant d'argent; leur fille Marie *de Limoge*, mariée, en 1466, à Luc *Le Cocq*, écuyer, seigneur de La Motte, guidon d'armes au service du duc, et morte le 3 mars 1469, reposait à Lille, en l'église collégiale de Saint-Pierre. Les quatre quartiers (*Le Cocq*, *Mamez*, *Limoge*, *Lalain*) de leur fils Hugues, maître en la chambre des comptes, décédé en 1516, se voyaient autrefois, à Saint-Pierre de Lille, sur un triptyque servant de monument funèbre; la planche gravée qui le représente a été

(1) Cf. branche de Semeries.

(2) Selon Carpentier, *Hist. de Cambray*, II, p. 621 : « Vincent, sr de Limoge. »

Digitized by Google

publiée dans le *Bulletin de la Commission historique*, Lille, 1862, in-8°, VI, page 92. L'*Indicateur nobiliaire de Belgique* (Bruxelles, 1869, in-8,) signale plusieurs généalogies manuscrites de la famille *de Limoges*, d'ailleurs fort peu connue. A la bibliothèque publique de Douai, l'armorial de Malotau (vol. 2, G.-P., f° 143, XVIII$_e$ siècle) contient les deux blasons suivants : « *de Limoges*, aux Pays-Bas : D'azur à un croissant d'or, » et « *de Limoges*, branche : Ecartelé, d'azur au croissant d'or, qui est *de Limoges*, et de gueules à dix losanges d'argent, qui est *de Lalaing*. »

L'obit d'*Anne* de Lalaing, dont le nom fut ajouté, au XVe siècle, sur le vieil obituaire de Marchiennes, se célébrait en l'abbaye, le 16 juin (16 *kal Jul.*). Voir au f° 88 r° du Ms. 827 de la bibliothèque publique de Douai.

Dans le Ms. 221 de la *Bibliotheca Hulthemiana* (Gand, 1837, in-8°, VI, page 61), se terminant par un *Album amicorum* de l'an 1585, on remarque la devise et la signature suivantes : « Vertu passe tout. *Jacqueline* de Lalaing » ; suivent d'autres devises et signatures de grandes dames ou de nobles demoiselles du pays : Anne et Marie *de Ligne* (sœurs, devenues l'une comtesse de Beaurieu, et l'autre comtesse de Beaurepaire), Anne *de Croy* (marquise de Renty, épouse d'*Emmanuel* de Lalaing ; voir deuxième branche, XIV 15°), Marie *de Hornes* (comtesse d'Egmont en 1579).

Un cuivre du XVIIIe siècle, de la riche collection

Digitized by Google

de M. Preux, de Douai, représente deux écussons accolés, de forme ovale, surmontés d'une couronne à perles et supportés par deux lions de sable. Le premier écu (armes du mari) est : D'argent à trois coquilles de sable ; le second (armes de la femme), *de Lalaing* plein. Voilà qui semble témoigner de l'alliance, relativement récente, d'une *N*... de Lalaing avec un personnage qui nous est inconnu.

Digitized by Google

VII.

MÉLANGES ET SYNONYMIE

DE LALAING.

Plus une maison est illustre, plus il y a de prétentions justifiées ou non pour s'y rattacher. On peut porter un autre nom (le plus ordinairement celui d'un fief) et appartenir réellement à cette maison-là, de même qu'on s'appellera *de Wavrin*, *de Ligne*, *de Lalaing* ou *de Croy*, sans être de telles lignées.

Les notes qui vont suivre concerneront certaines familles *de Lalaing* ou *de Lalain*, aussi bien celles qui ont affiché des prétentions, que celles qui se sont contentées de porter modestement un nom rendu illustre par d'autres héros que leurs obscurs ancêtres.

Un Lallain abbé de Saint-Josse-sur-Mer en 1085.

Selon la *Gallia Christiana* (Paris, 1751, in-f°, X, colonne 1292), Wautier (*Walterus*) de Lallain fut à la tête de cette abbaye bénédictine en 1085 et 1105.

Après avoir fait observer qu'à cette époque les chartes ne donnent point de surnom (nous dirions aujourd'hui : de nom) aux prélats, se contentant de les désigner par leur nom (aujourd'hui : prénom), et que ce surnom n'aura été attribué que rétrospective-

Digitized by Google

ment à l'abbé Wautier, nous ajouterons que, nos Lalaing n'étant encore à cette époque appelés que de Forest (voir branche aînée, I à III), l'abbé de Saint-Josse est, bien sûr, étranger à cette maison.

Famille Penel.

Elle porta très-longtemps le nom de Penel seulement. Gilles Penel *dit* Lioncel épousa Jeanne *de Longueval* dit *de La Barre* (fille de George, roi de l'Epinette à Lille en 1396, portant *de Longueval* au franc-quartier d'or chargé d'une merlette de sable, et de Jeanne *de Bossut*), qui mourut en 1492, mère de noble homme Jean Penel, né à Averdoing au comté de Saint-Pol, chanoine d'Arras, mort en 1512, après avoir fondé une chapelle dans le cimetière de Saint-Nicaise en Cité-lez-Arras, où il fut enterré près du marbre de sa mère (1). Nous avons eu en communication un titre en parchemin du 21 mars 1585 ou des « lettres de terrier » pour la seigneurie de La Barre, s'étendant ès paroisses de Gondecourt, Chemy etc., en la châtellenie de Lille, lesquelles avaient été obtenues par « Franchois Penel, escuier, s^r de La Barre. »

En 1507, Guillaume Penel était le bailli à Beuvry, près de Béthune, de plusieurs gentilshommes ayant des fiefs tenus du seigneur de Beuvry (Bouthors, *Coutumes*, Amiens, 1853, in-4°, II, page 364).

Néanmoins, dans les généalogies, on voit figurer

(1) Goethals, *Miroir*, II, p. 842. — Ferry de Locres, *Chronicon*, pp. 564-565.

Digitized by Google

ces Penel sous le nom de « de Lalaing *dit* Penel », ayant pour armes : Ecartelé, aux 1 et 4 *de Lalaing* ; aux 2 et 3, d'azur à trois jumelles d'or.

Nous trouvons, dans la *Flandria illustrata* de Sanderus (La Haye, 1732, in-f°, II, page 364), que « Clara Penell », descendante légitime des comtes de Lalaing *(e comitum Lalanorum legitima prosapia oriunda)*, se maria avec Olivier *de Quartjonck*, seigneur de Virlinchove, en la paroisse de Brielen, non loin d'Ypres ; ce personnage, qui vivait au temps des troubles du XVI° siècle, était quinquagénaire, quand il contracta cette union, d'où naquit un fils ; devenue veuve, Clara Penel convola à de secondes noces et jouit, cinquante-deux ans durant, des biens de son premier mari.

Antoine Penel, écuyer, « s^r de Warignies et de Le Becque », trépassa avant sa femme Adrienne *de La Cornehuse*, morte en 1513 et gisant à Arras, en l'église Saint-Nicaise. Voici quels auraient été ses quartiers : « *Penel*-Lalaing écartelé de *Beaufort* ; *Longueval* écartelé *du Bois de Fiennes* (1) ; *Framecourt* et *Incourt* : D'argent à l'écusson de gueules en abîme et huit merlettes de... mises en orle » (2).

Jeanne Penel, héritière de Warignies, fille d'Antoine et d'Adrienne *de La Cornehuse*, épousa, par

(1) D'après Goethals, *Miroir*, II, p. 842, George de Longueval *dit* de La Barre, père de Jeanne, femme de Gille Penel (voir ci-dessus), porta *de Longueval* brisé d'un franc-quartier d'or à la merlette de sable.

(2) Bibl. publique de Douai, Ms. 886 : Epitaphier de Malotau, de l'an 1740, IV, pp. 159 et 220.

Digitized by Google

contrat du 17 avril 1560, Hector *de Beauffort*, seigneur de Warlincourt, mort en 1589 et gisant à Boisleux (1). Sur la tombe de sa petite-fille, Michelle-Anne *de Beauffort*, baronne de Cuincy, morte en 1643 et inhumée en l'église de Cuincy (2), on voyait, parmi ses huit quartiers, ceux de « *Lalaing* et *Cornhuse* ».

Jeanne-Marie *Bonmarchiet*, abbesse de Denain en 1650, était fille de Françoise Penel, héritière de La Barre, mariée à Antoine *Bonmarchiet*, écuyer, seigneur de La Brayelle; elle était petite-fille de Léon Penel, écuyer, seigneur de La Barre, bailli de la principauté d'Espinoy en 1556, mort en 1561, et de Marguerite *des Wastines*; et arrière-petite-fille de Jean Penel, seigneur de Warigny et de Gillette *de Framecourt* (3). Pour l'admission à Denain, ses quatre quartiers maternels avaient été acceptés ainsi : « *Penel*-Lalaing, *Framecourt*, *des Wastines*, *La Doyère* ».

Sa sœur Barbe *Bonmarchiet*, morte à dix-huit ans en 1611 et enterrée à l'abbaye de Sin-le-Noble, avait aussi, de par sa mère, les quartiers de « *Penel* dit Lalaing » et *des Wastines* (4).

(1) Goethals, *Diction.*, I : Beauffort-Boisleux.

(2) *Souvenirs de la Flandre wallonne*, Douai, 1866, in-8, VI, p. 65. — Le père de la baronne de Cuincy, Louis de Beauffort, chevalier, seigneur de Boisleux, gouverneur du Quesnoy, mort en 1608, avait aussi, parmi ses quartiers, celui de « Lalaing-Penel écartelé de Beaufort » et celui de La Cornehuse (Epitaphier de Malotau, IV, p. 221).

(3) Saint Genois, *Mémoires généal.*, Amsterdam, 1780, in-8o, I, p. 402. — Goethals, *Histoire de la maison de Wavrin*, Bruxelles, 1866, in-4o, p. 102.

(4) Epitaphier de Malotau, IV, p. 223.

Digitized by Google

Nous n'avons pu découvrir ce qui a donné lieu aux Penel de se dire, à une époque relativement récente, de la maison de Lalaing.

Famille de Lalaing de Montigny.

Ses prétentions se sont affirmées d'abord dans l'ouvrage nobiliaire de C. de Frauquen (*Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du royaume*), publié à Bruxelles, en 1826, in-4°; elles se sont reproduites dans l'*Annuaire de la noblesse de Belgique* (Bruxelles, 1851, in-8°, pages 158-160); enfin elles ont reçu une sorte de consécration dans le *Miroir des notabilités nobiliaires* (Bruxelles, 1862, in-4°, tome II, pages 502 à 510), où feu M. Goethals a cru, lui aussi, pouvoir placer ces Lalaing-Montigny au rang de filiation qu'ils osaient réclamer parmi les grands Lalaing.

Selon la généalogie de l'*Annuaire*, *Sanche* de Lalaing, seigneur d'Oprebaix (voir branche aînée, X 2°), quoique connu par mainte chronique et une foule de documents, ne serait pas le second fils du seigneur *Otte* et, bien plus, on aurait été induit en erreur sur son vrai prénom ! il se serait appelé Jean et aurait été le troisième fils. On veut bien ne pas apporter de changements aux noms de Catherine *de Robersart*, dame de « La Bruille », c'est-à-dire d Escaillon et de Bruille, bru du seigneur *Otte*; mais au lieu de la fille unique qu'elle laissa, *Jeanne* de Lalaing, hé-

Digitized by Google

ritière d'Escaillon et de Bruille, épouse de Philippe *de Bourbon*, seigneur de Duisant, on la gratifie de deux enfants : 1° un fils, « Jean de Lalaing, seigneur d'Oprebais et de La Bruille, gentilhomme de la chambre de Louis XI, roi de France, marié, en 1496, avec Marguerite de Lens, dont un fils, Philippe, qui continua la descendance » ; et 2° une fille, Catherine (*sic*), femme de Philippe *de Bourbon*, seigneur de Dieusant (*sic*). Quant à ce prétendu gentilhomme de la chambre du roi Louis XI, il n'aurait été seigneur d'Oprebais et de « La Bruille » qu'*in partibus*, attendu que les fiefs, tant paternels que maternels, d'Oprebais, d'Escaillon et de Bruille échurent certainement tous à *Jeanne* de Lalaing.

Selon le fragment généalogique publié par Goethals, dans son *Miroir*, il n'y aurait pas à changer le prénom de *Sanche* de Lalaing, qui conserverait aussi le second rang parmi les fils du seigneur *Otte ;* ni le prénom de sa fille, *Jeanne* de Lalaing ; mais il aurait eu un fils, qui se serait appelé aussi Sanche, qui aurait été seigneur d'Oprebaix et de Montigny, et aurait épousé Marie de Hamal ; dont fils et fille : la fille, Marie, unie à Jean, seigneur d'Apscon, et le fils, Jean de Lalaing, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XI, époux de Marguerite de Lens, dont un fils, Philippe, continuant la postérité.

D'après Franquen, *Sanche* de Lalaing aurait été le troisième fils du seigneur *Otte* et aurait eu, non-seulement une fille qu'on prénomme Catherine (répétant l'erreur déjà commise par le P. Anselme,

Digitized by Google

I, page 361), mais aussi un fils, Sanche, ayant épousé, en 1460, Marie de Hamel, dont il aurait eu une fille, Marie, femme de Jean, seigneur d'Asperen, et un fils, Jean, « sire d'Oprebaix et de la Bruille, » qui « passa en France en 1477, à la sollicitation de Catherine de Lalaing (1), sa tante, épouse de Philippe de Bourbon, seigneur de Duisant, et fut gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XI, roi de France ; » enfin il se serait marié, en 1496, avec Marguerite de Lens.

Entre ces trois versions ou variantes, du reste aussi absolument dénuées de preuves l'une que l'autre, la différence saillante, c'est une géneration de plus ; dans les dernières, on respecte au moins la personnalité de messire *Sanche* de Lalaing, qui eut l'honneur d'avoir pour neveu le Bon Chevalier. Remarquons que l'idée de lui attribuer un fils était déjà venue à Carpentier : « il eut un fils nommé Sance, mort, selon quelques uns, sans lignée », dit-il à la page 713 du 2e volume de son *Histoire de Cambray* (Leyde, 1664, in-4°). Avouons que, pour les forgeurs de généalogies, qui tous font grand cas du bon Carpentier, c'était tentant de donner des descendants à ce deuxième Sanche, puisque « quelques uns » seulement lui refusaient une « lignée ».

De ces essais généalogiques, le plus curieux est sans contredit celui publié par feu M. Goethals, à cause des prétendues preuves qu'il contient.

(1) Déjà en 1475 Philippe de Bourbon était veuf de la fille de Sanche de Lalaing, petite-fille du seigneur Otte.

Digitized by Google

C'est d'abord le contrat de mariage de Philippe de Lalaing, fils de Jean, cités plus haut, passé à Longuyon en Lorraine, le 17 août 1530, le futur y étant qualifié de « messire Philippe de Lalaing, chevalier, fils de haut et puissant seigneur Jean de Lalaing, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre de défunt Louis, roi de France, qui soit en gloire »; soit dit en passant, le roi dont il s'agirait ici serait Louis XII, et non Louis XI, comme l'affirme la généalogie. Parmi les cousins du futur, présents au contrat, figurent notamment : « hauts et puissants seigneurs: *Antoine* de Lalaing, comte de Hooghstraeten, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur » ; « Everard [Richard, selon Franquen] *de Pallant*, comte (*sic*) de Culembourg, baron de Pallant ». Quant à la présence du comte d'Hoochstrate, elle peut sembler extraordinaire : un grand seigneur, principal ministre de Charles-Quint aux Pays-Bas, serait allé dans les Etats d'un allié de François Ier, rien que pour assister aux noces d'un parent très-éloigné (attendu qu'il est prouvé que ces Lalaing-Montigny ne descendaient pas du seigneur *Otte*) et qui servait les ennemis de son maître. D'ailleurs le comte d'Hoochstrate était à cette époque très-occupé à régler, avec les négociateurs français, les conséquences de la paix de Cambrai : ainsi, le 14 août 1530, il écrivait, à ce sujet, « de Hoochstraten », et de Malines, le 12 septembre, au grand maître de France (1), le fameux Anne *de Montmorency*. Mais

(1) Bibl. nation., Ms. fr. 3005, fos 154 et 46.

Digitized by Google

où la supercherie se dévoile, c'est dans la qualité donnée au seigneur de Pallant, époux de *Marguerite* de Lalaing, fille du comte *Charles* I (voir deuxième branche, XIII 5°), qui ne fut ni seigneur ni comte de Culembourg ; la terre de Culembourg appartenait, en 1530, au comte d'Hoochstrate, du chef de sa femme, et elle ne fut érigée en comté que l'an 1555, au profit du fameux Floris *de Pallant*, fils des précédents et l'un des chefs des Gueux.

Le contrat de mariage de Guillaume de Lalaing, fils de Philippe, cité plus haut, passé à Briey en Lorraine, le 10 octobre 1567, n'a pas été moins falsifié que le précédent. Le futur, ainsi qualifié : « noble seigneur Guillaume de Lalaing, chevalier, fils de haut et puissant seigneur Philippe de Lalaing, chevalier, seigneur d'Inor en partie », aurait été assisté « de haut et puissant seigneur *Philippe*, comte de Lalaing, baron d'Escornaix, seigneur de Bracle, Escaussines, Saint-Aubin et Condé, son cousin ». Outre que Condé n'a jamais appartenu au comte *Philippe* et que l'énumération de ses qualités diffère de celles qu'on trouve dans les titres authentiques, il est matériellement impossible que le comte ait été à Briey le 10 octobre 1567, attendu qu'il séjournait alors, et depuis quelque temps déjà, à la cour de Madrid (1).

Nous avons, croyons-nous, découvert l'auteur de ces falsifications et sans doute aussi de beaucoup

(1) Cf. Gachard, *Correspond. de Philippe II*, Bruxelles, 1848, in-4°, I, p. 137, note 2; et *Compte rendu des séances de la Com. roy. d'hist.*, Bruxelles, 1863, in-8°, 3e série, IV, p. 454.

Digitized by Google

d'autres supercheries, commises dans les contrats de mariage des 16 juillet 1601, 3 janvier 1630 (1) et 10 juin 1688 (2), analysés par Goethals. Si nous nous en rapportions aux documents exhibés en la susdite généalogie, on l'aurait appelé, en 1754 : « Très-illustre seigneur, messire Pierre-Alexandre, comte de Lalaing, des anciens comtes de Lalaing et de Hooghstraeten, premiers comtes du duché de Brabant, chevalier, sire et baron de Montigny », et son fils aurait été aussi : « Très-illustre seigneur », « comte de Lalaing, chevalier, premier comte du duché de Brabant » ! En réalité, Pierre-Alexandre de Lalaing, connu sous le nom « du s^r de Montigny », était un ancien employé du trésor des chartes à Paris, auteur anonyme d'un méchant livre héraldique intitulé : *Annoblis tant du duché de Lorraine que de celui de Bar, par le duc René, avec le blason de leurs armes à commencer depuis 1382*, Liége, 1753, petit in-8°, réimprimé plusieurs fois ; la liste des anoblis s'arrêtant en 1750.

Sur l'exemplaire de la bibliothèque nationale (3), on lit que cet ouvrage a été fait « par le s^r Montigni, écuier, ci-devant emploié au trésor des chartes,

(1) 3 octobre 1631, selon Franquen et l'*Annuaire*.

(2) 1678, selon les mêmes.

(3) Il est probablement incomplet : la série des anoblis, commençant à la page 1, finit à la page 187; suit la table, qui est paginée: 377 à 420. Dans sa préface, l'auteur parle des « noms des maisons illustres de Lorraine que nous y avons joints » ; mais on ne les trouve pas dans cet exemplaire.

Digitized by Google

sous M. Lancelot (1), 1737-1740 ». La note manuscrite qui est de Jamet (2), selon M. Guigard (*Bibliothèque héraldique*, Paris, 1861, in-8, page 245, n° 2679), ajoute la remarque suivante : « Cet ouvrage est horriblement défectueux, l'auteur ignore même le jargon héraldique. On ne peut faire pis, car, pour surcroît de malheur, l'impression est pleine de fautes. M. Gallois, secrétaire d'Etat de Lorraine, me l'a apporté de Nancy, de la part de M. Cognel, avocat en la cour souveraine de Lorraine et Barrois. A Paris, ce 25 janvier 1755. »

Lalaing-Montigny avait formé à Paris un cabinet héraldique, dont l'inventaire se trouve à la Bibliothèque nationale, dans l'état sommaire de la collection Bréquigny (3). Aux f°s 163 et 164 de ce manuscrit, on lit :

« Etat du cabinet de M. le comte de Lalaing de Montigny. — Le cabinet de M. de Montigny est composé de trois cents portefeuilles, de l'épaisseur de la paume de la main, lesquels contiennent :

» 1° Plus de trois mille titres originaux, sçavoir : contrats de mariage..., lettres de noblesse, dont plusieurs ne sont point au Trésor des chartres de Lor-

(1) Garde du trésor des chartes, de 1732 à 1740, époque de sa mort; envoyé, en 1737, à Nancy, pour dresser l'inventaire des archives de la Lorraine (*Biogr. univers.* de Michaud, Paris, 1819, in-8, t. 23e, p. 322).

(2) Bibliophile, mort à Paris en 1778, ayant demeuré vingt ans à Nancy, de 1757 à 1757 (*Biogr. univers.* de Michaud, *Supplément*, Paris, 1841, in-8., t. 78e, p. 76).

(3) *Bibl. de l'Ecole des chartes*, Paris, 1874, in-8, p. 281, no 128.

Digitized by Google

raine, étant antérieures aux *registrata* qui n'ont commencé qu'en 1473.

» 2° Un dépouillement des *registrata* du Trésor des chartres. Ce dépouillement n'est point dans l'inventaire de M. Lancelot.....

» 3° Un extrait des lettres d'annoblissement accordées par les ducs de Lorraine depuis 1473 jusqu'à présent, au nombre de près de deux mille.

» 4° Une collection des lettres d'annoblissement qui ne sont pas au Trésor des chartres de Lorraine, ayant été déchirées des *registrata* où elles étoient, et même plusieurs de ces *registrata* ont été perdus ou enlevés, comme on le peut voir dans la notte que M. de Montigny en a fait avec M. Lancelot et qui a été envoyée en cour.

. . . . . .

» 11° Un dénombrement général très-exact des duchés de Lorraine et de Bar, fait en 1739.

. . . . . .

» 14° L'histoire généalogique des principales maisons des Pays-Bas et du pays de Liége.

» 15° L'histoire généalogique des familles du parlement de Paris, anciennes et nouvelles.

. . . . . .

» 20° Un extrait des preuves ou quartiers des chevaliers de Malthe, des grands prieurés de France et de Champagne. ».

Lalaing-Montigny s'était fait graver un *Ex libris* (1) au nom de : « Pierre-Alexandre de Lalain, des

(1) Collection du libraire Claudin, à Paris (communication due à l'obligeance de M. Preux).

Digitized by Google

comtes d'Ochstraate, sire de Montigny », avec les armes pleines et la devise : « Lalain sans reproche. »

A propos de sa prétention de se dire : « des comtes de Lalaing et des comtes d'Hoochstrate », on fera observer qu'elle n'eût pas été justifiée, quand même il serait réellement descendu d'un fils du seigneur *Otte*, mort en 1441 ; en effet les deux titres de comte n'ont été conférés qu'en 1518 et en 1522 au profit de descendants de messire *Simon* de Lalaing, autre fils d'*Otte*.

Le généalogiste Lalaing-Montigny (1), fils, dit-on, d'un capitaine de cavalerie au régiment du Roi, mort en 1693, aurait été page à la cour de France, puis cornette au même régiment, et aurait épousé, en 1717 ou 1720, la fille d'un avocat au parlement de Paris.

Sa mère, Barbe-Françoise Olry, retirée à Paris après la mort de son époux (d'après Franquen), aurait, selon l'affirmation de Goethals, fait « enregistrer les armoiries de feu son mari et les siennes propres, le 20 mars 1699 (le 30 mars 1696, d'après l'*Annuaire*), dans le registre de la généralité de Paris. » Voilà encore une supercherie ! Nous nous sommes assuré que le nom de Lalaing-Montigny, pas

(1) Né le 16 août 1690, selon Franquen et l'*Annuaire* ; au château de Martimprey en Lorraine, selon Franquen ; mais selon Goethals, né à « Gerbepal, diocèse de Toul, et baptisé à la chapelle Sainte-Anne de Martimprey, le 16 août 1686 ». Remarquez que Goethals place en 1688 le contrat de mariage d'où serait issu le généalogiste Lalaing-Montigny.

Digitized by Google

plus que celui d'Olry (1), ne figure point dans l'Armorial général de d'Hozier, registres de Paris, ni dans l'exemplaire dont les tables ont été publiées, ni dans celui aux blasons coloriés dont les tables ne sont pas encore faites. La publication des tables prouve en outre que le nom de ces Lalaing-Montigny ne figure à l'Armorial dans aucune des provinces du royaume.

Grâce à cet amas de faussetés, deux frères, petits-fils du généalogiste Lalaing-Montigny, réussirent, paraît-il, quoique simples avocats à Bruxelles, à se faire présenter à la cour, le 17 mars 1782, « en qualité de gentilshommes chevalereux de nom et d'armes » ; c'est du moins ce qu'affirme Franquen ; toutefois Goethals ne mentionne point le fait.

Avant de conclure à l'égard des prétentions de ces Lalaing-Montigny, on rappellera que, pour se rattacher à une maison, quand le point de jonction ne se peut préciser, il ne suffit pas de porter le même nom (2), mais que bien d'autres conditions sont nécessaires, notamment : justifier par sceaux, vieux armoriaux, etc., qu'on portait les mêmes armes, pour le moins au XVe siècle ; avoir ses fiefs dans la même province ou dans un pays voisin ; produire quelque document ancien qui témoigne d'une certaine affinité. Ces cou-

(1) Dans le reg. de Lorraine, p. 637 de l'Armorial général, on lit : « Martin Olry, marchand mercier et bourgeois de la ville de Metz : D'azur à une fasce d'argent chargée d'un treffle d'azur. »

(2) Quoique feu M. Goethals ait paru attacher une certaine importance à la forme de l'écriture du nom de *de La Laing*, résultat probable du seul caprice d'un scribe, il est certain que c'était le même nom de famille, qu'on l'écrivît ainsi, ou bien *de Lalain*.

Digitized by Google

ditions, nous les avons vu réaliser par les branches de Laidaing et de La Houardrie, dont le point de jonction est resté inconnu. Mais aucune d'elles n'a été remplie par les Lalaing-Montigny ; au contraire les titres, assez modernes, qu'on a exhibés à l'appui des prétentions, portent la trace indéniable de falsifications nombreuses ; enfin un généalogiste, comme il n'y en a eu que trop, était partie directement intéressée dans l'affaire.

En résumé, non-seulement on a échoué malheureusement dans la tentative ambitieuse de se greffer sur l'antique maison de Lalaing à un point déterminé, mais on n'a même pas réussi à fournir quelque chose ressemblant à un indice d'une communauté d'origine avec les ancêtres des preux du moyen âge, des chevaliers de Philippe le Bon et des nobles comtes du XVIe et du XVIIe siècle.

Famille Li Alain, Lalain et de Lalaing à Douai.

Au XIIIe siècle, existait chez nous une famille patricienne et opulente, dont le nom s'orthographiait le plus ordinairement ainsi : *Li Alain*, quelquefois, par élision : *Lalain*, mais rarement : *Lalaing*. « Alain » est un vieux mot wallon, signifiant : veau de dix-huit mois à deux ans (Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, Valenciennes, 1834, in-8°, page 24).

A l'échevinage douaisien on trouve : en 1220, Nicolas; de 1252 à 1277, Gilles; de 1287 à 1293, Jean; de 1292 à 1295, Andrieu; le nom de *Li Alain* disparaît alors des listes.

Digitized by Google

L'obit de *Egidius La len* (Gilles *Lalain*), *familiaris abbatiae Aquicinctensis*, sans dout l'échevin du XIIIe siècle, se célébrait à Anchin, au mois de juillet (1).

Ruesselle *Lalain*, fille de Jean, l'échevin précité, épousa, vers 1270, Jean *d'Auby*, fils aîné d'Evrart *d'Auby*, chevalier, de la maison des châtelains de Douai; d'où vinrent les *d'Auby*, seigneurs en partie du village de ce nom (2), ancêtres présumés des *du Hem* d'Auby.

Dans les listes des vieux échevins dressées au XVe siècle, c'est la forme *Lalaing* qui est adoptée de préférence aux deux autres. C'est aussi cette forme qu'ont retenue, en y ajoutant la particule, la ou les familles de ce nom qu'on retrouve à Douai, postérieurement au XIIIe siècle, mais dans une situation toute différente des anciens *Li Alain*. Il est possible que ce soient des branches déchues et cette décadence a dû se produire dans un grand nombre de nos plus anciennes familles patriciennes, puisque leur nom s'est conservé à Douai, de siècle en siècle, mais presque toujours dans les rangs infimes. On sait qu'autrefois, surtout dans nos provinces, la particule n'était nullement un signe nobiliaire; aussi, malgré son adjonction, qui était alors sans aucune conséquence, ces *de Lalaing* n'ont-ils jamais, que nous sachions,

(1) Obituaire d'Anchin, XIIIe siècle, fo 134 ro, col. 4, Ms. 825 de la Bibl. publique de Douai.

(2) Guilmot, Extraits ms., III, p. 1164; contrats en chirogr. aux archives municipales. — Obituaire de Saint-Amé, fin du XIIIe siècle, aux archives départementales.

Digitized by Google

élevé la prétention de se rattacher aux grands Lalaing. Témoin les armoiries toutes différentes, que plusieurs d'entre eux ont prises, quand ils furent parvenus à un état honorable. En 1698, Thomas-Joseph *de Lalaing*, licencié ès droits, portait, d'après l'Armorial général (1) : Ecartelé ; au 1, d'argent à quatre bandes d'azur ; aux 2 et 3, de gueules à trois maillets d'or ; et au 4, d'azur à la fasce d'or. Thomas-Nicolas *de Lalaing*, docteur et professeur primaire en médecine de notre université, de 1716 à 1748 (2), portait : De..... au chevron de..... accompagné de trois fleurs de lys de....

A l'une de ces familles douaisiennes appartenaient : Pierre *de Lalaing*, docteur et professeur en théologie, prévôt de Saint-Pierre de Douai de 1670 à 1682, — et Amé-François *de Lalaing*, docteur en droit, dont la veuve, Michelle *Le Maire*, faisait enregistrer ses propres armoiries à Douai, le 7 juillet 1698 (volume Flandres, pages 416-417).

Etait-ce aux *de Lalaing* douaisiens qu'appartenait le greffier de La Bassée, Firmin *Lalaing*, dont les armes furent enregistrées à Lille, le 26 juin 1699, dans l'Armorial général : De gueules à *six* losanges

(1) Ms. de la bibliothèque nation., volume Flandres, p. 417.

(2) Plouvain, *Souvenirs*, Douai, 1822, in-12, p. 284.

(3) D'après l'épitaphe de sa fille, Béatrix-Thérèse, morte le 30 mars 1785, inhumée à Tournai, auprès de son époux Pierre-Joseph Dumortier, conseiller assesseur aux finances de cette ville (communication due à l'obligeance de M. le comte Paul du Chastel de La Howardries).

Digitized by Google

d'argent posées 3, 2, 1 (volume Flandres, page 787) ? Ou bien descendait-il réellement des grands Lalaing, par bâtardise, auquel cas les six losanges, au lieu des dix, auraient été une brisure ?

Nous mentionnerons aussi à titre de renseignement un certain « Huges *de Lalaing*, pouure homme chargé de femme et enffans, demeurant à Meruille », qui, le 18 mai 1597, attaqué par un poissonnier, son ennemi, le blessa mortellement : fait pour lequel il obtint des lettres de rémission datées de Bruxelles, le 6 mai 1598 (archives départementales, chambre des comptes, registre B 1792, f° 72).

Familles de Lalain et Delalain

à Paris, Soissons, Vitry-le-François, etc.

Elles sont encore honorablement représentées à Paris dans la magistrature et dans l'imprimerie.

A la bibliothèque nationale, cabinet des titres : Lallain, f° 27, il y a une note que nous copions :

« Mercredi, 1er aoust 1764. De la part de M. *Le Carlier* d'Epuisart, conseiller en la cour des monnoies.

» *Lalain* : D'or à dix losanges de gueules (1).

» M. du Buisson est prié de faire quelques recherches.

» I. Simon de Lalain, chevalier, 1431, 1436.

(1) Ce sont les armes des d'Allennes, en la châtellenie de Lille.

Digitized by Google

(*Chroniques et Annales de France du roy Charles 7me* livre 2, f° 85, imprimé en 1560.)

» II. Simon de Lalain, épousa N..... N.....

» III. Claude de Lalain, épousa N..... N..... dont :

» 1° Nicolas,

» 2° Etienne, qui suit :

» IV. Etienne de Lalain, seigneur d'Epuisart, député aux états tenus à Paris en 1614, épousa N..... N .... Dont plusieurs enfants, parmi lesquels :

» V. Etienne de Lalain, marié à N..... *de La Gaux*, en deuxièmes noces, lequel a eu quatre enfans, savoir :

» 1° Nicolas, seigneur d'Epuisart, mort à Ispahan, en qualité d'envoyé.

» 2° Marguerite de Lalain, mariée à Antoine *Le Carlier* en 1658.

» 3° N....., religieuse.

» 4° N....., mariée à N.... N..... »

Ainsi voilà des *de Lalain* de Paris, florissant vers 1660, qu'on aurait voulu rattacher aux grands Lalaing, d'abord au moyen de leur blason pouvant être réputé modifié par brisure, et ensuite en leur assignant pour auteur le fameux chevalier de la Toison d'or *Simon* (voir deuxième branche, XI), qui eut en effet un fils appelé *Simon* (id., XI 3°), tué devant Paris en 1465, sans laisser d'enfant de sa femme Marie *de Sars*. Si donc le Claude *de Lalain*, qui figure ci-dessus dans le crayon généalogique, est réellement le fils du chevalier mort dans la guerre du Bien public, ce serait un bâtard.

Digitized by Google

Quant à la forme du nom *de Lalain*, elle était adoptée, au XVIe siècle et au XVIIe, surtout par les éditeurs parisiens, pour désigner les illustres chevaliers si souvent cités dans les chroniques de la maison de Bourgogne.

Encore au cabinet des titres, à la suite d'une généalogie des grands Lalaing (dont le nom y est orthographié *de Lallain*), commençant au seigneur *Simon*, époux de Mahaut *d'Aspremont* (voir branche aînée, VIII) et écrite au XVIIIe siècle, il y a plusieurs additions et notamment les indications suivantes :

« Paul *de Lalain*, conseiller du roi, controleur à Soissons, 1639. »

Les trois personnes ci-après désignées y sont données comme frères et sœur :

« 1° Jean-François *de Lallain* aima une demoiselle de Rouen, sa parente, tua un gentilhomme, son rival, en duel, passa au service de Charles XI, roi de Suède [1660-1697], en revint, purgea son affaire et épousa sa cousine.

» 2° Pierre-Philippes.

» 3° Marie-Catherine-Louise, en 16.., femme de M. de Longchamp , de Toulon, lieutenant de vaisseau. Deshonorée par un jésuite, son confesseur, qui s'introduisit dans son lit, pendant qu'elle dormoit en attendant son mari, elle se tua. M. de Longchamp en mourut, peu après, de douleur. »

Enfin une note, placée au f° 16 du même dossier : *Lallain*, donne l'indication du contrat de mariage

Digitized by Google

passé, le 10 mars 1587, entre « Jacques *de Lalain*, fils de feu honorable homme Blaise *de Lalain*, vivant bourgeois de Vitry-le-François, et de demoiselle Nicole *du Bois*, sa femme ; avec Jaquette *Hermant*, fille d'honorable homme Thibault *Hermant*, bourgeois de Chalons, et de d^elle^ Louise *Guillemin*. » La source est ainsi désignée : « De Pinteville, notaire à Chalons-sur-Marne ; étude Ecoutin. »

En novembre 1697, Etienne *de Lalain*, docteur en médecine à Vitry-le-François, fit enregistrer ses armoiries dans l'Armorial général : D'azur à un lion d'or lampassé et armé de gueules, supportant un écusson de gueules chargé d'un cygne d'argent (volume Champagne, page 205).

A ceux qui consulteraient après nous le même dossier de la bibliothèque nationale, nous dirons qu'au f° 23 r° il y a une note d'une écriture du XVIIIe siècle, dans laquelle il est question de « François *de Lallaing*, chevalier, seigneur de Lannoy », portant : « D'or à dix losanges de gueules, qui épousa « Catherine de Dyons », d'où serait venue « Louise *de Lallaing*, qui a épousé noble homme Claude *de Buissy*, écuyer, seigneur de Louvet, fils de Guillaume, écuyer, seigneur dudit lieu, et de Magdelene *dè Le Val*, des seigneurs de Manneville et de Graincourt »; mais qu'il y a là une erreur évidente, quant au nom, qui n'est point *de Lallaing*, mais bien *d'Allennes*, famille du pays, portant comme il est dit en la note. En effet, François *d'Allennes*, écuyer, fils de François, écuyer,

Digitized by Google

seigneur de Cantin, épousa, en 1512, Catherine *de Dion*, fille de Philippe, écuyer, et de *Blanche* de Lalaing (voir branche aînée, XII 5°) ; de plus il semble que cette union ait été stérile (1).

Pour clore ce que nous avons appelé « Mélanges et synonymie », nous ne ferons plus que deux citations relatives à des personnages qui pourraient bien appartenir aux *Lalaing-Montigny*, quoiqu'ils ne figurent pas en leur généalogie ; ce sont : Alexandre *de Lalain*, en 1791 et 1792 lieutenant-colonel du bataillon des chasseurs cantabres, infanterie légère, troupe composée de soldats de recrue des pays compris entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan (2) ;— et « messire François *de Lalaing*, conseiller, roi d'armes de S. M. empereur et roi à titre de sa province et seigneurie de Maligne » (Malines), qui délivrait un certificat, à cause de son « office », à Bruxelles, le 31 mai 1795 (3).

(*Sera continué.*)

(1) Goethals, *Miroir*, II, p. 708. — Cf. *Souvenirs de la Flandre wallonne*, Douai, 1871, in-8., XI, pp. 13-15.

Encore une erreur à relever entre cent autres : dans l'épitaphier de Malotau, de l'an 1740, IV, p. 240 (Bibl. publ. de Douai, Ms. 886), on trouve l'inscription funéraire de « Louis de Wavrans, ecuyer, en son tems homme d'armes de la compagnie de Mr de Ravesteyn », mort en 1587, ainsi que de sa femme « Peronne de Lalain » (*sic*) ; or les quartiers donnés dans l'épitaphier même prouvent que le nom de cette dernière était : de Lauwin, portant comme Rambures.

(2) Susane, *Hist. de l'anc. infant. française*, Paris, 1853, in-8°, VII, p. 361.

(3) Herckenrode, *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, Gand, 1862, in-4, I, p. 53.

Digitized by Google

LA POMPE FUNÈBRE

DE MESSIRE GÉRARD DE MORTAGNE

Seigneur de Cavrines.

(Tournai, juillet 1391.)

La bibliothèque nationale conserve, parmi les beaux manuscrits provenant du seigneur de La Gruthuse (Louis de Bruges), une compilation héraldique intitulée « Les Drois darmes » (Ms. fr. 1280) et exécutée en 1481 sous la direction de « Gilles, roy darmes de Flandres soubz tres illustre et tres excellent prince Maximilian, duc d'Ostrice, de Bourgne, de Brabant, de Lothr, de Lembourg, de Luxembourg et de Gheldres, comte de Flandres, etc. ». Le calligraphe, qui fut sans doute aussi l'enlumineur, était le père du susdit roi d'armes, ainsi qu'on lit aux folios 133 verso et 134 recto : « Je metteray fin à ce present volume, priant a tous ceulx qui le liront que ilz y vueillent adjouster ce quil y deffault. Certes je ne suis de leur office [de roi ou de Léraut d'armes], mais ce que jen ay escript, ça esté au commandement de mon bon filz, sage et prudent Gilles » ; quant au nom de famille, il est demeuré en blanc.

Digitized by Google

Voici « la conclusion de ce traittié, où est contenue lexcusation du compileur dicellui » (folios 138 verso et 139).

« Certes je ne suis clerc darmes ne nourris en telle science. Toutesfois ce que icy est assemblé est tiré et extrait des escriptures tant sainctes et diuines, comme legales et historiennes, ensemble les oppinions daucuns sages et expers en cellui art, qui mont semblé consoner à raison, nonobstant que pou ou gaires soient au jour dhuy qui, selon le contenu des regles icy notées, gouuernent leur noblesse : mais il le fault imputer au temps qui regne de present lan mil quatre cens quatre vingz et ung. Un autre vendra, se Dieu plaist, qui la releuera par vertu hors de la fange où aucuns lont longuement tenue. »

Ainsi que le promettait la table de l'ouvrage, en annonçant, au folio 11 verso, un « exemple, au propos des obseques, des predecesseurs de hault et puissant seigneur mons^r de La Gruthuse, conte de Wincestre, prince de Steenhuse, etc. », on trouve, aux folios 134 à 138 verso, la pompe funèbre du seigneur de Cavrines, décédé le 28 juillet 1391, et non en 1411 comme on l'a imprimé par erreur dans le *Catalogue des manuscrits français* de la bibliothèque nationale, Paris, 1868, in-4, page 209.

Quoique le récit des obsèques de ce seigneur ait été imprimé plusieurs fois, notamment par Van Praet, d'après le manuscrit de la bibliothèque nationale, dans ses *Recherches sur Louis de Bruges* (Paris, 1831, in-8°, pages 193 à 196), nous croyons pouvoir en

Digitized by Google

donner le texte définitif. On remarquera que la pompe funèbre du seigneur de Cavrines est d'un siècle environ antérieure à celle du comte de Chimay, trépassé en 1482, qui est la première des pompes funèbres des seigneurs du pays relatée par Guillaume Rugher, héraut d'armes de Hainaut et de Lille, dans son très-intéressant « Recoeul » conservé à la bibliothèque publique de Lille (1).

Le seigneur de Cavrines laissait comme veuve Marie Warisone, fille de Jacques et d'Agnès Herghotte. Elle testa à Tournai, devant échevins de Saint-Brice et du Bruisle, le 4 mai 1408, désignant dans son testament : Robert Le Louchier, son fils (issu d'un précédent mariage), Jeanne Le Louchier, sa bru (veuve de Robert de Mortagne), Grart et Jehan de Mortagne, ses petits-fils, enfants de Robert et de Jeanne Le Louchier, et Jehannette de Mortagne, fille naturelle dudit Robert et d'Agnès Blancquestrain. Elle mourut à Tournai le 11 septembre 1416 (2).

Fx B.

(1) Le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits*, Lille, 1848, in-8, nº 320, p. 266.

(2) Renseignements dus à l'obligeance de M. le comte du Chastel de la Howardries et tirés des archives municipales de Tournai.

Digitized by Google

Exemple au propos des exeques.

Depuis laccomplissement de cestui traitié, ma esté baillié de hault et noble seigneur mons^r le conte de Wincestre, s^r de La Gruthuse, prince de Steenhuse, etc , pour exemple des obseques dont cy dessus a esté traittié, dun son precesseur nommé mons^r *Gyrard de Mortaigne* dit *dEspieres*, s^r de Caurines, qui trespassa de ce siecle lan de N^re S^r m. iiij^xx et xj, lesquelles furent faittes et acheuéez en la forme et maniere qui sensieut, nonobstant que la pluspart de ses plus prochains parens ny furent point semons ne euocquiez, et ce pour cause de briefté : car toutes les solennitez furent faictes en lespace de quatre jours.

Sensuiuent les ordonnances *et solennitez qui* furent faittes aux obseques de feu de noble memoire mons^r *Gyrard de Mortaigne*, seigneur dEspieres et de Caurines.

Cellui sire *Gyrard* trespassa en labbaye de Sainct Martin à Tournay, le vendredy xxviij^e jour de juillet en lan de grace mil (1) quatre vings (2) et ozne, enuiron quatre heures apres nonne, et fut enseuelis la nuitié ensuiuant, en ladicte abbaye, en une chappelle delez le cuer, là où un frere dung seigneur, en son vivant s^r de Mortaigne et dEspieres, gisoit en une

(1) On a omis ces deux mots : trois cent.

(2) Une main du XVIe siècle a cru devoir corriger en marge « quatre vings » par « quatre cens ».

Digitized by Google

grande tombe leuée hors de terre, lequel fut aue dudit feu mons^r de Caurines. Et furent, le lundi ensuiuant, en ladicte abbaye, dictes les vegiles, et lendemain la messe par labbé de Sainct Nicolay dehors Tournay.

Item les nuitiés desd^s vendredy, samedi, dimence et dudit lundy, fist on veilles en lad^e eglise, delez la sepulture dudit deffunct, par pluiseurs religieux et autres.

Item le lundy, qui fut le derrenier jour de jullet, enuiron trois heures apres midy, les prochains amis et parens dudit deffunct, vestus de noir et en dueil, alerent deuers la chambre de madame la vesue et puis la conuoyerent, alant deuant elle, jusques à ladicte chappelle delez ladicte sepulture, et illec fut assise sus une platte couche couuerte de noir à dossiere et tapis pardeuant la couche pareil, acompaignié dune sienne dame et de viij damoiselles dhonneur tant seulement, à cause que les dames prochaines dudit deffunct ny peurent estre pour le brief temps, et pour tant fut ordonné que tant plus simplement madicte dame la vesue seroit acompaignié : laquele, tant lun jour comme lautre, fut tousjours adestrée de deux cheualiers, et la dame sa compaigne, dun cheualier seul. Et estoient tous iceulx cheualiers vestus de noir.

Item en ladicte chappelle, sur ladicte sepulture, fut un grant blanc drap de soye à une croix noire tendu plat, et aux quatre cornes atachié un escu de ses armes, et au chief et aux piez auoit mis deux chierges de cire, pesans chascun xv liures on enuiron, sur chandeliers semez de ses armes.

Digitized by Google

Item ou grant cuer, deuant le grantautel, fut tendu plat, un piet de hault, un tresbeau drap dor, fait de quatre draps dor paraulx, et à chascun coron des quatre debous, fut assiz un tresgrant chierge sur un chandelier semé de ses armes.

Item par tout entour ledit cuer et en ladicte chappelle, fut mis grant luminaire de chandeilles, en nombre dentre deux et trois cens liures, et avec xvj torses, ausd^s vegiles, tenues par poures gens noirs vestus, à tout escus, deuant et derriere, des armes dudit deffunct.

Item au senestre costé du cuer et autel, furent assis en dueil cheualiers et escuiers en grant nombre, tant aux vegiles comme lendemain à la messe, et furent dictes deux vegiles audit lundi, en ladicte abbaye, lune par le colliege de Notre Dame de Tournay et lautre par le conuent de ladicte abbaye.

Item lendemain à la messe, fut augmenté le luminaire par toute leglise et cuer, et xxxij torses tenues par poures gens noirs vestus, comme dessus.

Item deuant loffertoire vindrent deux escuiers armez, lun de guerre et lautre de tournoy, assiz sur deux destriers couuers, et deux autres escuiers à cheual deuant eulx, noirs vestus et embronchiez, lun portant le penon de la guerre et lautre le penon du tournoy, jusques à lhuys du moustier, et les autres demourans tousjours sur leurs cheuaux.

Item à loffrande fut premier deliuré lescu de la guerre à *Gyrard de Lichtervelde* et à *Jehan de Cwingheem*, escuiers : auquel escu furent athachiez xij chandeilles et à chascune ung blanc denier gros. Et

Digitized by Google

fut par les deux escuiers porté, la pointe desseure, depuis le debout de leglise jusquez auprez de lautel, et là le receurent messeigneurs dAntoing et de Briffueil et puis loffrirent à lautel.

Item pareillement fut porté et tenu lescu du tournoy par *Clais Le Duerwaerdere* et *Pierre de Raisse*, escuiers, et offert par mess *Henry de Melun* et mons^r^ le Haze *de Flandres* (1).

Item apres fut tenue et portée lespée de la guerre par *Oliuier de Cwingheem* et offert par monseigneur de Robais.

Item apres fut tenue et portée lespée du tournoy par *Clais Scaée*, et offerte par messire *Pierre de Delft*.

Item apres fut porté le heaume de la guerre, à tout le tymbre, par le Borgne *de Berseez*, et offert par mons^r^ de Campighem.

Item apres fut porté le heaume du tournoy par *Jehan de Le Wale* et offert par mons^r^ *Jaques de Lichtervelde*.

Item apres fut mené le destrier de la guerre et

(1) Dans son *Hist. de Tournai*, Tournai, 1840, in-8, I, p. 362, M. Chotin, analysant la pompe funèbre du sgr de Cavrines, d'après le récit publié dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, V, p. 83, dit à propos du Haze de Flandre que « le *haze* (lièvre) et le *beer* (ours) de Flandre étaient les plus grands dignitaires à la cour des comtes. » — Nous connaissons en effet les *bers*, barons ou pairs de Flandre ; mais le dignitaire appelé le *haze* nous est absolument inconnu.

Quant au personnage désigné sous l'appellation de « mons^r^ le Haze de Flandres, » c'est Louis, bâtard de Flandre (cf. Saint-Allais, *L'Art de vérifier les dates*, Paris, 1818, in-8, XIII, p. 340).

Digitized by Google

larme (1) par *Jehan de Raisse* et *Guillaume de Le Gracht*, et offert par mons^r de Steenbuerch et messire *Henry de Beaussart,* hault bailli de Tournesis.

Item apres fut mené le destrier du tournoy et larme par *Garin de Hallewin* et *Zegher Scaée*, escuiers,et offert par mons^r de Boulers et le seigneur de Beaurain.

Item apres vint lescuier noir vestu qui portoit le penon de la guerre et le mist et offri sur lautel. Et pareillement fist lescuier qui portoit le penon du tournoy.

Cellui qui fut armé du harnois de la guerre auoit no n *Oliuier de Croix.*

Cellui qui fut armé du harnois du tournoy auoit nom *Huart de Maudes.*

Cellui qui porta le penon de la guerre fut nommé *Jaquemart de Faruaques.*

Cellui qui porta le penon du tournoy fut nommé *Gilles du Busquel.*

Item apres la dessusdicte offrande des penons, offry *Robert dEspiere*, filz dudit deffunct, et ses plus prochains.

Item apres les dessusd^s de dueil, offry madame la vesue, acómpaignié de ses deux cheualiers, noirs vestus, et apres, sa dame de compaigne, adestrée dun chl^r.Et ainsi fina loffrande.

(1) La lance.

Digitized by Google

SENSIEUT *les vestus de dueil.*

Premierement *Pierre, Robert*, messire *Rolland* et messire *Henry dEspieres.*

Messire *Oliuier de Hallewin*, seigneur de Hemsrode.

Monseigneur de Hallewin, messire *Guillame* et messire *Percheual de Hallewin.*

Le sire de Potes, le sire de Chin et le sire du Quesnoy.

Item le sire de Zweueghem, le sire de Le Vichte, messire *Wautier de Hemsrode.*

Item le sire de Harchies, le sire de Lannoy, messire *Hue* et messire *Guillebert de Lannoy.*

Item messire *Colart de Fosseux*, *Jehan Le Courtrisien*, *Rolland de Hallewin*, *Daniel de Hallewin.*

Guillame de Nyuelle et *Percheual de Lannoy.*

Item *Gerard*, *Rogier* et *Ernould dAuteriue.* Et xij ou xvj des plus notables bourgois de Tournay, auec autres de lostel dudit deffunct, escuiers et nobles hommes.

Somme des cheualiers de dueil vestus : xvij, et des escuiers, tant des denommez comme autres, enuiron: xxiiij.

Item il pouoit auoir à la messe liiij cheualiers en tout.

Item au disner yl y eut enuiron iij^{c} plas de viandes, tant dedens labbaye comme dehors et en la ville.

Digitized by Google

Lendemain dudit seruice, qui fut le mercredy second jour daoust, apres ce quon auoit tout conté et paié les mises et despens dudit seruice et obseque, et aussi quon auoit fondé, pour ledit deffunct et pour ses predecesseurs et successeurs, une chappelle de xl frans par an, en ladicte abbaye, et bien dottée et decorée daornemens, monta apres disner madame la vesue en un chariot couuert de noir, et le conuoierent les prochains de dueil et pluiseurs autres, enuiron le nombre de xl cheuaux, jusques en son hostel en la ville de Tournay, et apres congié pris, chascun sen retourna à son hostel.

Et fut toute ceste ordounance faitte et parfaitte dedens quatre jours continuelz apres le trespas dudit deffunt, cui Dieu pardoinst : pour laquele haste ne furent euocquiez ne appellez à ces obsequez faire, fors ceulx qui cy dessus sont nommez.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

LE BLASON DE LALAING, publié avec des notes généalogiques et héraldiques.

VI. Catalogue des nobles du nom de Lalaing. 5

Branche ainée 7

Deuxième branche 56

Branche d'Hoochstrate. 76

Branche de Quiévrain 89

Branche de Semeries 95

Branche de Laidaing 105

Branche de La Houardrie 110

Branche d'Audenarde 116

Filiations inconnues 146

VII. Mélanges et synonymie. 157

(*Sera continué*).

LA POMPE FUNÈBRE du seigneur de Cavrines, à Tournai en 1391 . 179

Douai.—Imprimerie L. Crépin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Il sera rendu compte des travaux d'histoire et d'archéologie intéressant les anciennes provinces wallonnes, dont il aura été envoyé deux exemplaires au siége de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts de Douai, 8 *bis*, rue d'Arras (Jardin des Plantes) ou chez M. Crépin, éditeur, 23, rue de la Madeleine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

9-664

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google